LE DEVOIR

Volume LXXXIII — No 81 | Ensoleillé. Max.: 8. **Détail page 8** | Montréal, lundi 6 avril 1992 | Toronto: 85 cents 65¢ + TPS + TVQ

COLLÈGE DE MONTRÉAL
LE PREMIER COLLÈGE DE MONTRÉAL
COURS SECONDAIRE POUR GARÇONS
1931, RUE SHERBROOKE OUEST • (514) 933-7397

L'ENTREVUE DU LUNDI

PHOTO JACQUES GRENIER

GÉRARD CHALIAND

Il a parcouru le monde, s'est intéressé aux guérillas, au sort des minorités, à la poésie et à la cuisine. Il a trouvé le temps aussi d'écrire 28 livres. Gérard Chaliand est aujourd'hui reconnu comme un expert mondial en géopolitique, spécialement sur la question du sort des minorités. Jocelyn Coulon l'a interviewé.

Dix ambassades d'Iran attaquées en Occident

Trois blessés dont l'ambassadeur à Ottawa

d'après AFP et AP

OTTAWA — Des exilés iraniens ont attaqué hier une dizaine d'ambassades iraniennes en Occident dont celle d'Ottawa qui a été saccagée. L'ambassadeur et deux autres diplomates ont été blessés légèrement alors que 26 manifestants ont été arrêtés, a indiqué un responsable de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), M. Gerry Boucher.

Ces exilés entendaient protester contre un raid hier de l'aviation iranienne en Irak contre une base des Moudjahidin du peuple, mouvement d'opposition en exil.

Les manifestants, au nombre d'environ quarante, sont arrivés devant l'ambassade vers midi, armés de bâtons, de masses et d'une échelle, qu'ils ont utilisée pour décrocher et détruire l'emblème placé au-dessus de la porte principale.

Scandant des slogans, ils ont défoncé ensuite la porte principale. Une fois à l'intérieur, certains des assaillants ont frappé les diplomates qui voulaient les empêcher de passer, tandis que d'autres « ont pris et détruit tout ce qui leur est tombé sous la main, a déclaré M. Boucher. Les dégâts sont considérables », a-t-il ajouté.

Lors de l'arrivée de la police cinq minutes après le début de l'attaque, la plupart des assaillants étaient encore sur les lieux. Ils ont été cueillis par la police à leur sortie de l'ambassade. D'autres avaient cependant déjà eu le temps de s'enfuir avec des documents, a affirmé M. Boucher.

Un témoin résidant à proximité de l'ambassade a vu, avant l'arrivée des policiers, des individus s'enfuir, perdant des papiers dans leur course.

Le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures, Mme Barbara McDougall, qui est actuellement en visite officielle en Afrique du Sud, s'est déclarée outrée par cette attaque, a indiqué son porte-parole, M. Scott Mullin. « Le fait que des personnes aient été blessées la préoccupe beaucoup et elle exprimera ses sympathies aux victimes de l'attaque », a-t-il ajouté.

Plusieurs ambassades en Europe occidentale ont également été la cible d'une vague d'attaques par des opposants iraniens.

À Bonn, une quarantaine d'exilés iraniens ont saccagé l'ambassade d'Iran. Deux policiers ont été poignardés et au moins trois autres personnes ont été blessées lors de l'occupation du bâtiment, qui a duré quatre heures, a précisé la police. Celle-ci a opéré plusieurs arrestations.

À Paris, cinq exilés iraniens se sont introduits hier après-midi à l'ambassade d'Iran et ont brisé quelques vitres avant d'être arrêtés, a déclaré la police, qui a renforcé le dispositif de sécurité autour de la mission iranienne.

Des opposants iraniens ont saccagé l'ambassade d'Iran à Berne, a déclaré la police suisse, qui a fait état de 24 arrestations. Selon l'Agence télégraphique suisse (ATS), les opposants ont pénétré dans la mission et jeté des meubles et des documents dans le jardin de l'ambassade et dans la rue.

À La Haye, la police a arrêté 35 personnes qui ont aussi attaqué l'ambassade d'Iran.

À Stockholm, la mission diplomatique iranienne a été attaquée à coups de bouteilles incendiaires et gravement endommagée, a dit la police. Sept manifestants ont été interpellés. Selon la télévision suédoise, une demi-douzaine de voitures ont été incendiées.

À Oslo, où la police a annoncé l'arrestation de 25 personnes, des manifestants ont pénétré dans l'ambassade d'Iran pour la saccager. La télévision norvégienne a déclaré qu'un employé de la mission avait été blessé.

À Copenhague, une cinquantaine d'opposants ont aussi manifesté devant l'ambassade iranienne. La police a dit qu'elle avait arrêté 11 manifestants qui avaient brisé des fenêtres, mais qu'ils avaient été relâchés.

À Londres, la police a déclaré qu'une trentaine de personnes avaient manifesté devant l'ambassade iranienne. Deux d'entre elles ont été arrêtées. Trois autres personnes ont également été interpellées après le jet d'une bouteille incendiaire contre une agence des Iranian Airlines.

À New York, des opposants iraniens ont d'autre part occupé brièvement la mission iranienne à l'ONU et ont pris une personne en otage. La police a arrêté cinq hommes et déclaré que l'otage avait été relâché.

Ces attaques surviennent après que l'aviation de Téhéran ait bombardé hier matin une base des opposants Moudjahidin du peuple en Irak. Bagdad a affirmé qu'un des bombardiers F-4 Phantom avait été abattu et son équipage capturé.

Il s'agit de la première attaque aérienne iranienne contre l'Irak depuis la trêve conclue en août 1988 après huit ans de guerre par les deux pays, qui n'ont toujours pas signé de traité de paix — l'échange de prisonniers de guerre n'est pas encore achevé. Et c'est le plus grave incident depuis qu'en mars 1991, des unités iraniennes avaient franchi la frontière durant les rébellions kurdes et chiites et s'étaient affrontées aux forces irakiennes.

Radio Bagdad a affirmé que huit F-4 avaient attaqué, dans le cadre d'une « agression flagrante et injustifiée ». « L'Irak met en garde le régime iranien imprudent contre les conséquences de cet acte insolent et agressif et le tient pour pleinement responsable de ses graves consé-

Voir page 4 : Dix

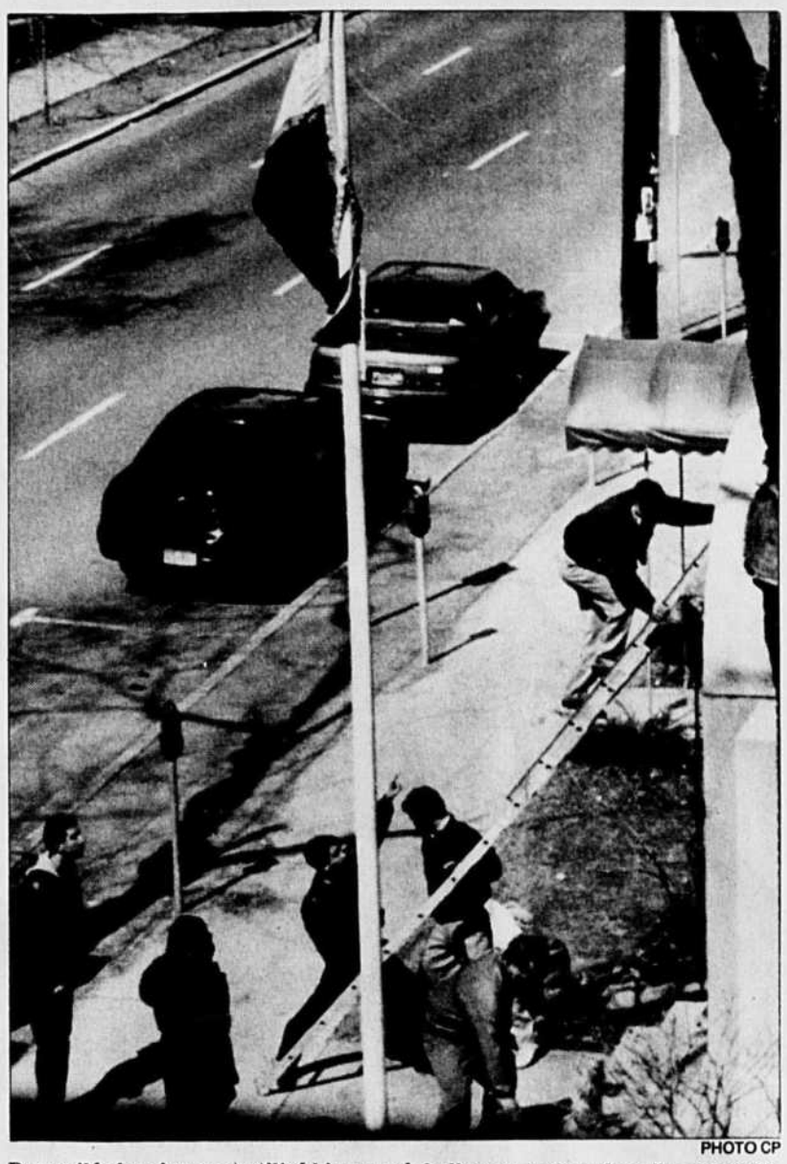

PHOTO CP

Des exilés iraniens ont utilisé hier une échelle pour entrer dans l'ambassade d'Iran à Ottawa où trois résidants dont l'ambassadeur ont été blessés.

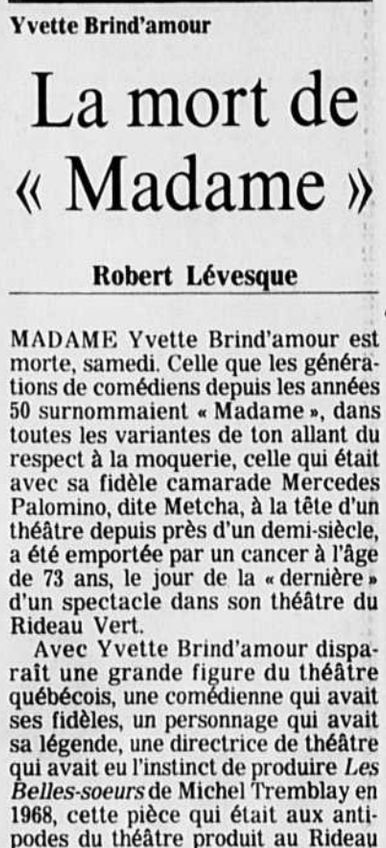

Yvette Brind'amour

La mort de « Madame »

Robert Lévesque

MADAME Yvette Brind'amour est morte, samedi. Celle que les générations de comédiens depuis les années 50 surnommaient « Madame », dans toutes les variantes de ton allant du respect à la moquerie, celle qui était avec sa fidèle camarade Mercedes Palomino, dite Metcha, à la tête d'un théâtre depuis près d'un demi-siècle, a été emportée par un cancer à l'âge de 73 ans, le jour de la « dernière » d'un spectacle dans son théâtre du Rideau Vert.

Avec Yvette Brind'amour disparaît une grande figure du théâtre québécois, une comédienne qui avait ses fidèles, un personnage qui avait sa légende, une directrice de théâtre qui avait eu l'instinct de produire *Les Belles-soeurs* de Michel Tremblay en 1968, cette pièce qui était aux antipodes du théâtre produit au Rideau Vert et qui allait constituer la date majeure de l'histoire de la dramaturgie québécoise.

Yvette Brind'amour était la doyenne des directeurs de théâtre au Québec, la seule qui, avec son amie et associée Mercedes Palomino, était demeurée à la barre de sa compagnie, fondée en novembre 1948 à une époque où le théâtre professionnel était inexistant à Montréal, les « Compagnons » du père Legault, amateurs éclairés, étant alors les seuls à offrir des saisons de théâtre aux Montréalais.

Tout de suite après l'aventure éphémère de L'Équipe de Pierre Dagenais (1943-1947), trois ans avant la fondation du Théâtre du Nouveau Monde par les Jean Gascon et Jean-Louis Roux, Mmes Brind'amour et Palomino, qui s'étaient connues sur un transatlantique, avaient fondé à Montréal une compagnie vouée au théâtre de boulevard et à la comédie dramatique à l'enseigne du « Rideau Vert ». Logée d'abord au Théâtre des Compagnons, coin de Lorimier et Sherbrooke, la compagnie devait déménager au Gésu, au Monument national, puis à l'étage d'un cabaret de la rue Drummond, avant de s'installer à demeure rue Saint-Denis, en 1960, dans l'ancien Stella, une salle qu'elles avaient récemment fait re-

Voir page 4 : La mort

Les services essentiels interdisent la grève aujourd'hui à la STRSM

Louis-Gilles Francoeur

LE CONSEIL des services essentiels a ordonné hier soir au Syndicat de l'entretien de la Commission de transport de la Rive-Sud de Montréal (STRSM) de s'abstenir de faire grève générale ce matin, un arrêt de travail qui serait illégal, selon l'ordonnance émise hier soir.

Dans un effort pour désamorcer la énième crise dans ce service public, le Conseil a par ailleurs ordonné à la STRSM de surseoir à la mise à pied de huit employés jusqu'au 22 avril et il a confié à M. Gilles Lavoie le soin, d'ici là, d'agir comme médiateur pour rapprocher les parties qui étaient en train de creuser leurs tranchées pour un conflit de longue durée. Le médiateur aura le devoir de faire rapport au Conseil la veille de l'expiration de son moratoire sur les mises à pied afin d'émettre, au besoin, une autre ordonnance.

Il était malheureusement impossible hier soir, au moment d'aller sous presse, de savoir si le Syndicat de l'entretien de la STRSM allait se conformer ou non à l'ordre du Conseil. Selon l'ordonnance émise, le président du syndicat, M. Claude Leduc, et sa conseillère, Mme Monique Richard, devaient « faire connaître

Voir page 4 : Les services

Les affrontements font toujours rage en Bosnie

SARAJEVO (Reuter) — Des dirigeants musulmans, croates et serbes de Bosnie-Herzégovine et l'armée fédérale yougoslave ont lancé hier soir un appel au calme, après une journée d'affrontements meurtriers.

« Avant tout, arrêtez tous les tirs dans la république et instaurez un cessez-le-feu total dans toutes les régions de Bosnie-Herzégovine », ont-ils déclaré dans un communiqué.

Des bombardements aériens et terrestres ont fait neuf morts hier en Bosnie-Herzégovine, un jour avant une réunion de la Communauté européenne qui doit étudier une éventuelle reconnaissance de l'indépendance de cette république.

Selon le communiqué commun, les dirigeants de Bosnie rencontreront des responsables de la CEE pour des entretiens quotidiens sur l'avenir de la république.

Les combats opposent les Serbes de Bosnie opposés à son indépendance aux Musulmans et aux Croates qui y sont favorables.

D'après le communiqué, l'armée a été invitée à mettre fin au siège d'un commissariat de police de la capitale, Sarajevo, qui était la cible d'unités de défense serbes.

Un manifestant pacifiste a été tué et 10 autres personnes ont été blessées par des inconnus qui ont ouvert le feu sur un rassemblement organisé à Sarajevo pour réclamer la fin des combats, a-t-on appris de source médicale dans la capitale.

Quelque 7000 personnes, toutes ethnies confondues, ont défilé dans

Voir page 4 : Les affrontements

PHOTO JACQUES GRENIER

Le premier ministre ontarien Bob Rae au DEVOIR.

Bob Rae croit très peu au référendum pancanadien

Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

UN RÉFÉRENDUM pancanadien sur la Constitution aujourd'hui aurait fort peu de chances de dénouer l'impasse, estime le premier ministre de l'Ontario qui dit que le Canada ne devrait s'y résoudre qu'à la toute dernière extrémité.

« S'il y a impasse totale, on ne peut pas rester immobile devant les phares des événements. On ne peut pas être immobilisé comme un lapin devant les phares de l'auto qui s'en vient, reconnaît Bob Rae mais en ajoutant : Je dirais qu'à ce moment, non, ça ne va pas marcher et je ne le recommanderais pas à M. Mulroney. »

Quant à tout scénario qui verrait le Canada décider à la majorité et sans le Québec de procéder à une réforme constitutionnelle, il n'y croit tout simplement pas. « Si on trouve une solution qui n'est pas acceptable pour le Québec, ce n'est pas une solution », tranche-t-il catégoriquement.

Avec ou sans mécanisme formel, laisse-t-il entendre, toute proposition soumise pour fins de consultation à la population canadienne devra, pour se concrétiser, rallier le Québec.

Mais, au cours d'une rencontre de plus de 90 minutes avec la direction du DEVOIR juste avant son entretien avec le premier ministre Robert Bourassa vendredi soir, Bob Rae a surtout longuement insisté sur la nécessité de faire le maximum au cours des négociations intensives entre Ottawa, les provinces et les chefs autochtones qui s'amorcent après-demain à Halifax. À ses yeux, c'est par cette table que passe la voie la plus sûre d'un règlement constitutionnel.

« On ne pourra pas tout régler », a-t-il cependant répété à maintes reprises aussi bien sur le dossier autochtone que celui de la réforme du Sénat. Quant aux aspirations du Québec, il évalue qu'elles ont plus de chances d'être satisfaites par le biais d'un nouveau partage des pouvoirs que par une clause de société distincte plus musclée, qu'il appuierait personnellement mais qu'il croit invendable.

À aucun moment au cours de cette rencontre, le premier ministre ontarien n'a manifesté la moindre conviction quant à la certitude de l'intervention d'une entente d'ici la fin mai.

À l'entendre, il semble plutôt qu'il aborde l'exercice des prochaines semaines sur le ton d'un ultime effort de guerre dont les résultats sont loin d'être garantis. « Il faut essayer, il faut faire l'effort », a-t-il ainsi réitéré à maintes reprises au sujet des principales têtes de chapitre du débat constitutionnel actuel.

Et il décrit à peu près dans les mêmes termes le processus de négociation qu'il admet avoir contribué à imposer, c'est-à-dire la table élargie à 17 qui comprend maintenant les représentants autochtones et les territoires.

Même s'il admet que certains lui reprochent cette initiative, y compris au sein du gouvernement du Québec, à son avis, en continuant de laisser Ottawa mener presque unilatéralement le dossier, le produit final aurait eu fort peu de chances de refléter la volonté des provinces qui en seront pourtant ultimement les signataires. Quant à l'inclusion à table des chefs autochtones, le premier ministre ontarien la décrit, dans le même esprit, comme une nécessité puisqu'à ses yeux, il s'agit de la meilleure façon d'en arriver à un résultat acceptable pour tout le monde. « Ce n'est pas moi qui ai inventé la réalité autochtone au Canada, lance-t-il à ce sujet. Si on évite le problème ou qu'on nie la réalité, nous continuerons à avoir des problèmes pro-

Voir page 4 : Bob Rae

D'une brûlante actualité

126 pages
14,95 $

MICHEL MORIN

Souveraineté de l'individu

Un livre qui interroge la justification profonde de la souveraineté du Québec.

Un livre qui propose une utopie à la hauteur des attentes de notre époque: une patrie de sans-patrie, un espace ouvert mû par une idée neuve de la liberté, une société plurinationale en même temps que de langue et de culture françaises.

LES HERBES ROUGES / ESSAI

PHOTO JACQUES GRENIER

Bernard Landry, vice-président du Parti québécois.

Bernard Landry croit que les attaques des anglophones et des autochtones renforcent la solidarité des Québécois

Pierre O'Neill

L'ADVERSITÉ, qui s'exprime avec plus d'insistance et d'agressivité que jamais à travers les attaques de leaders anglophones et autochtones, ne peut que renforcer la solidarité des Québécois, croit Bernard Landry.

Au cours d'une entrevue accordée au DEVOIR, le vice-président du Parti québécois a précisé à cet égard sa pensée : « Si Mordecai Richler, en disant ce qu'il dit, pense qu'il détourne les gens de la souveraineté, il se trompe. Ses propos sont abjects mais ont tendance à unifier les Québécois derrière des objectifs de dignité. Jamais plus personne ne dira que nous sommes une tribu quand le drapeau du Québec flottera devant les Nations unies à New York. Le climat est révélateur. Il peut pousser les Québécois à une plus grande solidarité. »

Après Mordecai Richler, ce sont les provocations d'Ovide Mercredi qui choquent le plus les leaders péquistes. À ce point que la direction du parti a décrété un temps d'arrêt dans ses discussions avec les représentants autochtones. Des nombreuses hérésies véhiculées par le chef des Premières nations, Bernard Landry relève cette affirmation voulant que les Québécois ne forment pas une nation. Et il récuse la thèse autochtone fondée sur le critère de la pureté ethnique, rappelant que ni la France, ni les États-Unis ne peuvent prétendre à cette pureté ethnique. « Il n'est pas question de vouloir fonder un peuple sur cette notion rétrograde et réactionnaire. »

La tentative de sabotage du projet Grande-Baleine compte également parmi les irritants qui sont en voie de gâcher les relations entre autochtones et péquistes. Une attitude que M. Landry attribue davantage à l'ignorance et à l'inconscience qu'à la mauvaise foi. En ce que cette opposition au projet lui semble partir d'une « fausse analyse environnementale ». Ces autochtones, il les prévient qu'en retardant le développement économique du Québec, ce sont eux et leur communauté qu'ils pénalisent.

Au nombre des machinations du Canada anglais que Bernard Landry juge inacceptables, figurent les dernières prouesses du premier ministre de l'Ontario, notamment responsable de l'arrivée à la table constitutionnelle de quatre porte-parole des autochtones et de deux représentants des territoires du nord. À son avis, cette façon de faire du Canada anglais, cette décision de changer les règles de procédures en son absence, tiennent du plus profond mépris pour le Québec et ses leaders politiques. Et dans toute cette histoire, « Bob Rae a joué l'apprenti sorcier ».

Mais comme M. Landry rêve davantage de la souveraineté du Québec que d'une réforme du fédéralisme, son indignation s'arrête là.

Pour conclure sur le sujet, il se contente de souligner le caractère prétentieux de la manoeuvre du premier ministre Mulroney, qui concocte la tenue d'un référendum national. En rappelant que le gouvernement conservateur achève son mandat et n'a plus de crédibilité, il lui paraît évident que des élections générales s'imposent bien davantage qu'un référendum pancanadien.

Au pays du Québec, tout converge vers la réalisation du rêve souverainiste, selon Bernard Landry. Au terme de la campagne de financement qui s'achève, le Parti québécois aura complètement effacé la dette qui le handicapait depuis la course au leadership de 1985. Le membership a connu une hausse sensible. Les douze derniers mois de sondages ont inlassablement confirmé l'avance du PQ sur le PLQ. Si bien que dans l'esprit du vice-président, le doute ne subsiste plus et la victoire électorale est chose acquise.

Espoirs d'autant plus légitimes que le Bloc québécois de Lucien Bouchard ne cesse de démontrer la force de sa popularité et « jouera un rôle déterminant » dans la prochaine campagne référendaire. Sauf que les sondages démontrent que l'idée de la souveraineté perd des disciples ? « Nos propres sondages établissent que la souveraineté n'a rien perdu de sa popularité, recueillant plus ou moins 55 % des intentions de vote. » Oui, mais la confusion de 30 % de souverainistes qui souhaitent rester dans la fédération canadienne ? La confusion, c'est Robert Bourassa et ses ambiguïtés qui la sèment, réplique inlassablement le vice-président du PQ aux journalistes.

Bref, les dirigeants péquistes ne voient pas très bien ce qui pourrait arrêter la marche du Québec vers la souveraineté. Dans l'attente du référendum, ils ont formé le comité d'organisation de la campagne. Bernard Landry note encore que grâce à Jacques Parizeau, le parti a refait son unité autour de la question constitutionnelle.

Cela dit, l'ombre de la dissidence a refait surface ces derniers jours, lorsque le chef du parti a réfléchi à haute voix sur l'échéance référendaire. Ce référendum que M. Parizeau disait vouloir « dans deux ou trois ans », son bras droit Bernard Landry le voit dans les meilleurs délais, comme le stipule la loi 150, qui fixe la date limite au 26 octobre. Un point de vue aussitôt endossé par le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, qui s'est dit étonné par la déclaration du leader péquiste. Même Bernard Landry, dans son entrevue au DEVOIR, a eu des propos ambigus. « Il serait absurde de faire un référendum sans que M. Bourassa ait précisé sa pensée. Parce qu'un référendum pour ne pas être plus avancé avant qu'après, ça ne donne rien de le faire. »

Au fil des années, le PQ est passé de l'étapisme de Claude Morin à l'affirmation nationale de Pierre Marc Johnson pour faire l'unité au printemps 1991 autour d'un programme remanié qui définit les modalités de l'accession à la souveraineté. Au lendemain d'une victoire du PQ : l'Assemblée nationale voterait une proclamation officielle de la souveraineté du Québec; le gouvernement amorcerait les négociations avec Ottawa et établirait le calendrier des transferts de pouvoirs; il rédigerait la nouvelle constitution québécoise, devant être soumise à un éventuel référendum, en même temps que la décision d'accéder à la souveraineté politique. Ce référendum, M. Parizeau l'a jusqu'ici situé à environ huit mois après l'élection. Pour éviter ce genre de malentendus, il se pourrait que les gardiens de l'orthodoxie souverainiste au sein du parti profitent de la prochaine réunion du conseil national pour exiger des précisions des dirigeants de leur parti.

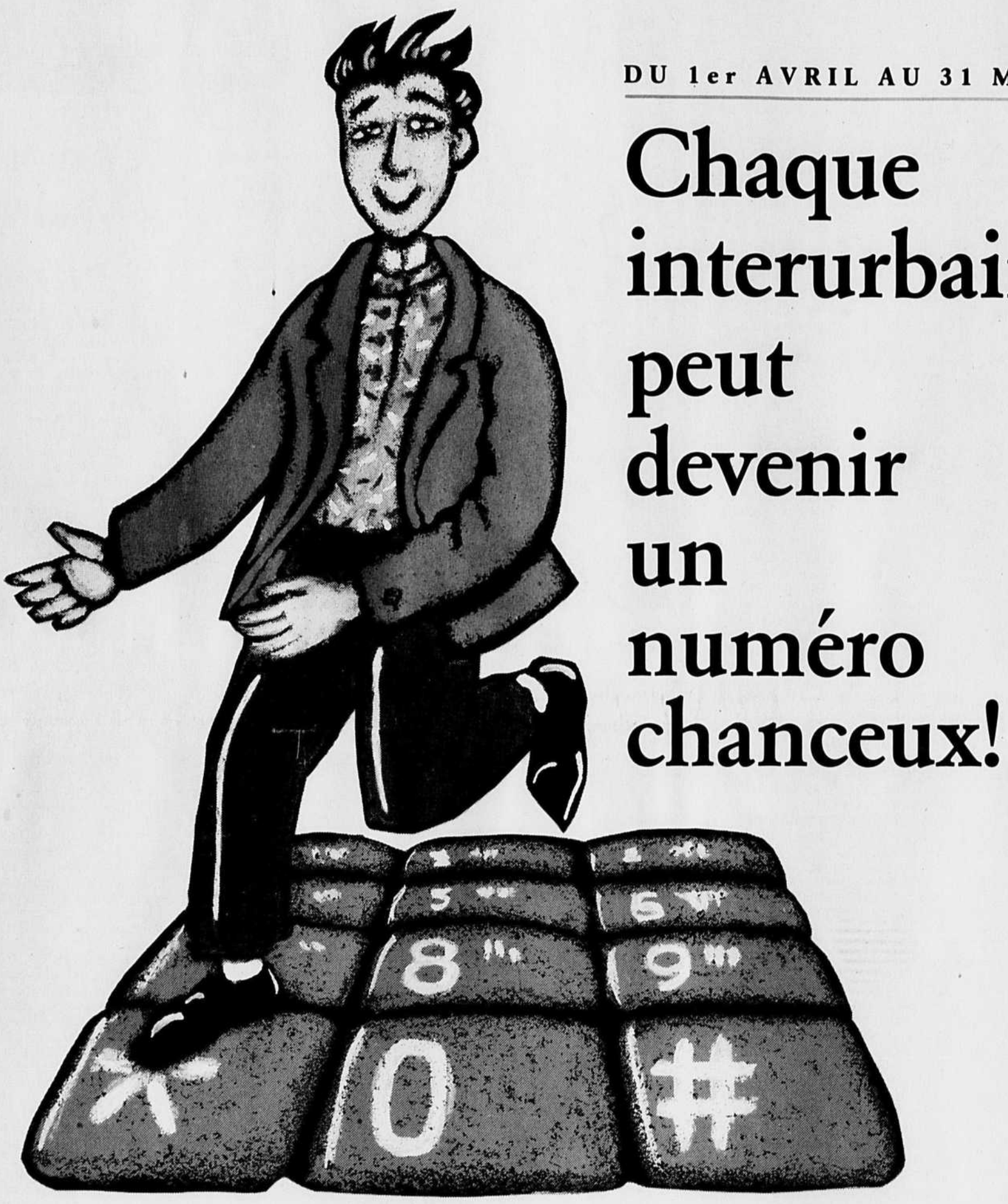

DU 1er AVRIL AU 31 MAI

Chaque interurbain peut devenir un numéro chanceux!

COMPOSEZ VOTRE CHANCE! ...VOUS POURRIEZ GAGNER UNE BUICK LeSABRE À VIE!

Chaque fois que trois interurbains sont facturés au compte de votre service résidentiel, vous avez une chance de gagner une Buick LeSabre ainsi que l'argent nécessaire, à vie, pour la remplacer et pour payer les frais d'essence et d'assurances.

...OU L'UNE DES VOITURES REMISES PAR TIRAGE AU SORT DEUX FOIS PAR MOIS!

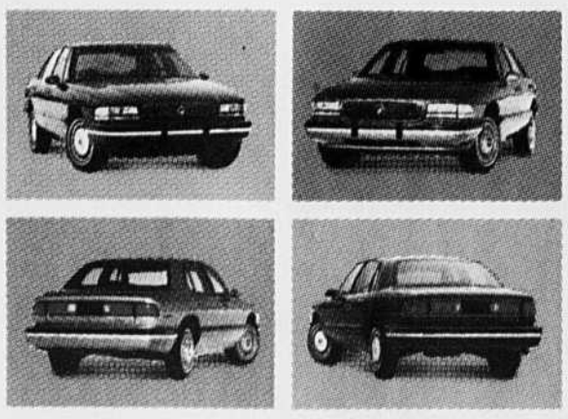

En plus du grand prix, une Buick LeSabre est donnée en prix deux fois par mois. Pour être admissible, il vous suffit de faire deux interurbains pour chacun de ces tirages. En tout, quatre Buick LeSabre à gagner lors de ces tirages bimensuels!

ET DES PRIX BONIS!

Deux «gratteux» seront insérés dans chacun des comptes que vous recevrez en avril et en mai 1992.

Avec l'un des deux «gratteux», vous courez la chance de gagner instantanément une Buick LeSabre!

Avec l'autre, vous pouvez faire la paire et gagner! Découvrez la moitié d'une Buick LeSabre dans votre compte reçu en avril. Si vous trouvez l'autre moitié, de la même couleur, dans votre compte reçu en mai... vous gagnez la voiture!

C'est facile! Dès l'instant où vous faites un interurbain, vous êtes automatiquement inscrit à ce concours. Profitez-en!

Plus vous faites d'interurbains, plus vous avez de chances de gagner!

BUICK

Bell
des gens de parole MC

Réglements complets aux Téléboutiques Bell. Les voitures peuvent être légèrement différentes de celles qui sont illustrées ici.

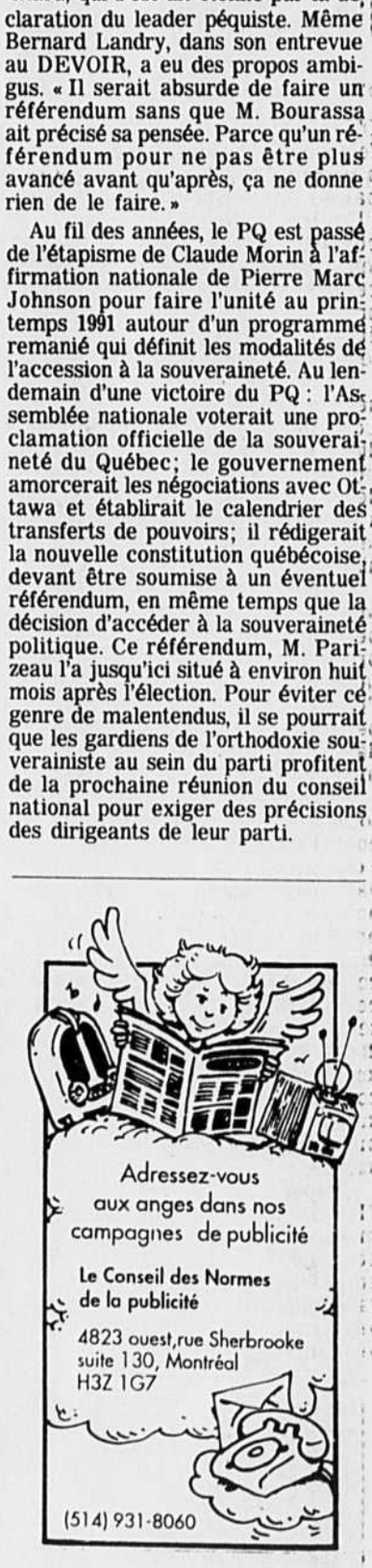

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
55 St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 3X2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 98 R·O·B·I·C
La maîtrise des intangibles

Rosemère vote sur son bilinguisme

Clément Trudel

LA CONSULTATION décrétée par le conseil de Rosemère sur le statut bilingue de cette ville sise au nord de Laval s'est ouverte hier. À 16 h, Mme le greffier Sylvie Trahan avait recensé 1310 citoyens venus se prononcer sur la question, sur une possibilité de 8200. Les résultats ne seront connus que dans une semaine, car la consultation décrétée en février — il ne s'agit pas d'un référendum — se prolonge aujourd'hui, de 9 h à 21 h, et dimanche prochain (12 avril) de 9 h à 19 h.

La question est la suivante : « Êtes-vous favorable à ce que la Ville de Rosemère continue à s'afficher et à communiquer avec ses citoyens dans les deux langues officielles, avec prédominance du français, tel que requis par la loi ? »

En 1988, le statut bilingue de la Ville de Rosemère lui a été retiré par le bureau de francisation de l'Office de la langue française. Un jugement de la Cour supérieure, à l'été 1990, reconnaissait à l'OLF le droit de retirer le statut de ville bilingue à cette ville dont les 11 000 résidants sont francophones dans une proportion de 70 % (la ville était, jusque dans les années 1970, majoritairement anglophone). Le jugement Reeves indiquait toutefois que la langue maternelle ne devrait pas être le seul critère appliqué dans l'octroi ou la révocation du statut de ville bilingue.

La controverse a cours depuis. Du point de vue strictement légal, la Charte de la langue française, ou loi 101, aux articles 15 et 89, fait une obligation à toute ville de s'adresser à ses citoyens dans la langue officielle du Québec, le français, quitte à accompagner ces communications de textes rédigés dans une autre langue que le français si telle est sa volonté. Le français doit toujours avoir la première place. Rosemère continue de publier un bulletin municipal bilingue; toutes les villes peuvent d'ailleurs le faire conformément à la loi du Québec.

Si le statut de ville bilingue était restauré à Rosemère, la principale conséquence porterait sur l'affichage extérieur de la ville qui pourrait indiquer, parallèlement à hôtel de ville, *City Hall*, ou à service des incendies, *Fire Department*, ou encore *Library* accolé à Bibliothèque municipale de Rosemère, etc.

Le maire Yvan Deschênes croit que la question posée est claire. Il invite ses concitoyens à se prononcer en faveur du statut de ville bilingue, tout en exhortant les groupes extérieurs à sa ville à ne pas s'immiscer dans cette affaire. Le chef du Regroupement démocratique de Rosemère, Pietro Monticone, a qualifié la question de « floue », estimant que les résultats de la consultation pourraient être contestés par un groupe ou l'autre.

L'été dernier, le président de l'OLF, M. Jean-Claude Rondeau, affirmait au journal *The Gazette* que son organisme considérerait la question de la langue maternelle, mais pas exclusivement, dans l'étude du statut de Rosemère. La consultation en cours à Rosemère aura une valeur indicative. À l'OLF, on se dit prêt à étudier d'autres facteurs avant de trancher — celui de la langue utilisée par les citoyens dans leurs contacts avec la municipalité, par exemple.

Le grand argentier de Québec a refroidi encore une fois les maires en congrès

Isabelle Paré

DES RELATIONS quelque peu tendues, beaucoup de promesses, peu d'argent sur la table et un nouveau coup de hache fiscal mal accueilli ont donné le ton cette année au grand happening municipal qui devait signer la réconciliation entre les municipalités et Québec.

Mi-figue mi-raisin, M. Ralph Mercier, président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), dont le 71e congrès annuel prenait fin samedi à Montréal, a poliment qualifié « d'intéressantes » les relations actuelles entre le gouvernement du Québec et le monde municipal au terme de cette rencontre de trois jours.

Mais, a-t-il avoué, la visite du ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, a quelque peu refroidi l'atmosphère qui se voulait à l'enseigne de la concertation, quand ce dernier a sonné l'annonce de nouveaux chambardements fiscaux dans le secteur culturel.

Pour l'heure, craint l'UMQ, l'abolition pure et simple des droits de divertissements de 10 % des municipalités laisse présager un avenir trouble pour les investissements municipaux en matière culturelle. Aucune somme ne compensera la perte de revenus prévue pour 1992, et tout laisse croire que la compensation annoncée par le ministre Ryan ne dépasserait pas 30 % lors des années à venir.

« Il faut pourtant comprendre que les municipalités sont des investisseurs importants dans le domaine culturel au Québec. Elles investissent environ 3 % de leur budget, soit 230 millions $, par rapport à 0,75 % du budget provincial », a insisté hier le président de l'UMQ.

Autre point de discorde, l'ajustement de la ristourne accordée aux villes pour neutraliser l'impact de la TPS n'a pas été majoré au moment où Québec décidait de hausser le taux de sa nouvelle taxe de vente provinciale (TVQ) de 7 à 8 %. Sans réajustement, l'impact de cette marge de 1 % pourrait coûter très cher aux municipalités — jusqu'à 42 millions $, selon l'UMQ — et venir alourdir encore une fois le fardeau fiscal des contribuables.

« Nous n'avons aucune confirmation à l'effet que cette formule de 'neutralisation' de la TVQ pour les villes sera amendée », s'est inquiété M. Mercier, réélu à la présidence pour un second mandat par les maires et élus municipaux.

Mais au-delà de ces querelles fiscales, il reste aussi plusieurs demandes cruciales faites par les municipalités à Québec, dont le dénouement pourrait peser lourd dans les caisses municipales. D'abord, la demande de révision pressante des régimes de négociation et d'arbitrage pour les policiers et pompiers municipaux, puis l'ajustement des salaires des employés municipaux à ceux des fonctionnaires de l'État. Dans ce cas, la facture des municipalités liée à la masse salariale de leurs employés pourrait être allégée d'environ 100 millions, estime Ralph Mercier.

Concédant que le régime actuel « conduit souvent à des résultats peu conformes à la réalité », le ministre Ryan s'est engagé jeudi à réviser ces règles d'arbitrage et à proposer des amendements au Code du travail. Toutefois, aux prises avec la négociation de ses propres employés, Québec ne pourra s'affairer à ce dossier avant d'avoir réglé ce différend.

Prises à la gorge avec des décisions arbitrales accordant des augmentations salariales de 5 à 7 % aux syndicats policiers, les villes réclament que les règles du jeu soient revues. Les élus municipaux ont d'ailleurs voté pour la première fois samedi en faveur du droit de grève pour les policiers et pompiers.

Toutefois, la formule proposée et approuvée par l'UMQ prévoit un droit de retrait possible pour les villes, comme Montréal et plusieurs autres municipalités, qui s'opposent farouchement à ce que leurs policiers et pompiers puissent obtenir le droit de grève. « Le ministre Ryan ne s'est jamais avancé jusque-là mais la révision du régime de négociation semble progresser. Les augmentations faramineuses, qui ont un effet de 'domino' sur tous les autres corps d'emplois, pourraient être chose du passé », a souhaité M. Mercier.

Si la bonne entente avec Québec n'est pas chose faite, entre eux, les élus municipaux sont parvenus à esquisser plusieurs projets de taille, dont celui d'un projet global de décentralisation des pouvoirs administratifs et politiques, qui doit être présenté l'automne prochain au gouvernement.

Ce document qui reste à être peaufiné, prône, notamment en matière d'environnement, la décentralisation des décisions pour que les villes, dotées de peu de moyens, puissent décider elles-mêmes des priorités propres à leur territoire. « Québec peut donner les grandes orientations, mais lorsqu'il s'agit de décider du 'comment', les villes doivent avoir plus d'autonomie », a fait valoir M. Mercier.

De façon générale, a-t-il soutenu, Québec devra d'ailleurs se mettre à l'heure d'un partenariat réel, « car s'il existe un Québec, c'est en raison des communautés locales et non pas grâce à l'existence d'un gouvernement à Québec ». « Les municipalités, qui se sont senties agressées en 1991, devront être reconnues, a conclu le président de l'UMQ, car c'est sur la base de ses communautés locales qu'on forme un pays. »

Des conflits d'intérêt au ministère fédéral de l'Environnement

d'après la Presse canadienne

OTTAWA — Une enquête interne effectuée par le gouvernement fédéral a permis d'établir que des fonctionnaires travaillant au ministère de l'Environnement se trouvaient en conflit d'intérêt, que certains de leurs collègues étaient au courant de cette situation et que les mesures prises pour faire face à ce problème étaient « inefficaces et insuffisantes ».

Le rapport de cette enquête menée en juin 1990, obtenu grâce à la Loi sur l'accès à l'information, indique également que plusieurs fonctionnaires n'étaient pas conscients des implications criminelles qu'il y a à accepter des cadeaux et des traitements de faveur de la part de fournisseurs.

L'enquête définit le conflit d'intérêt comme étant « une faille réelle, perceptible ou potentielle dans les principes d'éthique des employés, faille qui crée un doute au sujet de l'objectivité, de l'impartialité des personnes concernées, ou qui met en danger leur capacité à agir dans les meilleurs intérêts de la Couronne ».

Le rapport de 35 pages n'identifie toutefois aucun cas spécifique de conflit d'intérêt. Mais il qualifie de « dangereuse » l'intention mise de l'avant par le ministère de diminuer le nombre d'avocats s'occupant de ce problème. Le rapport indique que :

- des gens qui n'ont pas révélé les conflits d'intérêt dont ils avaient eu connaissance n'ont pas été pénalisés;
- des superviseurs ignoraient si leurs employés avaient dénoncé des conflits d'intérêt parce que les révélations, faites devant une division du ministère, demeuraient confidentielles;

Un porte-parole du ministère de l'Environnement a affirmé que des mesures sont en train d'être prises pour que les recommandations des enquêteurs soient prises en considération lors de l'élaboration de nouvelles normes, plus sévères, concernant les conflits d'intérêt.

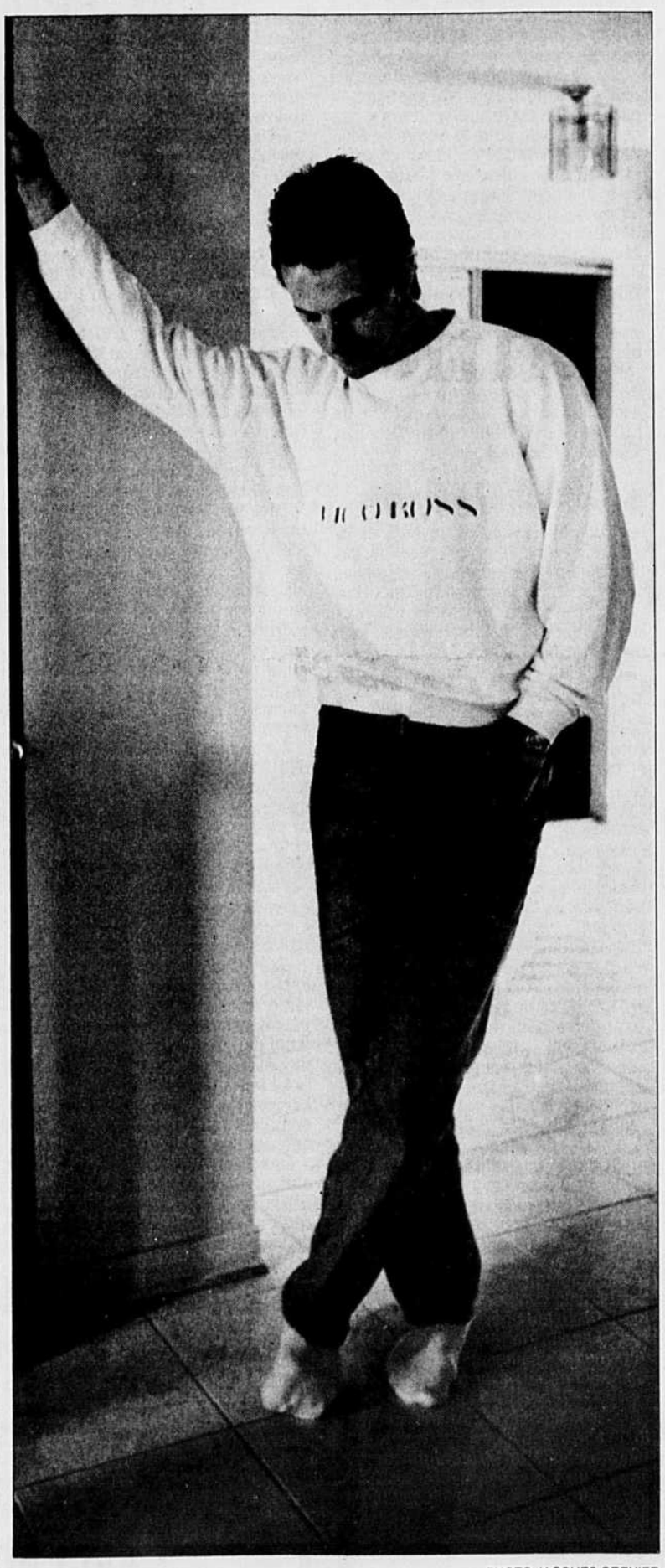

PHOTO JACQUES GRENIER

Guy Carbonneau. Quand le poids de la grève remplace celui des séries éliminatoires de hockey.

La grève «cool» de Guy Carbonneau

Nathalie Petrowski

GUY CARBONNEAU habite une maison louée, perdue dans le West Island entre un Petro-Canada et un terrain vague, maison dont la plus grande singularité est d'arborer sur son gazon chauve le drapeau d'un agent immobilier. La maison est louée jusqu'en juillet, date où la famille Carbonneau emménagera dans la résidence nouvellement construite de l'Île Bizard.

En attendant, c'est ici, au milieu de nulle part, que le capitaine des Canadiens et délégué syndical de son équipe, m'a donné rendez-vous dimanche après-midi par un temps si terne qu'il déprimerait n'importe quel gréviste, à plus forte raison un nouveau venu dans le monde syndical. Une petite fille filiforme a ouvert la porte, déclarant que son illustre père était parti faire les commissions, avant de me laisser en plan dans le vestiaire. Guy Carbonneau, Carbo pour les initiés, est arrivé sur les entrefaites, sans sac d'épicerie mais avec une telle réserve de calme et de pondération que je me suis demandée un instant si la bataille n'était pas déjà gagnée. Plus *cool* que Guy Carbonneau, tu vends des congélateurs.

Il s'est assis sur un divan blême, en jeans, en bas et en T-shirt Boss, les traits tirés par les douzaines d'entrevues qu'il a accordées depuis le déclenchement de la première grève dans l'histoire de la Ligue nationale de hockey. Le Guy Carbonneau du « Point » en chemise noire et cravate criarde, perdu dans le décorum radio-canadien, avait cédé le pas à la version détendue du week-end. D'une voix pausée, il a répondu aux questions sans manifester aucune émotion, sinon parfois un brin d'ironie à l'endroit de ses adversaires, les patrons et propriétaires qu'il a décidé de défier avec ses 560 coéquipiers.

Je n'ai pas l'habitude de parler à des joueurs de hockey. La plupart dit-on, ne sont pas parlables et encore moins écoutables. À cet égard, Guy Carbonneau est une exception. Non seulement le capitaine des Canadiens sait organiser une phrase, mais il est reconnu pour la pertinence de ses réflexions. C'est du reste pourquoi le négociateur Bob Goodenow l'a invité l'été dernier à la table de négociations, et pourquoi il se retrouve aujourd'hui délégué syndical de son équipe.

Délégué syndical. Chaque fois que je prononce l'expression, Guy Carbonneau se retient pour ne pas rire. Le syndicalisme n'est pas tout à fait sa tasse de thé. Il n'a jamais fait la grève, jamais cru qu'il la ferait. Quant aux lignes de piquetage, il peut s'en passer, merci. « Je ne nous vois vraiment pas devant le Forum avec nos pancartes, on aurait l'air fous et déplacés. C'est impensable et puis il y a des limites à la provocation. Non, je suis bien mieux ici chez moi, même si ma maison est devenue un véritable local de grève. »

Local de grève ou quai de gare. Depuis que je suis ici, ça sonne à la porte d'entrée toutes les dix minutes, les voitures s'entassent dans l'entrée de garage et les invités spontanés, dans la salle de séjour. Guy Carbonneau reste *cool* malgré tout, douloureusement conscient des enjeux et de l'impopularité grandissante des joueurs de hockey. « On a peut-être fait une erreur au départ, admet-il, on aurait probablement dû imaginer une campagne publicitaire pour faire pleurer le monde comme Zeigler l'a fait. On n'y a pas pensé. Moi maintenant j'essaie de sauver les meubles en expliquant la situation et les enjeux aux gens. Cela dit, demain s'il n'y a pas de hockey, les gens ne vont pas arrêter de travailler ni de vivre. Je ne dis pas ça pour être arrogant, c'est vrai que nous dépendons des amateurs qui sont dans la salle mais si nous n'y sommes pas, la vie continue, avec ou sans hockey. »

Dans le même souffle, il admettra que le moment est mal choisi et que faire la grève alors que 12 % de la population est en chômage, relève d'une certaine hérésie. « Reste qu'il n'y a pas de moment idéal surtout quand t'as attendu 75 ans. Vient un moment où tu dois mettre ton poing sur la table si tu veux que les choses changent et que le hockey évolue comme les autres sports. Il y a dix ans, le hockey était très populaire et on était les athlètes les mieux payés. Dix ans plus tard, on est au bas de l'échelle à tous les niveaux. Il faut que le hockey arrive au 21e siècle. Si on fait la grève c'est à cause d'une accumulation de problèmes mais c'est aussi en pensant à l'avenir du hockey. »

Dans le hockey du 21e tel qu'imaginé par Guy Carbonneau, joueurs et propriétaires ne sont plus dans un rapport de dominés et de dominateurs mais de partenaires. Les livres sont ouverts, les rapports transparents et les recettes partagées. Les joueurs ne sont pas traités comme des numéros, voire du bétail, mais comme des artistes de la performance, avec video-clips et campagnes de promotion payés par la ligue. « Au hockey, la seule chose que les propriétaires promeuvent ce sont les bagarres. Au lieu de se servir d'athlètes supérieurs comme Gretzky ou Mario Lemieux pour vendre le hockey, ils préfèrent laisser Don Cherry sortir ses videos sur les batailles les plus sanglantes. Il faut que ces choses-là changent. »

Guy Carbonneau sait que Rome ne s'est pas bâtie en un jour et que pour changer le hockey, il faudra plus qu'une grève d'une semaine. Il est prêt au pire même si, dit-il, le pire est déjà là, sous la forme d'incertitude et de démangeaison sous la plante des pieds. Car depuis que la grève est déclenchée, le mot s'est passé. Les joueurs peuvent s'entraîner dans les gymnases mais pas question de chausser des patins. D'une part, leurs patins sont sous clé dans les vestiaires des propriétaires et de l'autre, la plupart des joueurs n'ont pas le moindre patin personnel à se mettre sous la dent. « J'ai même pas un vieux bâton de hockey dans le sous-sol, soutient Carbonneau avec dépit, je n'y ai jamais pensé avant aujourd'hui sans compter qu'il ne suffit pas juste d'aller au magasin du coin. Nos patins et notre équipement sont faits sur mesure. Les commander prend beaucoup de temps. »

En attendant donc, Guy Carbonneau ronge son frein, parle aux journalistes et fréquente sa femme et ses deux enfants. « C'est évident que j'aimerais mieux être sur la glace qu'ici, en même temps les sacrifices, ça fait partie de la vie au hockey. Alors je suis capable d'en faire. Vivre au jour le jour, sans jamais savoir ce qui vient demain, aussi. »

Guy Carbonneau se tait, son regard se perd dans le vague des champs nus et gelés qui courent de l'autre côté de la fenêtre. *Cool* peut-être mais pas détendu pour autant. Guy Carbonneau n'a peut-être jamais fait la grève mais il sait une chose : au bout d'une semaine comme au bout d'un an, il n'y aura pas de gagnants glorieux mais beaucoup de perdants.

LES MÉDICAMENTS, FAUT PAS EN ABUSER!
Santé et Services sociaux Québec

CAMPS D'ÉTÉ

CAMP FERME BEAUVALLON
Filles et garçons de 6 à 14 ans
Équitation, animaux, piscine,
vélo B.M.X., etc. (514) 299.2506

Domaine Taschereau St-Ferdinand (Québec)
CAMPS POUR JEUNES 6-17 ANS
GARÇONS - FILLES
POUR INFORMATIONS SANS FRAIS
1-800-263-9551

Les Camps Petits débrouillards
Pour les jeunes de 9 à 13 ans
Sessions 1992
7 semaines de camp
28 juin au 18 août
Séjour d'une semaine ou plus
Centre écologique d'Arundel
75, Chemin de Barkmere, Arundel
(Québec) J0T 1A0
Tél.: (819) 687-9111, le soir

Programme d'immersion — Été 1992
Anglais langue seconde
pour garçons et filles de 14 à 17 ans
Les sessions sont axées sur le développement de la communication orale.
• Deux sessions:
1. Du 28 juin au 18 juillet
2. Du 19 juillet au 8 août
• Magnifique campus au coeur de l'Estrie
• Résidences modernes
CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE
Programme d'été
Anglais langue seconde
Lennoxville (Québec)
J1M 2A1
Tél.: (819) 564-3684
CAMPUS LENNOXVILLE CAMPUS
CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE
Journée d'information, samedi 23 mai (réservations)

RÉSULTATS loto-québec

Loto 6/49 — Tirage du 92-04-04

16 18 26 27 29 34
Numéro complémentaire: 8

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	2 741 078,40 $
5/6+	5	164 464,70 $
5/6	389	1 691,10 $
4/6	21 013	60,00 $
3/6	372 835	10 $

VENTES TOTALES: 20 467 793,00 $
PROCHAIN GROS LOT (approx.): 2 200 000,00 $
PROCHAIN TIRAGE: 92-04-08

Select 12 — Tirage du 92-04-04

9 11 12 20 22 34
Numéro complémentaire: 7
MISE-TÔT 9 16 35 42
GAGNANTS 143 — LOT 349,60 $

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	0	34 239,80 $
5/6	39	1 463,20 $
4/6	2 055	51,80 $
3/6	31 353	5,00 $

Ventes totales: 1 223 348,00 $
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00$

Extra — Tirage du 92-04-04

NUMÉROS	LOTS
276035	100 000 $
76035	1 000 $
6035	250 $
035	50 $
35	10 $
5	2 $

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

La révision de l'enseignement supérieur inquiète les étudiants

Isabelle Paré

D'AVIS qu'un débat sans paramètres est à l'image d'un match sans arbitre, l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEEQ) presse le ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Lucienne Robillard, d'afficher ses couleurs avant d'entamer sa commission parlementaire sur l'avenir des cégeps.

Inquiète du débat « sans limites » que prône Mme Robillard sur le réseau collégial, l'ANEEQ croit à tout le moins que le ministre doit présenter des propositions claires et délimitées.

« Il est un peu impensable d'arriver en commission parlementaire sans intentions précises. Oui, on pense qu'il y a anguille sous roche, même s'il est vrai qu'il est grand temps, après 25 ans, qu'on regarde l'ensemble du système d'éducation », a défendu hier Mme Julie Gervais, présidente de l'ANEEQ, qui rassemble une vingtaine d'associations étudiantes et environ 100 000 étudiants.

Plus encore, l'ANEEQ craint que toute cette opération qui a bon ton ne serve d'outil au gouvernement pour légitimer des intentions de rationaliser les coûts du collégial. Et l'ANEEQ, comme la CEQ et la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), craint que cette occasion ne soit qu'un moyen de ramener sur le tapis l'épineuse question des frais de scolarité au cégep.

D'ailleurs, estime Mme Gervais, il n'a été question que de coûts pour l'instant et l'on s'attend que les administrateurs des cégeps relancent l'idée de faire payer les étudiants. « Mme Robillard nous a promis que des frais de scolarité au cégep ne seraient jamais imposés sans un débat de société. Cette commission, n'est-ce pas le débat dont parlait Mme Robillard ? », a-t-elle soulevé.

De son côté, M. Denis Choinière, président de la FNEEQ (CSN), juge inquiétant le fait que le débat démarre de la même manière que celui amorcé sur la réforme de la santé. « Au début, on a parlé de réforme, de placer le citoyen au coeur du système, pour en arriver au financement. Ça nous inquiète de voir que ce débat prenne la même tournure », a-t-il fait valoir.

D'ores et déjà, le réseau collégial est au bord de l'asphyxie, plaide l'ANEEQ. Bien que des crédits supplémentaires de fonctionnement de 3,1 % aient été accordés au réseau collégial l'an prochain par le Conseil du Trésor, la population étudiante s'est accrue au même moment de 3,4 %. « En bout de ligne, ça fait moins d'argent pour chaque étudiant. Les classes sont de plus en plus nombreuses et les livres des bibliothèques de plus en plus vieux », insiste Mme Gervais.

De son côté, M. Raymond Johnston, vice-président de la Centrale de l'enseignement du Québec, fait valoir que le gouvernement ne peut plus se permettre d'avoir une vision à court terme en continuant à sabrer dans l'éducation. « Il y a un intérêt fiscal certain à ce que les étudiants poursuivent leurs études. Un décrocheur coûte beaucoup plus cher à la société qu'un jeune instruit », a-t-il défendu.

Pour protester contre les restrictions qui menacent le budget de l'éducation, l'ANEEQ tiendra une manifestation demain sur les Plaines d'Abraham à Québec, où l'on compte accueillir quelques centaines d'étudiants. Cette première sortie pourrait être le prélude à un automne qu'on prévoit déjà mouvementé, affirme le représentant de la FNEEQ.

« Pour nous, ça va être un automne 'chaud'. Car les gens veulent vraiment s'impliquer, et surtout faire connaître leurs positions sur d'autres points que le financement. Ce qu'on ne veut pas, c'est que l'orientation donnée au débat par Québec, nous fasse encore passer pour des conservateurs qui ne veulent que conserver les acquis. »

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Dix

quences. »

L'agence iranienne Irna, citant des sources militaires bien informées, a confirmé cette attaque quelques heures plus tard, en parlant de représailles suite aux attaques des Moudjahidin du peuple contre deux villages de l'ouest de l'Iran, samedi. Elle faisait état de plusieurs morts et d'enlèvements dans ces villages proches de Qasr-e-Chirine.

L'Irna a ajouté que des positions rebelles avaient été fortement bombardées mais n'a pas parlé d'un avion perdu et n'a pas localisé l'attaque.

Les Moudjahidin, principal mouvement d'opposition iranien qui possède plusieurs bases en Irak, parlaient eux de 12 avions ayant attaqué leur base proche de Khalès, située à 50 km de la frontière et 65 km au nord de Bagdad. Ils ont démenti les attaques de samedi dont Téhéran les accuse.

Les forces irakiennes et les Moudjahidin affirmaient chacun avoir abattu l'avion et fait prisonniers ses deux membres d'équipage, qui se sont probablement éjectés. Les Moudjahidin faisaient état d'un combattant tué et de plusieurs blessés par les bombes à fragmentation larguées lors des cinq passages des avions.

Leur dirigeant Massoud Radjavi a adressé un télégramme de protestation au secrétaire général de l'ONU et aux membres du Conseil de sécurité en demandant la condamnation du régime iranien ainsi que « la mise en place d'un embargo pétrolier et militaire ». Selon Radio Bagdad, le ministère irakien des Affaires étrangères a aussi envoyé un télégramme à Boutros Boutros-Ghali pour protester contre cette agression.

◆ La mort

construire et où le Rideau Vert vient de fêter sa quarantième saison (il y a eu une interruption de 1952 à 1956).

On l'appelait « Madame » depuis toujours dans le milieu théâtral. C'est qu'Yvette Brind'amour avait reproduit ici le modèle de « la directrice de théâtre », ces comédiennes qui dans les théâtres privés de Paris ont mené carrière et affaires en même temps (on pense à Marie Bell, à Edwidge Feuillère), se donnant des rôles à leur gré, pas toujours dans leurs cordes, engageant des metteurs en scène pour les diriger, gardant la main haute sur le spectacle et leur jeu. On l'appelait « Madame » à cause de ses rôles, aussi, lorsqu'on allait la voir jouer Marguerite Gauthier dans *La dame aux camélias*, l'*Adorable Julia* de Somerset Maugham; elle aimait jouer Giraudoux, Pirandello, Guitry, Musset, Anouilh, que dans le raffiné; des femmes du monde, une comtesse chez Marivaux, une actrice chez Tchekhov, une infante chez Montherlant...

Dans l'aura de légende qui émanait d'elle, pour les jeunes comédiens et comédiennes qui jouaient dans son théâtre, il y avait au premier plan « la loge de Madame ». Personne n'y avait accès, sauf pour de très grandes faveurs. C'était un véritable petit salon alors que les autres loges du Rideau Vert étaient des placards. Seules Mmes Madeleine Renaud et Madeleine Robinson avaient pu s'y installer lorsqu'elles ont joué au Rideau Vert, en 1966 pour Mme Renaud qui donna *Oh les beaux jours* de Beckett, en 1973 pour Mme Robinson pour *D'amour et de théâtre* de Gabriel Arout. En 1988 Jean Gascon n'y avait pas eu droit, alors qu'il jouait Firs dans *La cerisaie* de Tchekhov, ce qui devait être son dernier rôle à la scène.

Née à Montréal en 1918 dans un milieu bourgeois, son père était journaliste à *The Gazette*, Yvette Brind'amour a d'abord voulu devenir danseuse. Elle a suivi des cours chez Morenoff, on a pu la voir danser dans des revues de Gratien Gélinas au Monument national (les Fridolinades), mais le théâtre l'a vite interpelée. Un séjour à Paris, après la guerre, où elle a suivi des cours chez Charles Dullin et René Simon, où elle a fréquenté les théâtres, l'a convaincue que sa vie allait « appartenir » au théâtre. La rencontre avec Palomino allait l'amener à créer « son » théâtre dès 1948, elle à la direction artistique, et Metcha qui allait s'avérer experte dans l'administration d'un théâtre.

Tout juste avant le Rideau Vert, Mme Brind'amour allait vivre une expérience inoubliable en donnant avec ses camarades Muriel Guilbeault et Roger Garceau, dans une chambre de l'hôtel Windsor, devant l'auteur, une représentation de *Huis clos*. Jean-Paul Sartre était à Montréal pour une conférence, il avait su qu'une compagnie jouait sa pièce, et demanda à recevoir la distribution pour les entendre. C'est « L'Équipe » de Dagenais qui jouait *Huis clos* au Gésu tout juste quelques mois après sa création à Paris en 1945.

Janine Sutto, qui a connu Mme Brind'amour en 1939, nous en parlait au DEVOIR, hier. « On était les plus vieilles amies, on s'était connues lors d'une production de *L'Aiglon* au MRT Français, puis on a fait L'Équipe et les débuts du Rideau Vert. On a été voisines, aussi, à Vaudreuil, où ma fille Mireille (Deyglun) a fait ses premiers pas dans le salon d'Yvette. On a été très unies, et je peux vous dire qu'Yvette a eu une vie heureuse, qu'elle a pu faire ce qu'elle voulait. Yvette était une personne très chaleureuse pour les gens qui étaient près d'elle... »

Mme Brind'amour, dès le premier spectacle du Rideau Vert, *Les Innocentes* de Lilian Hellman, s'est faite metteur en scène. Sous le pseudonyme de Loïc Le Gouriadec, Paul Gury, le mari de Mme Brind'amour (ils divorcèrent), signait également des mises en scène au Rideau Vert où peu à peu on vit arriver des metteurs en scène comme Henri Norbert, Jean Faucher, Jean Dalmain, François Cartier, Florent Forget, Paul Blouin, qui allaient diriger « Madame » et sa troupe qui, longtemps, compta des comédiens fidèles aussi talentueux que Denise Pelletier, Marthe Thierry, Gérard Poirier, Benoit Girard, Monique Miller, Sutto, Guy Provost, Françoise Faucher, André Montmorency, Louise Turcot. Le couturier François Barbeau y a pratiquement habillé toutes les distributions.

Il fut étonnant de voir, en 1968, la création des *Belles-soeurs* de Tremblay dans ce théâtre voué au boulevard bon chic bon genre, conservateur, à l'esthétique surannée. Mmes Brind'amour et Palomino, comme les autres directeurs de théâtre, avaient été alertés par la lecture de la pièce de Tremblay. Personne se se risquait à proposer une production. Pressées par Denise Proulx et Denise Filiatrault, les directrices du Rideau Vert eurent l'instinct de dire oui. C'est ainsi que dans son théâtre de la rue Saint-Denis, cet été-là, le 28 août, éclatèrent les « sacres », le « joual » et le génie conjugué de Tremblay et Brassard.

Dans son théâtre, vite revenu au conservatisme après l'épisode des *Belles-soeurs*, Mme Brind'amour a aussi vu les débuts de la comédienne Geneviève Bujold, la création du texte de *La Sagouine* d'Antonine Maillet, la pièce de Marie-Claire Blais (*L'Exécution*). En 1966, le directeur du Théâtre d'Art de Moscou, M. Raevsky, y dirigeait *Les trois soeurs*. La compagnie voyagea quelque peu, à Paris en 1964 avec un Marivaux, à Moscou et Leningrad en 1965 avec *Une maison, un jour* de Françoise Loranger, à Rome en 1969 avec *Hedda Gabler*.

La comédienne Yvette Brind'amour fut inégale. Dans certains rôles, par exemple dans *Cher menteur* de Jérome Kilty d'après les lettres échangées par George Bernard Shaw et l'actrice Sarah Campbell, que je lui ai vu jouer lors d'une rare excursion hors de son théâtre, au Café de la Place, elle fut remarquable. Dans d'autres rôles, parfois, elle n'arrivait pas à investir totalement le personnage, gardant toujours une distance, une pudeur peut-être, qui retenait à l'intérieur d'une interprétation correcte un début de grandeur. Certains soirs on la trouvait maladroite, d'autres soirs on lui trouvait une force étonnante. Sans être une grande comédienne, elle a donné à son public du Rideau Vert d'innombrables soirées de théâtre où elle a su briller suffisamment à ses yeux.

On se souviendra d'elle dans les costumes de Barbeau, grecque et empesée pour Giraudoux, emplumée et mal à l'aise pour le *Songe* de Shakespeare, habillée de blanc chez Pirandello, de noir chez Lorca, avec crinoline pour Tourgueniev, mais il y a peu de chances qu'on retienne son dernier rôle en mamma italienne chez Eduardo de Filipo où la cuisson des pâtes semblait une activité à mille lieues de ses habitudes.

C'est un personnage de la galerie québécoise, rayon aristocratie, qui disparaît, autant qu'une femme qui s'était totalement donnée au métier de l'éphémère, une directrice qui avait eu toutes les ténacités. Elle laisse dans le deuil quatre soeurs, Metcha et le théâtre.

◆ Les affrontements

les rues en faveur de la paix et la moitié d'entre elles ont réussi à entrer dans le Parlement pour y organiser un *sit-in*. Les manifestants restés à l'extérieur ont alors été pris sous le feu de tireurs inconnus, ont rapporté des témoins.

Trois autres personnes ont été abattues à Sarajevo.

Des avions militaires ont survolé la ville et plusieurs explosions ont été entendues. Des tirs de mitrailleuses et de mortiers ont éclaté dans les rues de la ville, où de nombreux barrages ont été érigés par des hommes armés.

Les combats de la journée ont fait de nombreuses victimes et « de nouveaux blessés arrivent sans arrêt », a déclaré un membre de la Croix Rouge.

Alors que la Bosnie-Herzégovine n'a pas connu de combats aussi violents depuis la Seconde Guerre mondiale, les ministres des Affaires étrangères de la CEE se réunissent aujourd'hui pour se prononcer sur une éventuelle reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine. Celle-ci s'est prononcée le mois dernier par référendum pour son indépendance.

L'état d'urgence a été décrété samedi dans cinq villes — Travnik, au nord-ouest de Sarajevo, Posusje, Livno, Tomislavgrad et Siroki Brijeg dans le sud-est.

À l'issue d'une réunion de la présidence bosniaque, boycottée par les Serbes, le président Alija Izetbegovic, un musulman, a ordonné la mobilisation des réservistes de la police et des unités de la défense territoriale.

Des députés serbes de la république ont exhorté la population à ignorer cet ordre qu'ils ont qualifié d'encouragement à la guerre civile.

Selon les télévisions bosniaque et croate, des avions de l'armée fédérale ont appuyé les Serbes et attaqué les positions croates dans la ville de Kupres, à 90 km à l'ouest de Sarajevo. Des duels d'artillerie font rage dans la région.

La radio de Sarajevo a affirmé que des centaines de personnes avaient été tuées ou blessées à Kupres mais cette information n'a pu être confirmée de source indépendante.

En Croatie, la radio de Zagreb a annoncé que 27 personnes avaient été tuées vendredi dans l'est de la république. L'armée yougoslave a fait état de 25 morts parmi les soldats fédéraux et les combattants serbes.

La guerre de Croatie a fait plus de 6000 morts depuis le 25 juin dernier, date de la proclamation d'indépendance de cette république. Les pilonnages et tirs se sont poursuivis ce week-end, malgré l'arrivée dans le port croate de Rijeka d'une première partie de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU), soit 1300 casques bleus français. Au total, la force comprendra 14 000 hommes.

◆ Les services

immédiatement et publiquement l'intention du syndicat de se conformer à l'ordonnance » qui, une fois homologuée en Cour supérieure, a le même effet qu'une décision du tribunal. Sa transgression devient donc assimilable à un outrage au tribunal.

L'ordonnance s'applique non seulement au syndicat, à ses agents, officiers et employés mais aussi à chacun des 209 syndiqués, qui ont ainsi reçu l'ordre « d'exercer leurs fonctions habituelles » aujourd'hui.

Plus tôt, le Conseil avait convoqué le Syndicat de l'entretien et la STRSM après avoir pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée syndicale convoquée pour hier soir. On y précisait à l'item 2 que les membres seraient appelés à se prononcer sur une « grève de 24 heures » lundi pour examiner collectivement la procédure de « bumping » et les vacances qu'elle engendre dans les services.

Le Syndicat de l'entretien de la STRSM (CSN) a justifié la tenue de sa « journée d'études » par l'ampleur des congédiements qui résultent de la restructuration des services en cours. Cette restructuration a provoqué de nombreux déplacements de personnel en raison du système de « supplantation » (bumping) qui sert à combler les postes devenus vacants.

Selon les porte-parole syndicaux, cette affaire a énormément envenimé le climat des relations de travail dans cette société publique, au point de justifier une réunion des employés afin de faire le point. Depuis le 14 mars, plus de 800 griefs se sont accumulés, en plus des 144 logés pour contester les séquelles de la formule de supplantation.

Les représentants syndicaux ont alors avancé une proposition de compromis au Conseil, indiquant clairement qu'ils cherchaient une voie d'évitement au conflit. En vertu de cette proposition, le Conseil bloquerait par ordonnance les nombreuses supplantations en cours et suspendrait le cours des mises à pied pendant un mois. Ce répit permettrait, selon la proposition syndicale, à un médiateur nommé par le Conseil de tenter de désamorcer la crise en cours. L'ordonnance finalement émise leur donne, somme toute, ce qu'ils voulaient et que la procédure de griefs ne permettait pas d'obtenir.

La STRSM n'était pas chaude à l'idée d'un tel moratoire qui paralysait momentanément ses projets. Elle a plutôt indiqué qu'elle se soumettrait à un arbitrage accéléré, ce que le Conseil a écarté.

La STRSM a par contre obtenu que le Conseil interdise tout arrêt de travail même si, à son avis, ses effets se seraient peu fait sentir ce matin mais, progressivement, en fin de journée et surtout demain matin puisque l'absence des employés se fait toujours sentir à retardement.

Le Conseil statue clairement sur la nature « illégale » de ce conflit puisque, dit-il, aucun avis n'a été envoyé conformément à la loi et qu'aucune liste de services d'urgence ne lui est parvenue. Le Conseil estime que cette grève est « vraisemblablement susceptible de porter atteinte » aux services attendus par des dizaines de milliers de personnes et qu'il se doit, en pareilles circonstances, de l'interdire tout en tentant d'oeuvrer à la solution du conflit en cours.

◆ Bob Rae

fonds. »

Avec Frank McKenna du Nouveau-Brunswick et Joe Ghiz de l'Île-du-Prince-Édouard, Bob Rae complète le triumvirat de premiers ministres qui se sont rendus à Montréal récemment sonder Robert Bourassa sur la Constitution en prévision des négociations politiques qui s'engagent cette semaine. Avec Don Cameron de la Nouvelle-Écosse et Michael Harcourt de la Colombie-Britannique, ils composent le groupe que le gouvernement fédéral a tendance à percevoir comme le plus flexible à la table provinciale.

Leurs quatre autres collègues ont des positions plus tranchées. Clyde Wells de Terre-Neuve et Don Getty de l'Alberta ont déjà indiqué qu'ils insisteraient jusqu'à la fin pour un Sénat égal, élu et efficace. Gary Filmon du Manitoba affiche encore des réserves sur la société distincte ainsi que plusieurs aspects du dossier du partage des pouvoirs. Quant à Roy Romanow de la Saskatchewan, ses positions sont encore difficiles à cerner.

Par comparaison, vendredi soir, Bob Rae n'a insisté sur aucune demande ontarienne à proprement parler à régler dans le cadre de ces pourparlers, effleurant le fait que son projet de charte sociale est toujours sur la table. En privé, il a assuré Robert Bourassa qu'il l'appuierait sur la question d'une nouvelle répartition des pouvoirs encore que sa province à lui, confie-t-il, n'a pas d'appétit pour de nouveaux pouvoirs.

Et au cours de son entretien au DEVOIR, il s'est défendu à plusieurs reprises d'être « un bon ami du Québec ». Récemment en privé, certains au sein du gouvernement Bourassa lui ont reproché ses initiatives constitutionnelles et l'ont décrit comme un boy-scout. « J'ai l'habitude d'être sous-estimé, répond-il. J'imagine que c'est mieux que d'être surestimé. »

Défense nationale / National Defence

AVIS AU PUBLIC

ZONE DANGEREUSE LAC SAINT-PIERRE

En 1952, le Gouvernement fédéral désignait comme ZONE DANGEREUSE la partie du lac Saint-Pierre située au sud du chenal de navigation et autorisait le Centre d'essais et d'expérimentation de la Défense nationale à Nicolet d'y procéder au tir d'artillerie. La délimitation exacte de cette ZONE DANGEREUSE figure à la fin du présent avis.

L'expression ZONE DANGEREUSE signifie, dans ce cas, que des tirs d'artillerie peuvent être effectués en tout temps à l'intérieur de cette zone et que toute personne qui en franchit les limites peut être exposée au danger. En dépit du fait que le ministère de la Défense nationale prend toutes les mesures raisonnables en vue d'éviter que des accidents ne se produisent, quiconque pénètre dans la ZONE DANGEREUSE le fait à ses risques et périls.

Le ministère de la Défense nationale est également propriétaire d'un lopin de terre longeant la rive sud du lac Saint-Pierre et qui s'étend de la rivière Nicolet à une pointe de terre connue sous le nom de Longue Pointe située directement au nord du village de Baie du Febvre. Ce lopin est clôturé et un nombre suffisant d'affiches portant l'inscription ENTREE INTERDITE y sont installées. Toute personne qui enfreint ce règlement s'expose au danger. Veuillez prendre note que ce terrain est aussi officiellement reconnu comme réserve d'oiseaux et qu'il y est strictement interdit de chasser.

Toute personne découvrant un objet suspect soit à l'intérieur des limites de la ZONE DANGEREUSE, soit en aval du fleuve ou ailleurs doit éviter de le déplacer, marquer le mieux possible son emplacement et prévenir le détachement local de la Sûreté du Québec. Bien que la majeure partie des projectiles tirés dans la ZONE DANGEREUSE soient inoffensifs, certains peuvent être une source de danger et la distinction entre ces deux catégories ne peut être établie que par des experts en la matière. Il est strictement interdit de collectionner ces objets et tenter de les déplacer ou même y toucher de façon non avertie pourrait être dans certains cas bien spécifiques extrêmement dangereux.

Le présent avis ne comporte aucune modification des conditions en vigueur; il n'est publié qu'à titre de rappel à tous les intéressés.

DÉLIMITATION DE LA ZONE DANGEREUSE

Commence à un point de la digue de l'île Moras, à proximité de l'embouchure de la rivière Nicolet, à N 46° 15'00" de latitude nord W 72° 39'14" de longitude ouest;

et de là, en direction ouest, à 46° 15'00" de latitude nord jusqu'à un point situé à environ 455 mètres de la ligne du chenal de navigation à 46° 15'00" de latitude nord et 72° 43'20" de longitude ouest;

de là suivant la ligne sud du chenal de navigation, à une distance de quelque 455 mètres jusqu'à un point situé à 46° 09'20" de latitude nord et à 72° 56'20" de longitude ouest;

de là, vers le sud-est jusqu'à la Pointe à Comtois, située à l'est de l'embouchure de la rivière Saint-François, à 46° 07'21" de latitude nord et à 72° 55'00" de longitude ouest;

de là, vers le nord-est, le long de la rive sud du lac Saint-Pierre jusqu'à un point situé à 46° 12'17" de latitude nord et à 72° 39'24" de longitude ouest;

de là, vers le nord-est, jusqu'à un point situé sur la rive ouest de la rivière Nicolet à 46° 13'58" de latitude nord et à 72° 38'28" de longitude ouest;

de là, vers le nord, le long de la rive ouest de la rivière Nicolet jusqu'au point de départ.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense Nationale

Ottawa (Ontario)
Canada
17630-77

Canada

Défense nationale / National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE FARNHAM (QUÉBEC)

Des exercices de tir aux armes portatives se poursuivront de jour et de nuit au Champ de tir de Farnham (Québec) jusqu'à nouvel ordre.

Ce champ de tir se trouve sur une propriété du MDN, située à l'intérieur du Camp militaire de Farnham, sur la rive gauche de la rivière Yamaska, à environ 2,8 km au nord-ouest de Farnham. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

Défense nationale / National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE SAINT-BRUNO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champ de tir de Saint-Bruno.

La zone de danger est circonscrite par les limites du camp de Saint-Bruno près de Saint-Basile-le-Grand (Québec), et sise dans la paroisse Sainte-Julie (cinquième concession) et la paroisse Saint-Bruno. Il est possible d'obtenir une description du champ de tir de Saint-Bruno en s'adressant au chef des opérations de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

AMNISTIE INTERNATIONALE
(514) 766-9766

L'équipe du DEVOIR **LA RÉDACTION** Journalistes : **à l'information générale** : Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morrier, Laurent Soumis, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (*photographes*); **à l'information culturelle** : Pierre Beaulieu, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque (Le Plaisir des livres), Nathalie Petrowski, Odile Tremblay; **à l'information économique** : Robert Dutrisac, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; **à l'information politique** : Josée Boileau, Pierre O'Neill (*partis politiques*), Gilles Lesage (*correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec*), Jocelyne Richer (*information générale et parlementaire à Québec*), Michel Venne (*correspondant parlementaire à Québec*), Chantal Hébert (*correspondante parlementaire à Ottawa*), Jocelyn Coulon (*politique internationale*), François Brousseau (*éditorialiste politique internationale et responsable de la page* Idées et événements); **aux affaires sociales** : Paul Cauchon (*questions sociales*), Caroline Montpetit (*enseignement primaire et secondaire*), Isabelle Paré (*enseignement supérieur*), Louis-G. Francoeur (*environnement*), Sylvain Blanchard (*relations de travail*), Clément Trudel (*affaires juridiques*), Suzanne Marchand (*adjointe à la direction*), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (*commis*), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (*clavistes*), Marie-Hélène Alarie (*secrétaire à la rédaction*), Isabelle Baril (*secrétaire à la direction*). **LA DOCUMENTATION** Gilles Paré (*directeur*), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (*Québec*), Rachel Rochefort (*Ottawa*). **LA PUBLICITÉ** Lise Millette (*directrice*), Jacqueline Avril, Caroline Bourgeois, Brigitte Cloutier, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major, Nathalie Thabet (*publicitaires*), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (*maquettistes*), Johanne Brunet (*secrétaire*). **L'ADMINISTRATION** Nicole Carmel (*coordonnatrice des services comptables*), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (*secrétaire à l'administration*), Raymonde Guay (*responsable du financement privé*) **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Christianne Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zuida, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (*superviseur aux promotions des abonnements*), Louise Paquette. **LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS** Yves Williams (superviseur), Françoise Blanc, Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombe, France Grenier, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Quebecor Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS — 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is $ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER : send address changes to : Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

Un chuchotement qui gêne mais qui persiste : et si Bouchard était chef du PQ...

Maurice Girard
de la Presse canadienne

OTTAWA — Avec un leader moins populaire dans l'opinion que son parti, les souverainistes se tireraient-ils mieux d'affaire si M. Lucien Bouchard prenait la direction du Parti québécois ?

La question est gênante pour le leader du Bloc québécois. Plus qu'on ne le pense parce qu'elle mine l'objectif de la souveraineté, qu'il appelle de tous ses voeux, et qu'elle pourrait être source de division chez les troupes souverainistes à une période charnière de l'histoire de la province et, peut-être, du pays.

« C'est le genre de questions qui m'embarrassent le plus parce que le seul fait que ce soit publié, leur seule parution, crée un problème. Et je ne veux pas créer de problèmes à personne et encore moins à M. Parizeau », répond M. Bouchard au cours d'un entretien de près de deux heures à son bureau de la colline parlementaire à Ottawa.

Pourtant, on en parle plus ou moins ouvertement chez les nationalistes et les nouvelles recrues du Bloc. « On entend ça aussi dans les sondages et chez les auditeurs qui nous téléphonent. Les gens ont de la difficulté à accrocher à Parizeau », affirme Jean-François Bertrand, chef d'antenne le midi à la station CJRP, de Québec.

Cet ancien ministre des Communications dans le cabinet de René Lévesque (1981-1985) anime une tribune téléphonique et gravite toujours dans les cercles péquistes de Québec. Il soutient que « les gens sentent que Parizeau a de la difficulté à décoller, mais personne ne croit que le PQ va s'en débarrasser avant les prochaines élections. Mais on croit que si Bouchard était là, le PQ aurait de meilleurs résultats », affirme-t-il.

Des entretiens informels avec certains membres du PQ en mettent plusieurs à la gêne. Ils reprennent en général le commentaire fait récemment sur la question par le « gourou » politicologue québécois, M. Léon Dion : « Je ne veux pas parler de ça », a-t-il dit sèchement.

Lui aussi ancien ministre du PQ, Marcel Léger affirme que de multiples sondages confirment que M. Bouchard bat non seulement M. Parizeau en popularité dans le grand public mais ses militants sont plus satisfaits de son travail que les péquistes peuvent l'être de la prestation de leur président (80 % contre 68 %).

« Il y a plus de gens satisfaits de M. Bouchard que de M. Parizeau dans l'ensemble de la population. M. Parizeau semble avoir fait le plein de sa crédibilité économique », affirme M. Léger. La montée au firmament des sondages du chef du Bloc tient au fait que les électeurs ressentent maintenant le besoin d'un leader « charismatique » à l'approche d'une période chargée d'émotions, explique-t-il.

« Les gens trouvent une sorte d'authenticité chez M. Bouchard », dit M. Léger. Les récentes enquêtes d'opinion ramènent une constante : les Québécois préféreraient M. Bouchard à la direction du PQ. « C'est ce que j'entends partout », admet le sondeur.

À la permanence du PQ à Montréal, le porte-parole René Blouin rappelle qu'au sein même du parti, la question du leadership ne se pose virtuellement pas. Il fait état des résultats d'un sondage interne de M. Michel Lepage qui place M. Parizeau devant M. Bourassa quant à la préférence des Québécois comme premier ministre (35 % contre 29.7 %).

« Au dernier congrès du parti, M. Parizeau a obtenu l'appui de 92 % des militants. (...) Qu'il y ait des gens dans un parti moins satisfaits, il n'y a rien d'anormal là-dedans », souligne M. Blouin.

Le leader en chambre du Bloc québécois, M. Jean Lapierre, hante depuis peu temps les cercles nationalistes et y découvre, étonné, ses diverses chapelles. Il convient que les comparaisons Parizeau-Bouchard coulent à flots. « Il n'y a pas une assemblée où les participants ne parlent pas du jour où M. Bouchard sera de retour au Québec. À cause de son appui personnel dans tous les sondages, les péquistes aimeraient le voir associé à leur équipe. Ça pourrait être en tandem », se contente-t-il d'observer.

Le principal intéressé rabroue ouvertement tous ceux qui abordent la question devant lui, y comris les journalistes. « Il ne faut pas diviser les souverainistes à l'approche d'une période historique. La pire chose qui pourrait arriver, c'est qu'il y ait un rayon de soleil qui passe entre moi et M. Parizeau. Je m'emploie à colmater toute brèche. Nos rapports n'ont jamais été meilleurs », soutient Lucien Bouchard.

Et puis, note le chef du Bloc, M. Jacques Parizeau sera « l'homme de la situation » pour la transition économique vers la souveraineté, « lui, le meilleur ministre des Finances de tout le pays ». Il veut « que ce soit lui qui le fasse. Surtout, conclut-il, si je décide, après, d'aller en politique (provinciale) ... »

PHOTO JACQUES GRENIER

Déjeuner tumultueux
Une centaine de manifestants ont chahuté hier, à Verdun, le ministre et président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, qui se rendait à un déjeuner avec des partisans libéraux. Venant principalement de la CSN et de l'Union des employés de services, les manifestants avaient fait le pied de grue une bonne heure avant de dire leur désaccord avec les décisions du Conseil du Trésor du Québec sur les négociations dans le secteur public. L'homme politique les a pointés du doigt et s'est glissé ensuite, sous escorte, dans la salle où il était attendu.

Québec poursuit son boycott constitutionnel

Robert Lefebvre
de la Presse canadienne

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec continuera cette semaine de boycotter les rencontres constitutionnelles multilatérales en ne se présentant pas à la conférence de deux jours qui se tiendra à Halifax, mercredi et jeudi.

Après celle du 12 mars dernier à Ottawa, cette rencontre sera la deuxième d'une longue série de conférences qui ont été convoquées par le ministre fédéral Joe Clark pour tenter de trouver une formule de compromis en vue de présenter des offres formelles au Québec.

Une telle rencontre doit avoir lieu chaque semaine d'ici à la fin du mois de mai, l'échéance fixée pour la présentation de ces offres. Y ont été invités les ministres provinciaux responsables des affaires canadiennes ou les premiers ministres, ainsi que les quatre porte-parole autochtones et les deux représentants des Territoires du Nord-Ouest.

Pour ce qui est du Québec, ni le premier ministre Bourassa ni son ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes Gil Rémillard n'y participeront.

Le Québec n'y déléguera même pas d'observateurs comme il l'avait fait à la conférence du 12 mars. Il avait alors délégué deux sous-ministres intimement associés au dossier, Mme Diane Wilhelmy et M. André Tremblay.

« Aucun élément nouveau ne nous permet de réviser notre stratégie (depuis léchec de l'accord du lac Meech en juin 1990). Il n'y a toujours pas de garantie de résultats », a commenté en début de week-end l'attachée de presse du premier ministre, Mme Sylvie Godin, pour justifier l'absence du Québec.

Et ce n'est pas de ses homologues Frank McKenna, du Nouveau-Brunswick, Joe Ghiz, de l'Île-du-Prince-Édouard et Bob Rae de l'Ontario, qu'il a reçus à son bureau de Montréal jeudi et vendredi que M. Bourassa a obtenu quelque garantie que ce soit à ce sujet.

Au bureau de M. Bourassa, on niait qu'il s'agissait d'un blitz pour faire avancer le dossier. On soulignait seulement qu'il est normal pour le premier ministre du Québec de discuter avec certains de ses homologues provinciaux, de façon bilatérale, à ce stade-ci du calendrier constitutionnel.

Mais au bureau du ministre Gil Rémillard, on n'hésite pas à dire que le temps presse et que les négociations ont maintenant franchi l'étape du sprint.

Le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes a eu lui aussi quelques entretiens bilatéraux récemment. Il a rencontré notamment MM. Sihota (Colombie-Britannique), Horsman (Alberta) et Blanchard (Nouveau-Brunswick).

Aucune autre rencontre n'est inscrite toutefois à l'agenda du ministre Rémillard pour les prochains jours.

Ce sont ces conférences qui pourraient déterminer les chances d'une entente constitutionnelle que recherche à tout prix le premier ministre Brian Mulroney.

Un nouvel échec de ces rencontres pourrait conduire tout droit au référendum pancanadien qui est de plus en plus fortement évoqué par M. Mulroney.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100-199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100-150 Achat-vente-échange
160-199 Location

200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200-250 Achat-vente-échange
251-299 Location

300-399 MARCHANDISES

400-499 OFFRES D'EMPLOI

500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

600-699 VÉHICULES

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **286-1200**

Télécopieur: **286-8198**

Pour placer votre annonce par la poste:
C.P. 6033, succ. Place d'Armes
Montréal, H2Y 3S6

100 Visites libres

MAGNIFIQUE CONDO: Outremont-adj, très ensoleillé, coin de rue, foyer, grande terrasse. A voir absolumentl 270-5551

101 Propriétés à vendre

A ROSEMONT, 4880 Bellechasse coin 35ième, cottage luxueux 40 x 35, 4 chambres. Possibilité de bureau, grande cuisine avec verrière, chambre froide 20 x 20. **255-6902.**

A VENDRE/A ÉCHANGER
DUVERNAY. Maison de prestige pour immeuble à revenus. 661-9053.

ANJOU, Roi-René, split-level, 8 pièces, garage, thermopompe, tout rénové. 351-1658 repondeur.

BORD DE L'EAU, Ile de Montréal, sur rivière des Prairies à Roxboro (navigable), maison 3 c.c., terrain 6050 pi.ca. Occ. imm. 199 500$. 684-5987

CENTRE-VILLE, Château, 2 c.c., style victorien, près Ritz Carlton. Ou à louer. Pas d'agent. **849-6891.**

OUTREMONT, cottage luxueux détaché, pierres, 2 foyers, 5 chambres, 725 000$. 277-0459.

REPRISES DE BANQUE
Encan Canada et Etats-Unis. Prix incroyables. Maisons, terrains, etc... Lundi au vend. 8h à 17h. Service J.I.W.F.
856-1097 - 856-1098

RIVE-NORD, secteur paisible, de luxe + garage-atelier, 4 c.c., super c/maîtres. **Pas d'agents. 478-5976.**

ST-LAMBERT
Cottage, 4 c.c., foyer, sous-sol fini, prix réyisé. Vente privée. **671-4350**

103 Condominiums Co-propriétés

AHUNTSIC: André-Grasset, 4 1/2, 1 c.c., mezanine, l/vaisselle, toit-terrasse ensoleillé, garage. 388-6682.

BEAU PETIT 5 1/2, très éclairé, int. rénov. idéal artiste. 209, Bernard-O. 89,000$. 271-9232. 341-7528

CENTRE-VILLE
RUE SIMPSON. Condos à vendre, à partir de 50 000$. 935-6173.

103 Condominiums Co-propriétés

ILE PATON, promenade de Iles, 1 chambres, tapis verrière, bain tourbillon, appareils ménagers, garage, 80 000$. 626-2976, soir.

LAVAL, 4 1/2, garage, foyer, 4 unités, 5% comptant pouvant provenir des REER, crédit taxe minicipale jusqu'à 4500$. 669-0724.

MÉTRO VIAU, 1989, luxueux, plusieurs extra, seulement 118 000$. Faut vendre rapidement. 257-9053.

PARC LAFONTAINE
Condominium 4 1/2 pièces, bâtiment de 1988, comprenant 8 unités demi sous-sol évalué par la ville à 77 400$. A sacrifier pour 67 000$. Jour 686-5086, soir et fin de sem. 435-3723.

PRES HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT
Condominium de prestige, tour du Méritas, 6ième étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1 500 pi.ca. plus terrasse près de 400 pi.ca., 2 s./bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix 210 000 $ sur rendez-vous: **jour: 987-3838, soir: 388-2704**

RUE RIDGEWOOD Spacieux 3 1/2, très tranqu., cuis./frigo, jardin. 735-4192.

ST-HUBERT: condo neuf à louer ou à vendre, 2 planchers, 2 s/bains, 2 c.c., 800$. 923-0528.

105 Propriétés à revenus

C.D.N., rue McKenna, spacieux duplex, cuisine rénovée, stat. S.V.P. pas d'agent. 343-0859.

LAURENTIDES: 25 min. Tremblant. Duplex-chalet meublé. Revenu 9,500$. On demande 58,000$, cause départ. 647-1792

ST-DOMINIQUE PRES ST-ZOTIQUE
Triplex, rev. 15 660$, prix 139 000$
327-2253

TERREBONNE, 5 logements, 1 x 5 1/2, 4 x 4 1/2, 1987, revenus 28 800$. Pas d'agents. Prix réduit: **492-5796**

105 Propriétés à revenus

TRIPLEX A VENDRE, St-Eustache, Ste-Thérèse. Construction récente, poss. propriétaire occupant. 942-6272

120 Laurentides

AUBAINE
Divorce. Liquidation 30% en dessous de l'évaluation, const. 91, vue panoramique, 8 min. de St-Sauveur. Financement disponible. Appelez Jean-Marc. 514-229-8298 ou mobile, 514-942-8207.

LAFONTAINE, bung., piscine creusée, bain tourbillon, garage double, pavé uni, prix sacrifié, 135 000$. 591-8461, 438-7126, 438-4899.

MAISON 28 x 38, bain tourbillon, foyer, 10 km de St-Sauveur. **514-435-7766.**
Soir et fin/sem. 435-0637

121 Cantons de l'Est

A MAGOG, style Viceroy, rue **Mt-Orford,** près **lac Memphre.,** 3 c.c., gar x 2. 160 000$. **1-819-843-9441.**

LAC BROME MANOIR INVERNESS. Élégante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi.ca., plus terrasse, 2 c.c., 1 s./bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquilité. A moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs 4 saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 $ Sur rendez-vous:
jour: 987-3838, soir: 388-2704.

LAC LOVERING, 7 acres boisés, location idéale pour futur développement 72 milles de Mtl, 553 pi. façade sur lac. 700 000$. 658-5636.

MAISON bord de l'eau, 1977, à Windsor, 24 x 36, 68 000$. **819-845-7280.**

130 Maisons de campagne

NAPIERVILLE. Maison centenaire, rénovée, 11 pièces, terrain. 54 000 pi.ca., boisés, 25 min. pont Champlain. 454-2568.

130 Maisons de campagne

ST-ANICET, ferme 104 acres avec écurie, 105 000$. Inf.: 1-377-4177.

132 Chalets

BORD RIVIERE à truite, pour amoureux de la nature et de l'isolement, 102 000 pi.ca., terrain boisé, const. impeccable, foyer, 3 chambres, 65 000$. Re/max Lan. Inc. crtr, L. Gadbois. 1-759-3008.

134 Terre/fermes

87 ARPENTS: 13 km Joliette, prix pour vente rapide. **388-4844**

ST-EUSTACHE: Ranch à vendre, 28 arpents, espace pour 30 chevaux, maison trois garages, écurie. 621-7110.

135 Terrains

A MONTRÉAL
Terrains boisés, différentes grandeurs, prêts à bâtir, zonés unifamiliales. 331-8853

BIEN SITUÉ, D.D.O., semi-commercial, boul. de Sources/Roger Pilon, 610' x 200', 123 000 pi.ca. **271-4594.**

ST-BRUNO, sommet Trinité, prêt à construire, 3.50$/pi.ca. **441-0918.**

ST-SAUVEUR: rue du Baron, 16 000 pi.ca., payé 76 000$ réduit à 70 000$. 766-5141.

150 Transactions diverses

VENDRAIS part vacances Aristoclub, CHATEAUMONT, ST-SAUVEUR, face pentes ski et cascades d'eau. Infos Daniel Moisan. Jour 872-2477, soir 645-5410.

160 Appartements-logements à louer

8 1/2 luxueux, éclairé, restauré, St-Hubert/Cherrier, ent. lav/séch. Hélène ou Denis. 849-5093.

10 MIN. U de M gr. 6 1/2, s/loc., haut duplex, Ed. Montpetit, ensol., chauffé, eau chaude, station., garage, électromén., libre, 790$, s 458-1376, j 273-9633

160 Appartements-logements à louer

4 1/2, 3e, JUIL., près métro Verdun et centre-ville. Ent. lav./séch., chauf., élect. 440$. 769-6455.

6263 DES ÉCORES. 6 1/2 tout rénové, 1er juin. 620$. 727-8432.

A AHUNTSIC: 5 1/2 et 4 1/2: près de métro, église, école, CEGEP et stationnement. Beau jardin. 381-8671

A SOUS-LOUER: centre-ville, 4 mois, avr.-sept. Idéal professionnels, meublé, équipé.
849-0504

A VERDUN, boul. Lasalle, 3 1/2 très propre, 3ième ét., ent. lav/séch., gr.balcon, métro/aut. 375$. 766-1338.

AHUNTSIC, Place Meilleur, app. neufs, 2 1/2 à 4 1/2, poêle/frigo. 277-4606.

AHUNTSIC, bas duplex, métro, 6 1/2 avec s/sol, libre avant juillet si désiré. 655$. 384-0298.

BENNETT: 1898, grand 4 1/2 fermé, 1er étage, planchers bois franc, entrée lav/séch., près marché Maisonneuve. 425$. 681-5714.

BERNARD/DU PARC, 6X4 1/2, neufs, éclairés, 1 c.c. fermé, poêle frigo inclus, entre 450$ - 590$, r.v. 683-5555, Louis ou Emmanuel.

BOUL. ST-JOSEPH-EST: Grand 3 1/2 chauf., propre, tranqu., poêle/frigo, balcons, 485$. Juillet. 521-4498

BOUL. VIAU: près Jarry. Grand 5 1/2, haut duplex, redécoré, poss. stat., 555$/mois. 374-1987

C.D.N., grand duplex, 2 min. U de M, impeccable, chauf./eau chaude, cuisine rénovée. 343-0859.

C.D.N., haut duplex, 5 1/2, rénové, pour personne calme et soigneuse, soleil et verdure, 650$, non chauffé. 738-2091

CHATEAU LAUZANNE
2121 Tupper, 3 1/2, avec mezzanine, piscine, sauna, sun deck, garage, metro, 933-3362

CHEMIN STE-CATHERINE
Superbe haut duplex, grand 7 1/2, 4 ch. à c. avec garage chauffé. Près Hôpital Ste-Justine, Collège Brébeuf et Université de Montréal. Chauffé, poêle et réfrigérateur.
1 200$/mois. Libre immédiatement. 737-7554, demandez Pierrette Beaudin.

FACE U. de M. Magnifiques 5 pièces, libre, 685$. - 6 pièces, juillet, 715$. Références. 738-6824

GRAND 7 1/2, rénové, Beaubien/de Normanville, garage à louer 65$. Juillet ou + tôt. 676-6810

LAURIER OUEST, 7 1/2, immeuble de prestige, boiseries, lumière, 1,300$. Après 18h.: 948-4303

LONGUEUIL, penthouse à sous-louer. Jour 594-3060, soir: 651-1160.

MÉTRO GUY, 2 1/2, s/louer, luxueux, tout inclus, 450$/mois, après 14h. 939-6272.

N.D.G., r-de-ch., rénové, boiseries, 6 1/2 + s/sol fini, proximité écoles, garderies, métro et autoroutes. Garage, 4 appareils, 900$, juil. 931-4036.

OUTREMONT (STUART), 8 1/2 chauf., près métro et stat., 1300$. 849-8810 (8h-16h30), 274-9395 (soir). Steeve ou Deen.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenceurs, chauffé. 849-7061.

251 Bureaux à louer

251 Bureaux à louer

BUREAU DE PRESTIGE
EN
SOUS-LOCATION

Bureaux privés, meublés (ou non)
Ambiance professionnelle
Édifice de prestige, occupé à 98%
Accès rapide aux autoroutes
Secteur est de Montréal

2324 pi.ca. aux étages supérieurs
Quatre bureaux exécutifs
Quatre bureaux adjoint-exécutif (ou secrétaire)
Deux bureaux d'appoint
Une salle de conférence
Une salle de réception-téléphoniste
Deux locaux entrepôt-papeterie

Sous-location clef en main
Espaces de stationnement intérieur réservés
Deux mois de loyer gratuit

Disponibilité immédiate
Téléphone: 493-4743
De 8h30 à 17h00 du lundi au vendredi

07-04-92

160 Appartements-logements à louer

OUTREMONT gr. 5 1/2, clair, 3è, rénové, l./vais., plaque/four encastrés, buand., tourbillon, 950$. 271-6142

OUTREMONT, Antonine Maillet/Duchamp, libre mai, haut de duplex, 8 1/2 spacieux, 4 c.c., 2 s/bains, boiseries, gdes fen., très propre, 2 balcons, chauffé, garage. 1500$. 739-2913.

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 chemin Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym., "sun deck". 277-5873.

OUTREMONT: beau 6 1/2, clair, chauffé. Duplex dét., 2 s/bains. près parc. 1200$. **341-2903.**

PLATEAU luxueux 6 1/2, De Lorimier/Mt-Royal, rénové, stationnement, juillet. 725$. 1-371-9912.

PRES CENTRE-VILLE
1 MOIS GRATUIT
Beaux logements: 3 1/2 -350$, 4 1/2 - 440$, 5 1/2 -460$, stat. ext. gratuit. Près métro. **939-3626, 938-0707**

ST-BRUNO: 3 1/2, 4 1/2 de luxe dans un oasis de verdure, sécurité, confort. 441-2789, 653-8536, 441-9538.

ST-LAURENT, haut duplex, 6 1/2 chauf., près métro/train banlieue, ensoleillé, 2 balcons. 747-3236.

VÉRITABLE AUBAINE
Rigewood, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, vue superbe, 595$. 946-9511.

164 Condominiums à louer

PARC ANGUS, condo, grand 4 1/2 libre immédiatement, 1005/mois rabais jsuqu'en juillet 93. 447-9366.

165 Propriétés à louer

BORD RIVIERE MILLES-ILES
ROSEMERE cottage 8 pièces, s/sol fini, 2 foyers, 1 s/bain, 3 s/d'eau, garage, grand terrain. 965-3223, 437-6420.

OUTREMONT: maison de ville de prestige, 3 chambres, garage int., poêle, appareils ménagers inclus, chauffé, frais peint, très éclairé.
656-1874, 259-4804

ST-HIPPOLYTE: maison à louer, bord de l'eau, 3 c.c., 750$/mois, avec possibilité d'achat. 1-563-2168.

V. ST-LAURENT. Grande maison, chauffée, éclairée, paysager, garage double. 1,500$. 662-2726 - 747-6892

176 Chalets à louer

A bas prix, 2-5-7 jours, 2 à 8 personnes, à partir 50$/jour. Plage, lac.
819-327-2360 après 18h

180 A partager

GRANDE FILLE et petit homme cherchent co-loc. masc. afin de partager magnifique 6 1/2 avec vue sur fleuve. Verdun ouest, 10 min. centre-ville. 300$/mois, élect/chauff. inclus. 767-7846, rép.

185 Chambres et pensions

CHAMBRES rénovées à neuf, meubiées à neuf, au mois ou semaine, personnes sérieuses apres 18h. 933-8293.

186 Maisons de repos, retraite

FOYER personnes âgées, oasis de bonheur, calme, paisible. 696-6081.

PERSONNES AGÉES traitées avec tendresse. Hébergement individuel luxueux. Nourriture, services complets, tout compris: 750$/mois. Pas d'augmentation de loyer. Établissement 80 unités. Réputation confirmée. Appelez le directeur à frais virés. **514-539-4897.** Invitation dîner pour constater.

201 Propriétés commerciales

A VILLE ST-LAURENT: Édifice commercial, 2,000 p.ca., terrain stat., près métro du Collège. Idéal pour bureau professionnel. 694-0249

210 Commerces à vendre

BAR A VENDRE St-Denis/Duluth, capacité 60, loyer 1800$/mois. Bail 4 ans, option 5, 30 000$ à discuter pour vente rapide.
597-0404

CASSE-CROUTE dans marché aux puces. 374-5533. 276-2960.

RESTAURANT, bar, imm., vdre ou louer, bon prix, Georges. 937-4102.

251 Bureaux à louer

BUREAU A LOUER: 2290 Bélanger, 1,000 p.ca. Tel: 727-5641

BUREAU luxueux, idéal pour professionnel. 875-3954, 692-9283.

BUREAUX meublés, grands, climatisés, avec services, près métro Laurier. 495-9292.

VILLE ST-LAURENT, parc industriel, espace de bureau disponible. fax et photocopieur incl. 747-3517.

259 Espaces commerciaux à louer

GRATUIT (6 MOIS): Nouvel édifice de haute technologie, entièrement à l'épreuve du feu, à prix modéré, à 5 min. du centre ville. AUSSI disponible autres espaces ind. et comm. 525-5000

Local commercial, boul. Labelle, Chomedey, approximatf 1300 à 2600 pi. ca., 8h. à 17h. du lundi au vendredi.
681-9200

275 Locaux à louer

AVE DE LASALLE, près Pie-IX, 950 pi.ca. + cave. 866-2282.

303 Antiquités

PIANO DROIT LEACH, #série 13593, restauré, état d'origine, sculpté, 2000$ nég. Soir. **955-0919.**

315 Téléphonie

A VENDRE: systèmes téléphoniques réusinés. Installation. 332-3755.

390 Divers

DIRECTEMENT manufacture: portes et fenêtres en aluminium. Blanca Canada, 1920 Leber, Mtl. **939-3411.**

501 Occasions d'affaires

SI LA SANTÉ et la prospérité vous intéressent. **SUNRIDER: 964-5415.**

512 Déclaration d'impôts

A PRIX RÉDUIT, impôts de particuliers et compagnies. **629-3430.**

529 Services professionnels

DÉTECTIVE PRIVÉ, enquête, vérification, filature, etc.. 942-5272

552 Sociétés, sports, loisirs

RECHERCHE adversaires pour jouer aux échecs par FAX. 819-595-5738.

560 Entretien, rénovation

PLANCHER AVENIR INC.
Pose, sablage, réparation, finition au choix **437-0999**

RÉNOVATION, int. et ext., s/sol, s/bain, patio, etc. Jean-Yves **445-3492**

569 Horticulture Pépinières

TAILLE DES ARBRES: C'EST LE TEMPS!
BIO VÉGÉTAL ENR. 455-8803

575 Déménagement

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

675 Bateaux, yachts, voiliers

SUNRAY Corsano 34 pi., 97 hres, 2 x 350 Mercruiser, A/C, ancre élect., mach. à glace, toit campeur, impec. 79 500$. **Guy. 514-372-2007**

THUNDERCRAFT 29 pi. 1987, 2V. 8/350, tout équipé, prix 48 500$. Jour 879-1534, soir 582-5939.

VOILIER Dufour 35 pi., 74. Inspection maritime 91. 54 000$. **447-1755**

Lettre de Moscou

L'obsession du billet vert

« ALLÔ, Monsieur le professeur (rédacteur, député, sous-ministre) ! J'aimerais, si c'était possible, faire une interview avec vous. » « Bien sûr... mais pas pour moins de 100 $ l'heure ! »

Pour un journaliste occidental à Moscou, la maladie la plus évidente de la société russe, actuellement, est l'obsession du billet vert et les mille ruses pour s'en procurer.

On a beau être parfaitement au courant de cette pratique, la demande d'argent met mal à l'aise, et dans le cas de fonctionnaires gouvernementaux ou des élus du peuple, elle procure toujours un choc.

ÉCONOMIQUEMENT, la Russie est un pays du tiers monde qui est également aux prises avec toute la panoplie de problèmes et de vices qui accompagnent la dégringolade d'un système. D'abord, la paupérisation de l'élite, la pauvreté qui enlève tout sentiment de gêne. Puis, le pouvoir qui corrompt. L'absence, aussi, de sens civique et l'ignorance totale des habitudes des sociétés démocratiques. Le « conflit d'intérêts » est une notion absolument inconnue du côté de Moscou.

Il y a encore six mois, les journalistes se passaient les noms de ceux qui, horreur, demandaient de l'argent. Aujourd'hui, ils prennent un ton presque respectueux en énumérant les quelques rares individus qui leur ont accordé une interview « gratuite ».

Au début de cette vague de dégringolade morale, il y avait des organisations d'État, victimes de coupures budgétaires ou tout simplement rapaces. La police, en premier. À Moscou, elle se dota d'un département « commercial » qui se chargeait de vendre les services de la police. Vous préparez un reportage sur la drogue, le marché noir, le crime organisé ou la petite délinquance ? Excellent ! Contre quelques billets verts — le nombre de zéros sur les billets ainsi que leur quantité augmentant tout le temps —, suivez le travail d'une de nos équipes : participez à la découverte d'une planque d'héroïne, à l'arrestation d'un des chefs de la mafia...

L'idée fit le tour, on la trouva parfaitement géniale. Le Département soviétique des prisons, le successeur de la Direction d'État des camps (goulag) se mit à charger 1500 $ US pour la visite d'un camp ou d'une prison. Le ministère de la Défense voulait être payé pour permettre l'accès à l'usine Kalichnikov, du nom des célèbres mitraillettes, le ministère de l'Industrie, à une usine, le ministère de l'Agriculture, à un kolkhoze, le ministère de l'Éducation, à une école.

À l'automne dernier, une nouvelle secoua la communauté journalistique : le Procureur général de la Russie avait exigé 250 $ pour accorder une interview à un réseau de télévision occidental. Comment ? ! « Une interview est un travail créatif pour lequel on a droit d'être rénuméré », se fit répondre le demandeur par l'assistant du procureur.

À l'époque, ce fut le tollé et l'Association des correspondants étrangers signa une protestation officielle. Mais à l'instar de la police, le Procureur général ne faisait qu'ouvrir de nouveaux horizons dans ce pays de Far West où tout est permis. Depuis, même le chef du KGB a demandé un cachet.

Véra Murray

« C'est l'idée qu'ils se font de l'économie de marché ! », disent-ils. Certains paient sans vraiment l'admettre : la rumeur veut que les réseaux de télévision américains, obsédés qu'ils sont par la concurrence, ainsi que les journalistes japonais en général paient sans hésiter pour une interview importante. Et une personne qui a reçu de l'argent une fois, en demandera la prochaine fois. La nature humaine est ainsi faite.

IL NE FAUT pas oublier que tout cela se passe dans le contexte d'un pays où depuis des décennies, des fonctionnaires prennent des « *vziatki* », pots-de-vin. Un petit pot-de-vin, pour établir plus rapidement un certificat quelconque, de résidence, d'emploi, de revenu, de scolarisation, de décès. Un gros, pour trouver à un enfant une place dans une école spéciale ou pour faire obtenir en priorité un réfrigérateur ou une voiture. Ou un appartement : juste l'autre jour, une de mes amies russes, qui espère depuis des années se faire attribuer un plus grand appartement, avait rendez-vous dans un parc avec un fonctionnaire responsable de la distribution des appartements. Sachant qu'elle gagne une partie de son salaire en dollars, il lui a demandé tout simplement... une Mercedes.

Dans les petites villes et les villages de l'immense Russie, le citoyen ordinaire n'a jamais posé les yeux sur un billet vert. Dans son monde à lui, il existe une autre monnaie forte, aussi convoitée et sûre : la vodka.

C'est avec ce renseignement en tête qu'il faut lire le petit entrefilet que j'ai relevé l'autre jour dans la presse. Les autorités de la région de Volgograd venaient de voter un nouveau règlement : chaque individu construisant sa propre maison pouvait désormais acheter 40 bouteilles de vodka sans coupons de rationnement. (Chaque citoyen a autrement droit à deux bouteilles par mois, achetées avec des coupons distribués à son lieu de travail.) Pourquoi ? La réponse : le rouble n'ayant plus aucune valeur, les maçons et les plombiers n'acceptent d'être payés qu'en bouteilles de vodka.

Les travaillistes anglais donnés gagnants

LONDRES (Reuter) — À quatre jours des élections législatives en Grande-Bretagne, le Parti travailliste de Neil Kinnock est donné gagnant dans cinq sondages sur six.

Mais il est crédité d'une avance insuffisante pour obtenir la majorité absolue à la Chambre des communes.

D'après les commentateurs politiques, un scrutin serré, qui obligerait les travaillistes à conclure une alliance avec le Parti libéral-démocrate, pourrait les contraindre à adopter une politique plus modérée, notamment sur la fiscalité.

De son côté, le premier ministre conservateur John Major, qui a remplacé Margaret Thatcher voilà 16 mois à la tête du gouvernement, s'est montré confiant quant à un retournement de l'opinion. « Nous allons gagner jeudi et avec une majorité pour poursuivre les politiques engagées », a-t-il dit.

Dans un autre discours, il a déclaré que la Grande-Bretagne serait « complètement folle » de voter travailliste au moment où d'autres pays abandonnent le socialisme pour la droite.

« Nous pourrions prendre l'épée du socialisme et nous faire hara-kiri. Si nous le faisons, le pays le ferait aussi ».

Mais la campagne de John Major ne semble pas avoir convaincu l'opinion. Dans un pays durement frappé par le chômage, l'augmentation des faillites et un déficit budgétaire qui ne cesse de croître, il lui est difficile de faire campagne sur le thème traditionnel de la réussite économique accomplie sous Margaret Thatcher.

La Parti travailliste, réorganisé par son leader Neil Kinnock en parti de gouvernement après un dérapage à gauche dans les années 80, affirme avoir profité de la volonté de changement qui s'exprime dans le pays.

Le Labour fait aujourd'hui le pari que les électeurs les plus aisés accepteront de payer plus d'impôts afin de permettre le financement du secteur public et de réduire le fossé entre les riches et les pauvres.

« Les Tories ont pris aux pauvres et donné aux riches. Notre devoir est non seulement d'y remédier, mais de renverser cette tendance, et ce devoir sera accompli », a déclaré la semaine dernière le numéro deux du parti travailliste Roy Hattersley.

À quelques jours du scrutin, les commentateurs politiques s'attendent à ce que John Major hausse le ton, utilisant notamment l'opposition des milieux d'affaires britanniques au programme des travaillistes pour effrayer l'opinion.

Le premier ministre cite souvent une enquête du *Financial Times*, qui prévoit une chute brutale des cours de la Bourse en cas de victoire travailliste.

« L'homme d'affaires sait ce qui est bon. Ce sont eux qui créeront les emplois, qui créeront la prospérité, qui créeront l'avenir », a-t-il déclaré lors d'un rassemblement la semaine dernière.

La désaffection de l'électorat vis-à-vis des grands partis et une campagne menée tambour battant par le leader libéral-démocrate Paddy Ashdown ont permis au PLD d'espérer 20 % des voix, et un rôle clé dans la constitution du futur gouvernement en cas d'absence de majorité aux Communes.

Dans ces conditions, Neil Kinnock semble avoir le plus de chances de faire son entrée au 10 Downing Street. En effet, les dirigeants travaillistes semblent plus réceptifs que le Parti conservateur au discours du PLD, qui pose comme condition à sa participation le changement du mode de scrutin.

Si les conservateurs ne sont battus que de quelques sièges par les travaillistes, John Major pourrait constituer un gouvernement minoritaire, ou se maintenir au pouvoir en s'alliant aux Unionistes d'Ulster, un groupe de 10 députés d'Irlande du Nord, qui devrait être réélu.

Mais en excluant la possibilité d'une réforme du scrutin uninominal majoritaire à un tour, John Major a réduit les chances d'un accord avec les Libéraux-Démocrates.

Eltsine demande un renforcement de ses pouvoirs et promet l'assouplissement des réformes

MOSCOU (Reuter) — Le président Boris Eltsine a déclaré hier qu'il demanderait un accroissement de ses pouvoirs au Congrès des députés du peuple de Russie, réuni à partir d'aujourd'hui.

Dans le même temps, il a laissé entendre que le programme de réformes radicales qu'il présentera aux députés pourrait être assoupli, afin d'en atténuer les conséquences.

Boris Eltsine a souligné qu'il n'y avait d'autre solution pour le pays que son gouvernement réformiste.

« Il est du devoir de chacun de défendre le gouvernement de réforme », a-t-il dit devant un congrès des citoyens, réunion organisée pour assurer la coordination des forces démocratiques avant la réunion du Congrès.

Lors de cette session qui devrait durer neuf jours, les 1100 députés du Congrès, qui a en théorie le pouvoir de paralyser les réformes du président, devront notamment adopter la première Constitution de l'ère post-communiste en Russie.

Les conservateurs sont favorables à un renforcement des pouvoirs du Parlement, qui choisirait les ministres, alors que Boris Eltsine souhaite un élargissement de ses compétences.

Actuellement, les ministres sont nommés par le président Eltsine, également premier ministre, en vertu de pouvoirs spéciaux qui lui ont été accordés par le Congrès l'an dernier.

« Vu la répartition actuelle des forces politiques, le passage à un système parlementaire de gouvernement serait extrêmement difficile et peu souhaitable », a souligné Boris Eltsine.

« Cette politique serait un suicide. Actuellement, nous ne pouvons parler que d'un gouvernement présidentiel pour les deux ou trois années à venir », a-t-il dit.

Depuis quelques jours, le président russe, dont les réformes économiques sont vivement critiquées par les conservateurs, a entamé une série de changements pour renforcer sa position.

Au cours de la semaine écoulée, il a écarté de leurs fonctions quatre de ses plus fidèles lieutenants, dont Egor Gaidar, son ministre des Finances, pour leur éviter d'être trop directement exposés aux critiques du Congrès.

Boris Elstine, qui se présentera devant le Congrès fort d'une promesse d'aide de l'Occident, a également annoncé hier qu'il s'efforcerait d'atténuer l'impact des réformes.

Le gouvernement, a-t-il dit, va envisager des réductions fiscales pour que les consommateurs souffrent moins de la hausse des prix. Ces mesures similaires seront prises pour soutenir l'initiative privée.

Visiblement désireux de s'attirer le soutien des campagnes, Boris Eltsine a ajouté qu'il proposerait une hausse des aides à l'agriculture.

Ses adversaires ne sont pas restés les bras croisés devant cette offensive présidentielle.

Plusieurs centaines de manifestants brandissant des drapeaux rouges se sont réunis devant la salle où le président russe prononçait son discours.

Sur leurs banderoles, on pouvait lire « Retour du pouvoir aux Soviets » ou « Qui gouverne? Eltsine ou Bush? ». Un peu plus tard, 5000 conservateurs se sont réunis dans le calme sur la place du manège, près du Kremlin.

Une polémique éclate en Thaïlande sur la nomination d'un nouveau premier ministre

BANGKOK (AFP) — L'annonce hier à Bangkok du choix du commandant en chef des armées comme candidat au poste de premier ministre par une coalition de partis soutenus par l'armée a donné lieu à des déclarations contradictoires de hauts responsables politiques.

Le chef de l'un des partis composant la coalition favorable aux militaires, et qui dispose d'une majorité au parlement depuis les élections du 22 mars, avait annoncé que ces partis avaient à l'unanimité choisi de proposer le général Suchinda Kraprayoond comme premier ministre.

Mais ce choix a été aussitôt contesté par une autre personnalité importante issue de cette même coalition, qui a déclaré s'en tenir au candidat précédemment choisi par la coalition, suscitant un surcroît de confusion après deux semaines de tractations embrouillées pour la formation d'un gouvernement.

La désignation du général Suchinda, cheville ouvrière du coup d'État survenu en Thaïlande au début de l'an dernier, est largement attendue par les observateurs, bien qu'il ne soit pas membre de la Chambre des représentants.

Elle a été annoncée aux journalistes par M. Montri Pongpanich, leader du Parti de l'action sociale, l'une des cinq formations de la coalition pro-militaire.

Mais M. Banharn Silpa-archa, une des figures centrales du Chart Thai (La Nation), une autre formation de la coalition, a déclaré de son côté que le général Suchinda ne pouvait être considéré comme le futur chef du gouvernement tant qu'une annonce officielle n'avait été faite à cet effet par le chef en titre de la junte, le général Sunthorn Kongsompong.

« Je n'ai rien entendu de tel, » a dit M. Banharn, avant d'ajouter, que, pour sa part, il considérait toujours M. Narong Wongwan comme le candidat de la coalition pro-militaire.

M. Narong, un élu du nord de la Thaïlande et le chef de file du Samakkhi Tham (Unité justice), le parti qui est arrivé en tête aux élections du 22 mars, avait été initialement désigné par la coalition des cinq partis qui disposent au total de 195 sièges sur 360 à la chambre.

Son accession au poste de premier ministre est pourtant jugée pratiquement impossible par l'ensemble des observateurs du fait d'accusations de trafic d'héroïne dont il a fait l'objet.

Un certain nombre d'observateurs interprètent l'opération qui a mis en avant le nom de M. Narong, interdit de séjour aux États-Unis en raison de ses liens avec des trafiquants de drogue, comme un stratagème destiné à ouvrir la voie au général Suchinda.

Dans l'éventualité probable où cette opération avorterait, le chef de l'armée deviendrait alors la solution de recours.

C'est du reste ainsi que M. Montri a présenté les choses, déclarant que le général Suchinda représentait « une formule de compromis. » Le général, a-t-il expliqué, a été choisi parce que « capable de stabiliser la situation politique et d'améliorer le climat économique » en Thaïlande.

Le chef de l'armée, quant à lui, est resté silencieux. Assailli par les journalistes à la sortie d'une réception hier soir, il s'est contenté de sourire sans répondre aux questions qui fusaient avant de prendre place dans la voiture qui l'a reconduit chez lui.

TOUT LUXE. TOUTE VOLUPTÉ. Imaginons un instant ce que serait l'environnement de conduite idéal... Des lignes au dessin harmonieux et caressant. De riches garanitures de cuir fin, souple et doux au toucher. Les accents d'une chaîne stéréo qui vous transporte en pleine salle de spectacle. Le maniement si précis et la tenue de route si impeccable, que seul le mariage parfait de la traction arrière et d'une suspension multi-points peut procurer. Un aménagement offrant une gamme d'accessoires bien pensés, tels deux sacs gonflables pour votre protection et un système de ventilation par capteurs solaires qui rafraîchit l'habitacle même pendant votre absence. Si c'est là votre environnement de conduite idéal, votre rêve est devenu réalité avec la nouvelle Mazda 929, 1992.

LA NOUVELLE MAZDA 929 SERENIA
Caractéristiques :
système de ventilation par capteurs solaires en option,
deux sacs gonflables en série,
garantie «pare-chocs à pare-chocs» de 3 ans ou 80 000 km sans franchise, garantie de 5 ans ou 100 000 km sur composantes principales,
programme de protection prolongée offert; parlez-en à votre concessionnaire.

COURSE D'ENDURANCE LES 24 HEURES DU MANS
LE MANS 1991
MAZDA
GAGNANT 1991 DE L'ÉPREUVE LES 24 HEURES DU MANS.

mazda
Je me sens bien.

David Levy retire sa démission

Shamir réussit à éviter l'implosion du Likoud

JERUSALEM (APP) — Le premier ministre israélien Yitzhak Shamir a évité hier une implosion du Likoud à 11 semaines des élections, en faisant revenir à la dernière minute son ministre des Affaires étrangères, David Levy, sur sa décision de démissionner.

Alors que des dizaines de journalistes s'attendaient à voir M. Levy quitter la présidence du conseil hier matin après avoir présenté sa lettre de démission, ils ont eu la surprise d'être conviés à pénétrer dans la salle du conseil des ministres pour assister à la réconciliation entre les deux hommes.

« Je suis heureux d'annoncer au gouvernement que nous sommes parvenus à un accord sur tous les points de divergences entre nous et que le ministre des Affaires étrangères reste au gouvernement », a déclaré M. Shamir. « La crise est derrière nous », a confirmé M. Levy.

M. Levy avait annoncé samedi qu'il allait bien présenter dimanche sa lettre démission, car « un homme doit être conséquent avec lui-même, il ne s'agit pas d'un jeu, il en va de sa crédibilité ».

M. Levy avait justifié son initiative, annoncée dimanche dernier, en expliquant que ses partisans au sein du Likoud (droite nationaliste au pouvoir) n'avaient pas obtenu la place qui leur revenait sur la liste que va présenter cette formation aux législatives du 23 juin.

Il avait accusé M. Shamir et son allié le ministre de la Défense, Moshe Arens, de discrimination envers les sépharades (juifs orientaux), dont il affirme être le porte-drapeau.

Selon la radio, M. Shamir s'est engagé par lettre à maintenir M. Levy à son poste de ministre des Affaires étrangères et de vice-premier ministre dans un gouvernement Likoud ou dans un gouvernement d'union nationale avec l'opposition travailliste. Un des partisans de M. Levy sera nommé ministre. M. Shamir a également promis une représentation équitable des sympathisants de M. Levy au sein des différentes instances du Likoud.

Cette explication n'a pas convaincu M. Arens, qui a estimé que cet « accord de dernière minute revient à une capitulation face à quelqu'un ayant brandi de fausses accusations de discrimination ethnique », apprend-on de même source.

Pour sa part, M. Lévy a soutenu devant la presse avoir « obtenu satisfaction sur toute la ligne ».

« Je regrette qu'il ait fallu en passer par là, mais je n'avais pas le choix. L'essentiel est que la crise soit derrière nous », a dit M. Lévy avant d'appeler à resserrer les liens au sein du Likoud en vue du scrutin.

Il a précisé qu'il ne « passerait pas l'éponge » sur les propos offensants qu'auraient tenus certains représentants du Likoud, qu'il n'a pas nommés, à son égard et envers les Juifs orientaux. Il n'est pas revenus sur ses critiques contre la politique sociale et étrangère du gouvernement qu'il avait accusé de délaisser les couches défavorisées et de se brouiller avec les États-Unis.

C'est avec soulagement que plusieurs dirigeant du Likoud, dont le député Benny Begin, fils du fondateur du mouvement Menahem Begin, ont appris le retrait de la démission. « C'était indispensable pour gagner les élections » a-t-il déclaré à la radio.

L'accord avec M. Shamir a été accueilli sans enthousiasme par les partisans du ministre des Affaires étrangères, qui le pressaient depuis une semaine à quitter le gouvernement et le Likoud, pour former sa propre liste. « Je ne peux pas dire que je sois content mais j'accepte la décision de David Lévy qui est notre chef de file », a déclaré à la radio M. Prosper Azran, maire de Kiryat Shemona, dans le nord d'Israël.

PHOTO AP

David Levy

L'opposition française réclame des élections

PARIS (Reuter) — L'opposition juge que la morale devrait dicter au président François Mitterrand de consulter le peuple et l'enjoint de tirer la leçon de la déroute des socialistes aux élections régionales et cantonales.

Elle a fait flèche de tout bois, hier, pour dénonçer le « théâtre d'ombres » de la nomination de Pierre Bérégovoy — qu'elle qualifie d'ancien premier ministre bis — au poste d'Édith Cresson.

Les dirigeants de droite ont cependant divergé lors des émissions politiques à la télévision, sur la meilleure façon de donner la parole aux Français : élections législatives anticipées ou démission du chef de l'État.

« Je crois que le vrai changement, ce serait une réforme constitutionnelle et une réduction du mandat présidentiel en annonçant que le président de la république remet son mandat », a dit l'UDF Simone Veil.

L'ancienne présidente du Parlement européen est sortie de sa réserve en soulignant que la défaite des socialistes était « vraiment un échec personnel du président de la république ».

Elle a justifié son souhait de voir le chef de l'État démissionner par la crainte d'une nouvelle cohabitation en cas de législatives.

Le RPR Edouard Balladur a insisté sur le fait que le général de Gaulle et le président Georges Pompidou avaient tiré la leçon de leurs échecs électoraux.

« Lorsqu'on sent un désaccord entre le peuple et ceux qui dirigent, eh bien ceux qui dirigent ont la responsabilité de se tourner vers le peuple pour vérifier qu'ils ont toujours son soutien », a-t-il déclaré.

L'UDF Gérard Longuet a estimé que le gouvernement de Pierre Bérégovoy, « c'est presque du Victor Hugo ».

« C'est au soir d'une défaite annoncée, le dernier carré qui se regroupe. C'est formidable. Ils vont livrer la bataille perdue avec le courage des gens fidèles. C'est l'infanterie espagnole qui va au sacrifice », a-t-il dit.

Mais ce n'est pas ce que les Français ont dit, a-t-il ajouté. « Ils ont dit, ces gens là, on les a déjà vus, ils n'ont pas réussi. On voudrait voir d'autres têtes ».

Gérard Longuet s'est dit en revanche « très respectueux des institutions », à propos de l'éventuel démission du chef de l'État : « Il fait ce qu'il veut. S'il veut partir, il part, ce qui arrangera beaucoup de gens. S'il ne veut pas partir, il reste ».

Simone Veil a également ironisé sur le changement de gouvernement en soulignant que Pierre Bérégovoy était déjà un premier ministre bis : « On pourrait dire le changement, c'est Tapie ».

Edouard Balladur, ancien ministre des Finances de Jacques Chirac, s'est départi de sa modération habituelle pour estimer que le principal handicap de Pierre Bérégovoy était sa propre gestion de l'économie française.

La Moldova accuse Moscou d'ingérence

KICHINEV (Reuter) — La Moldova a accusé hier la Russie d'ingérence dans ses affaires intérieures après la visite du vice-président russe Alexandre Routskoi aux troupes de l'ex-Armée rouge, dans la région du Dniestr.

« Le gouvernement moldove proteste énergiquement contre cette ingérence dans les affaires intérieures de la Moldova », a déclaré le gouvernement de Kichinev dans un communiqué diffusé par la radio moldave.

« La visite de Routskoi nous rappelle les anciennes pratiques de la Russie impériale », ajoute-t-il.

Pour le gouvernement, le déplacement d'Alexandre Routskoi à Tiraspol, capitale de la république du Dniestr proclamée par les sécessionnistes russophones sur la rive gauche du fleuve, est un « soutien ouvert aux séparatistes ».

Cette controverse risque de peser sur les pourparlers de paix prévus aujourd'hui à Kichinev entre les ministres des Affaires étrangères russe, ukrainien, roumain et moldove.

Depuis un mois, les combats entre forces moldoves et séparatistes russophones ont fait plusieurs dizaines de morts et de blessés.

Selon des responsables du Dniestr, un civil a été tué et un garde blessé dans la nuit de samedi à hier, près d'un commissariat de Bendery, à 70 km au sud-ouest de Kichinev. Un journaliste de Visnews a fait état de tirs d'artillerie près du village de Kochnitsa.

Alexandre Routskoi, apparemment peu impressionné par la réaction du gouvernement moldove, a estimé que la Moldova était au bord de la guerre civile.

Le vice-président russe, rapporte l'agence Interfax, a préconisé la tenue d'un référendum sur l'établissement d'un système fédéraliste en Moldova, qui permettrait à la région du Dniestr de faire sécession si le reste de la Moldova décidait de ne plus former qu'un seul État avec la Roumanie.

La Moldova a par ailleurs rejeté un appel du maréchal Evgueni Chapochnikov, commandant en chef des forces de la CEI, en faveur d'une suspension de l'état d'urgence imposé le 28 mars en Moldavie par le président Mircea Snegur.

« De telles initiatives, qui cherchent à empêcher les forces moldoves de maintien de la paix d'accomplir leur devoir constitutionnel pourraient également ouvrir la voie à une intervention militaire », disent les autorités moldoves dans un communiqué.

La Moldova, qui a entamé la mise en place de ses propres forces armées, a annoncé son intention de prendre le contrôle d'unités de l'ex-Armée rouge stationnées sur son territoire.

Le président russe Boris Eltsine a affirmé cette semaine que les unités de la XIVe armée dans la région du Dniestr étaient sous contrôle de la Russie.

Alexandre Routskoi a pour sa part dit que ces troupes pourraient jouer en Moldova un rôle comparable à celui de forces de maintien de la paix de l'ONU.

L'extrême-droite réalise une percée en Allemagne

BONN (AFP) — L'extrême-droite allemande a fait hier une entrée spectaculaire dans les parlements régionaux du Bade-Wurtemberget du Schleswig-Holstein, contraignant la CDU du chancelier Helmut Kohl à des alliances dans son dernier fief à l'Ouest, le Bade-Wurtemberg.

« Crise grave », selon l'opposition sociale-démocrate (SPD), « résultat amer » selon l'union chrétienne-démocrate du chancelier Kohl : les partis traditionnels ont reconnu hier soir avoir été victimes du vote protestaire, lié, selon eux, au nombre croissant de demandeurs d'asile en Allemagne et aux difficultés économiques dues à la réunification.

Dans le Bade-Wurtemberg, l'Union chrétienne-démocrate (CDU) perd, selon les premières estimations, sa majorité absolue en sièges. Avec 39,8 % des voix, elle enregistre une perte de près de 10 % par rapport à 1988 (49 %). La CDU perd ainsi le dernier Land — le plus prospère d'Allemagne — où elle gouvernait seule, depuis 20 ans, et se voit désormais contrainte de constituer une coalition.

« C'est une sévère défaite », a reconnu hier soir le ministre président sortant CDU Erwin Teufel, en indiquant être prêt à discuter avec tous les partis d'une coalition, à l'exception de l'extrême-droite.

Dans le Schleswig-Holstein, le parti au pouvoir, le SPD, malgré un recul de près de 9 % à 46,2 % (contre 54,8 % en 1988), devrait pouvoir continuer à gouverner seul. Le ministre-président sortant Bjorn Engholm, leader national de l'opposition au chancelier Kohl, tente d'asseoir sa position, avant la course à la chancellerie en 1994 pour laquelle il est donné partant.

Dans les deux Laender, où les taux de participation avoisinaient 70 %, soit un peu moins que ceux de 1988, le recul des partis traditionnels a coïncidé avec une spectaculaire poussée de l'extrême-droite. Dans le Bade-Wurtemberg, les Républicains, menés au niveau fédéral par l'ancien Waffen SS Franz Schoenhuber, totalisent 11,1 % des voix (contre 1 % en 1988), entrant ainsi au Parlement de Stuttgart.

L'extrême-droite sera aussi représentée désormais au Parlement de Kiel, la DVU (Union du peuple allemand) obtenant 6,4 % des voix (contre 0,6 % en 1988).

« Il s'agit d'un résultat amer pour les deux grands partis et aussi pour la démocratie », a déclaré le secrétaire général de la CDU Volker Ruehe.

Le président de la DVU Gerhard Frey a expliqué la percée de son parti par « l'incapacité des vieux partis à régler le problème des faux demandeurs d'asile ».

Les oppositions n'ont que peu profité du recul des partis majoritaires. Dans le Bade-Wurtemberg, le SPD a enregistré un léger recul avec 28,9 % contre 32 % en 1988. Les Verts totalisent 9,9 %, comme en 1988. Le petit Parti libéral FDP obtient 5,9 % (7 % en 1988) et a déjà annoncé être prêt à former une coalition avec la CDU.

Dans le Schleswig-Holstein, perdu par la CDU du chancelier Kohl en 1988 après un gigantesque scandale, ce parti, avec 33,6 % des voix, réalise un score voisin de celui de 1988 (33,3 %). Le candidat de la CDU, Ottfried Henning, secrétaire d'État à la Défense, avait dû démissionner mardi de ses fonctions ministérielles, après le scandale d'une livraison illégale d'armes à la Turquie.

Le Parti libéral FDP entre à nouveau au Parlement avec 5,7 % (4,4 % en 1988). Les Verts, avec 4,8 % contre 2,9 % en 1988, devraient rater de justesse leur entrée au Parlement. Le parti de la minorité danoise vivant dans le nord du Schleswig-Holstein (Cercle des électeurs du Schleswig-Holstein, SSW), dispensé de la clause des 5 %, conserve son siège au Parlement (2 %).

Nouvelle mission d'inspection de l'ONU en Irak

MANAMA (AFP) — Une équipe d'experts en armes chimiques de l'ONU a quitté hier Manama à destination de Bagdad pour la huitième mission du genre, destinée à superviser l'élimination des armes chimiques irakiennes, a-t-on appris auprès de l'ONU à Manama.

L'équipe de huit experts, conduite par le Britannique Ronald Manley, doit discuter avec les autorités irakiennes de la poursuite de la destruction de l'arsenal chimique de ce pays, a indiqué à l'AFP le chef du bureau de coordination de l'ONU à Bahrein, M. Alastair Livingstone.

Elle reprendra notamment l'inspection du site d'al-Mouthana (130 km au nord-ouest de Bagdad), où sont entreposés munitions et armements chimiques irakiens, a ajouté M. Livingstone.

Au cours de son séjour de neuf jours, l'équipe doit superviser la destruction par les Irakiens d'un nouveau lot de munitions et d'armes.

La dernière équipe d'experts en armes chimiques ayant séjourné en Irak avait détruit 463 roquettes dotées d'ogives chimiques. Son chef, le Français Michel Desgranges avait déclaré, à la fin de sa mission le 24 mars, qu'il restait « probablement des milliers d'autres roquettes » dans le pays.

Un expert de l'ONU, Marius Van Zelm, avait indiqué, lors d'une inspection en Irak en novembre dernier, que la destruction de l'arsenal chimique irakien — qui avait coûté à Bagdad des milliards de dollars — nécessitait beaucoup de temps et des dépenses évaluées à plusieurs millions de dollars.

Une nouvelle mission d'experts en armes nucléaires est attendue dès demain à Bagdad avec pour objectif de surveiller la destruction des installations du site d'al-Atheer (40 km au sud-ouest de Bagdad).

La destruction de ces installations avait été décidée fin mars par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) mais l'Irak ne l'a toujours pas formellement acceptée.

Ces nouvelles missions interviennent au moment où l'Irak semble avoir opté pour une attitude de « non-obstruction » vis-à-vis de la commission spéciale de l'ONU chargée d'éliminer ses armes de destruction massive, selon l'expression de son président Rolf Ekeus.

Devant les membres du Conseil de sécurité de l'ONU, il s'était félicité vendredi de ce développement positif, tout en estimant qu'il « reste à régler un grand nombre de problèmes dans tous les domaines, des armes chimiques, biologiques, balistiques et des armes nucléaires ».

AVIS PUBLICS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-009440-913. LES INVESTISSEMENTS PREMICES INC, Partie demanderesse, -vs- MARIO FIGLIUZZI, Partie défenderesse. Le 17 avril 1992, à 10h00, au 485, 41ième avenue Laval Ouest, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: MARIO FIGLIUZZI saisis en cette cause, consistant en: 1 chaises noires sur roulettes, 1 chaise noire capitaine sur roulettes, 1 bureau noir, 3 tiroirs, 1 bahut noir, 3 portes 2 tiroirs, et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISÉ. Informations: DANIEL LAROCQUE, huissier, (514)471-8078. JACQUES LANCTOT HUISSIERS, 955 boul. Des Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qc, J6W 3W5.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC, NO: 700-02-3327-914. LES PORTES A.R.D. INC., demanderesse, -vs- RAYMOND PILON, Défenderesse. Le 16 avril 1992, à 13h00 de l'après-midi, au domicile de la défenderesse, au no 239 rue St-Vincent en la cité St-Placide, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause consistant en: 1 orgue, 1 TV 26", 1 vidéo VHS, 1 camion GMC 1988 8 cylindres, 1 boite en fibre de verre. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE CERTIFIÉ. FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 ouest, rue de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: 436-8282. St-Jérôme, 20 mars 1992.

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE DE POINTE-CLAIRE, NO: K3211-23736. VILLE DE POINTE-CLAIRE, Demanderesse, -vs- MARIE DAWN BURROWES, Défenderesse. Le 17 avril 1992, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 18125 rue Elkas la cité de Kirkland, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: une tv couleur Emerson & acc., radio cassette Sony erc... CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. ÉTUDE VALADE & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 987-7683. Montréal, LE 3 avril 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, (CHAMBRE CIVILE), NO: 700-02-003597-904. CONSTANTIN SERVICE D'APPAREILS MÉNAGERS, Partie demanderesse, GUY SAVARD, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 avril 1992, à 14h00, au 258, 7eme avenue, Ste-Marthe-sur-le-Lac, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUY SAVARD saisis en cette cause, soit: bibliothèque, micro-ondes, vidéo, tv Sony, etc.. CONDITIONS: ARGENT OU CHÈQUE VISÉ. DANY TREMBLAY, huissier. ÉTUDE: PHILIPPE, TREMBLAY, DION & ASS., HUISSIERS, 165 rue Du Moulin, St-Eustache (Québec) J7R 2P5. (514)491-7575. St-Eustache, ce 3 avril 1992.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-027096-911
COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
JEAN MÉTHOT
"GAUTHIER, DION"
Partie demanderesse
c.
MARIO MALONEY
"A.Z. PLANCHERS ENR."
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à MARIO MALONEY (A.Z. PLANCHERS ENR.), de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de MARIO MALONEY.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 27 mars 1992
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-001627-924
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE
Partie demanderesse
c.
RESTAURANT VICTOR TOM INC.
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à RESTAURANT VICTOR TOM INC., de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de RESTAURANT VICTOR TOM INC.
Lieu: Montréal
Date: 31 mars 1992
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC, NO: 700-02-3349-918. LES PORTES A.R.D. INC., demanderesse, -vs- FRANCOIS MARINEAU, Défenderesse. Le 16 avril 1992, à 13h00 de l'après-midi, au domicile de la défenderesse, au no 2985 rue Rivière Rouge Sud, en la cité St-André Est, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause consistant en: 1 camion Ford Ranger 1988 avec boite en fibre de verre. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE CERTIFIÉ. FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 ouest, rue de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: 436-8282. St-Jérôme, 19 mars 1992.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-018732-915. C.S.S.T., Demanderesse, -vs- A & G AUTO BODY INC., Défenderesse. Le 16 avril 1992, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 95 Avenue Mount Vernon la cité de Ville St-Pierre, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Calculatrice, système téléphonique, bureaux, chaises, compresseur Hert Devil Biss, lampes de poche, Dooser, classeurs, Oldsmobile de couleur bleu 4 portes, Mustang 81 FB40048 de couleur beige, frigidaire, système d'alarme DSC & acc., sableuses, drill électriques etc.. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. ÉTUDE VALADE & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 987-7683. Montréal, LE 3 avril 1992.

AVIS DEMANDE DE DISSOLUTION
AMERICAN PACKAGING CORPORATION/EMBALLAGES AMÉRICAINS INCORPORÉE
PRENEZ AVIS que la compagnie AMERICAN PACKAGING CORPORATION - EMBALLAGES AMÉRICAINS INCORPORÉE, ayant un siège social au 425 ave Ballantyne Nord, Ville de Montréal-Ouest, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 7 février, 1992
STERNTHAL KATZNELSON MONTIGNY
Procureurs de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
NO: 150-02-000944-917
COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT NICOLE CHAMBERLAND
Greffier-adjoint
CAIN, LAMARRE, WELLS, Avocats, ayant une place d'affaires au 255 rue Racine à Chicoutimi;
Partie demanderesse
c.
RICHARD MARTIN,
autrefois domicilié et résidant au 10,104 avenue Christophe-Colomb à Montréal et maintenant d'adresse inconnue;
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à RICHARD MARTIN, de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice, au 227 est, rue Racine, Chicoutimi, salle 1.02, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de RICHARD MARTIN.
Lieu: Chicoutimi
Date: 31 mars 1992
NICOLE CHAMBERLAND
Greffier-adjoint.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-203223-924
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
MARIA MARTHA ALZIRA MARTINS
Partie demanderesse
c.
JORGE MANUEL COSTA HENRIQUEZ
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à JORGE MANUEL COSTA HENRIQUEZ, de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, à Montréal, salle 2.17, le 25 mai 1992 SUITE A LA PUBLICATION DANS LE JOURNAL LE DEVOIR.
Une copie DE LA REQUETE POUR MESURES PROVISOIRES ET DE LA DÉCLARATION EN DIVORCE a été remise au greffe à l'intention Monsieur Jorge Manuel Costa Henriquez.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 3 avril 1992
MICHEL MARTIN.

Un bon conseil

Faites vérifier votre tension artérielle
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU CŒUR

PRENEZ avis que ANTONIETTA ZIZZI domiciliée et résidant au 7000 rue Lionel Daunais, en la ville d'Anjou, province de Québec H1K 4X4 s'adressera au Ministre de la Justice de Québec afin d'obtenir le changement de nom en celui de: "ANTONIETTA ZIZZI BRUNETTI."
JOHANNE AYOTTE, notaire.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-201596-925
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PANAGIOTA THOMAKOU
Partie demanderesse
c.
GUILHERME (WILLIAM) FERNANDO FERNANDES
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à GUILHERME (WILLIAM) FERNANDO FERNANDES, de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, à Montréal, salle 1.100, Dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de GUILHERME (WILLIAM) FERNANDO FERNANDES.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 05 mars 1992
DIANE BERLINGUET.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-11-000393-928
Q.: 114155
COUR SUPÉRIEURE
"EN FAILLITE"
DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE DE:
146835 CANADA INC.
40, Boul. Industriel
St-Eustache, Qué.
J7R 5C1
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLÉE
AVIS est par les présentes donné que 146835 CANADA INC. a fait une cession le 27 mars 1992, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13 avril 1992, à 10:15 heures au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin les procurations.
Les réclamations à l'encontre de l'actif doivent être produites au syndic avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi, le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard à ces réclamations.
Daté de Valleyfield,
ce 1er avril 1992
J.P. CHATIGNY & ASS. INC.,
Bureau de:
J.P. CHATIGNY & ASSOCIÉS INC.,
348 Chemin Larocque
Valleyfield, Québec J6T 4C3
Tél: (514)373-5698 ou 1-800-363-5330.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CTC.23005.A
pour 14 h, heure de Montréal le mardi 28 avril 1992
Territoire de la Baie James
CONSTRUCTION SUR PYLÔNES D'ACIER DE LA LIGNE À 735 kV CHISSIBI - JACQUES CARTIER SECTION OPINACA - ALBANEL
Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 200 000 $
Prix du document : 25 $ (taxes incluses)

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services
Service Achats et Contrats
855, rue Sainte-Catherine est, 3e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 840-4903

Le montant de 25 $ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de CHÈQUE ou de MANDAT à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats et Contrats
Antonio Pinho, ing.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-006065-929
COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE SPÉCIAL
CRÉDIT INDUSTRIEL DESJARDINS INC.
Partie demanderesse
c.
AYMAN CHAMMA
-et-
AMER SHAMMA
-et-
FASS COMMERCE INC.
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à AMER SHAMMA, de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de AMER SHAMMA.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 2 avril 1992
MICHEL MARTIN.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-203112-929
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
CAROL ELIZABETH BOHME,
Partie demanderesse
c.
MOHSEN MOHAMED MOHAMED CHALABI,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à MOHSEN MOHAMED MOHAMED CHALABI, de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de justice, 10 est, rue St-Antoine, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de MOHSEN MOHAMED MOHAMED CHALABI.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 31 mars 1992
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

AVIS DE FAILLITE
NO. DOSSIER: 054969
NO. COUR: 200-11-000639-925
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
YVES BERNIER demeurant au 2225, Tunis dans la ville de Beauport,, Province de Québec (G1C 6Z8).
Avis vous est, par les présentes donné que la personne susmentionnée a déposé une cession de ses biens le 31 mars 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le:
DATE: 16 avril 1992
HEURE: 14:00
ENDROIT: BUREAU DU SÉQUESTRE OFFICIEL
112, Dalhousie, suite 002
QUÉBEC (Québec)
Pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains, avant l'assemblée, les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.
Les réclamations à l'encontre de l'actif doivent être produites au syndic avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi les produits de l'actif seront distribués entre les créanciers y ayant droit sans égard à ces réclamations.
GINSBERG, GINGRAS & ASSOCIÉS INC.
70, DALHOUSIE, SUITE 20
QUÉBEC, QUÉBEC
G1K 4B2
TÉL: 418-694-0050

AVIS PUBLICS
HEURE DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites **avant 16h00** pour publication (2) deux jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant **midi (12h) le vendredi.**

Publications du mardi:
Réservation avant **16h00 le vendredi.**

Pierrette Rousseau,
Tél.: **286-1200** *Fax:* **286-8198**

Le Groupe FULLER LANDAU Inc.
Gestionnaires et syndics de faillite
Bureau 1180, Place du Canada
1010, rue de la Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 2S1

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 102(4)
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
ÉBÉNISTERIE CASTELO ET FILS INC., dûment incorporée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 11475, avenue Philippe-Panneton, dans la ville de Rivière des Prairies, et dans le district de Montréal, province de Québec, H1E 4M1.
Avis est par les présentes donné que la débitrice susdite a déposé une cession le 27e jour de mars 1992, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13e jour d'avril 1992, à 10h00, au bureau du Séquestre Officiel, au Complexe Guy Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, chambre 07, Tour Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1X4.
LE GROUPE FULLER LANDAU INC.
Syndic

Membre de HLB INTERNATIONAL

WESTMOUNT

APPEL D'OFFRES

Le bureau du greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, H3Z 1E2, recevra des soumissions jusqu'à midi (12 h) le mardi 21 avril 1992, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12 h 15 dans la Salle du Conseil, pour ce qui suit:

LA RÉFECTION DES COUPES DE RUE ET DE TROTTOIRS DANS LA VILLE DE WESTMOUNT
Appel d'offres numéro: 92-423

Les cahiers des charges pourront être obtenus au bureau du directeur des travaux publics et ingénieur de la Ville, 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, H3Z 1E2, à compter du lundi 6 avril 1992.

Un montant de vingt dollars (20,00$) sera exigible pour chaque exemplaire du cahier des charges et ledit montant ne sera pas remboursable.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

E. A. McCavour
Greffier-adjoint intérimaire de la Ville

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

ORDONNANCE

Avis est donné que le Conseil exécutif, à sa séance du 1er avril 1992, a édicté l'ordonnance suivante:

Ordonnance no 55 — Ordonnance relative à l'événement « Semaine interculturelle nationale » édictée en vertu du Règlement concernant les enseignes, panneaux-réclame et modules publicitaires (5128, modifié — article 41.1). CE92 00766

Copie de cette ordonnance peut être obtenue au bureau du Greffier, bureau 09, Hôtel de Ville.

LÉON LABERGE
Le greffier de la Ville

Hôtel de Ville,
Montréal, le 2 avril 1992

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 14 h heure de Montréal

CTB.24905.A **le mardi 21 avril 1992** **Campement La Vérendrye** **Comté de Laviolette** **CONCESSION POUR L'EXPLOITATION D'UNE CAFÉTÉRIA, D'UN MAGASIN-DÉPANNEUR ET LES SERVICES DE CHAMBRE ET DE CONCIERGERIE AU CAMPEMENT LA VÉRENDRYE** **Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec** **Garantie de soumission : 40 000 $** **Prix du document : 25 $ (taxes incluses)**	**CTC.23013.F** **le mardi 21 avril 1992** **FOURNITURE DE TOUT LE BOIS D'OEUVRE REQUIS POUR LA RÉFECTION ET LA CONSTRUCTION DE PONTS (QTE 3633 pièces)** **Admissibilité : Place d'affaires au Québec** **Garantie de soumission : 10 000 $** **Prix du document : 25 $ (taxes incluses)**	**CTB.22076.F** **le mardi 28 avril 1992** **FOURNITURE D'UN TABLEAU DE COMMANDE** **Admissibilité : Place d'affaires au Québec** **Garantie de soumission: 20 000 $** **Prix du document : 25 $ (taxes incluses)**	**CTC.23010.A** **le mardi 28 avril 1992** **Poste Chibougamau** **Comté d'Abitibi-Est** **TRAVAUX DE TERRASSEMNT ET CONSTRUCTION DE FONDATIONS EN BÉTON** **Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec** **Garantie de soumission : 40 000 $** **Prix du document : 25 $ (taxes incluses)**
CTL.23011.F **le mardi 28 avril 1992** **FOURNITURE DE 143 BOITIERS D'ÉPISSURES POUR CÂBLE DE FIBRES OPTIQUES** **Admissibilité : Place d'affaires au Québec** **Garantie de soumission : 10 000 $** **Prix du document : 25 $ (taxes incluses)**	**CTB.23012.A** **le mardi 28 avril 1992** **Poste Lévis** **DÉPLACEMENT D'UN PYLÔNE, TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL DE MONTAGE DE CHARPENTE ET POSE DE CÂBLES DANS LE POSTE** **Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec** **Garantie de soumission : 60 000 $** **Prix du document : 25 $ (taxes incluses)**	**CTC.22703.A** **le mardi 5 mai 1992** **Poste Montagnais** **Comté de Dupiessis** **CONSTRUCTION DE DEUX (2) BÂTIMENTS DE COMMANDE, INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL** **Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec** **Garantie de soumission : 200 000 $** **Prix du document : 25 $ (taxes incluses)**	

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant :

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services
Service Achats et Contrats
855, rue Sainte-Catherine est, 3e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

Pour renseignements : (514) 840-4903

Le montant de 25 $ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service Achats et Contrats
Antonio Pinho, ing.

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service des travaux publics

Des soumissions seront reçues, avant 14 h aux dates ci-après énoncées, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal (Québec) H2Y 1A6, pour:

Soumissions	**Date d'ouverture**
# 7885 **Soumission pour la réfection du passage inférieur du chemin de la Côte-des-Neiges, au sud de la rue Jean-Talon, phase 2.**	**22 avril 1992**
# 7890 **Reconstruction d'une conduite d'eau secondaire 5e Avenue**	**15 avril 1992**
# 7891 **Construction de pavages, de trottoirs et de conduits souterrains pour éclairage — Gr. 13 (P.390)**	**15 avril 1992**
# 7892 **Pulvérisation & stabilisation & reconst. trot. sur différentes rues de la Ville P.E.R. 92 — contrat 3**	**15 avril 1992.**

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres, contre un dépôt non remboursable en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Service des finances de la Ville de Montréal en s'adressant au 700, rue Saint-Antoine Est, à compter 6 avril 1992.

SOUMISSIONS
7890 à **7892** Module voirie et circulation bureau 1.4400 **(872-3280** et **3282**

DÉPÔT
46,44 $ (simple) T.T.C.
75,60 $ (groupe) T.T.C.

7885 Module voirie et circulation bureau R-230 **(872-6461)**

DÉPÔT.
46,44 $ T.T.C.

Un chèque visé ou cautionnement de 70 000,00 $ doit accompagner chaque soumission.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Le Greffier de la Ville
LÉON LABERGE

Hôtel de Ville,
Montréal, le 2 avril 1992

LES MOTS CROISÉS

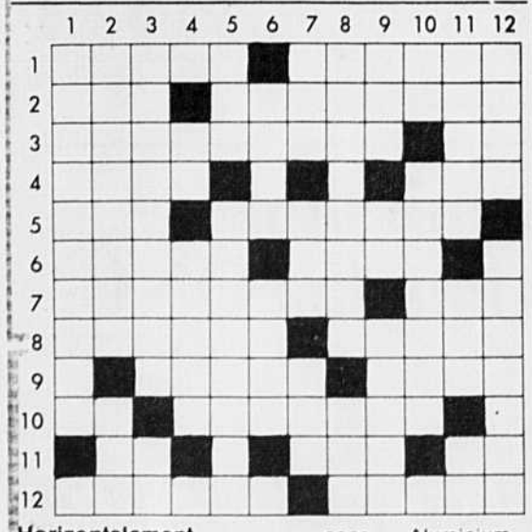

Horizontalement
1—Défaut d'existence. — Attire.
2—Armée. — Plante potagère.
3—Voile noir des femmes turques. — Issu.
4—Halo. — Empeste.
5—Atoll. — Écrivain français, né à Caen (1624-1701).
6—Dérapai. — Pli de la cuisse.
7—Fourrage conservé en silo. — Plat.
8—Céréale. — Produit de nettoyage.
9—Ronge. — Hellène.
10—Sert à lier. — Manque d'activité.
11—Hectare. — Blocage. — Brome.
12—Saillie sur une surface. — Toute unité du lexique (Ling.).

Verticalement
1—Femme d'un notaire.
2—Glucoside extrait de l'écorce de marron d'Inde. — Maté.
3—Défaut d'assimilation chez les nourrissons. — Aluminium.
4—Fleuve de France. — Irritable.
5—Trois fois. — Parcourt.
6—Egoïne. — Poète grec.
7—Ville belge. — Blague. — Désert de dunes.
8—Terrains enherbés. — Pareil.
9—Ivre. — Douze mois. — Souple.
10—Argent. — Poulpe.
11—Contraction des muscles. — Héros du Déluge. — Bismuth.
12—Prince troyen. — Franc.

Solution du samedi

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	A	S	C	I	N	A	G	E	■	O	S
2	A	U	T	O	R	I	T	E	■	U	N	I
3	B	R	U	T	A	L	E	M	E	N	T	■
4	R	O	D	E	S	■	L	I	■	I	■	M
5	I	R	I	S	■	R	I	S	O	T	T	O
6	C	A	O	■	L	I	E	S	S	E	■	R
7	A	L	■	F	A	■	R	A	S	■	E	N
8	T	■	O	R	I	N	■	N	E	I	G	E
9	R	I	Z	I	C	U	L	T	U	R	E	■
10	I	L	O	T	■	L	I	E	S	■	R	N
11	C	E	N	E	L	L	E	■	E	P	I	E
12	E	T	E	■	A	E	R	E	■	M	E	T

LA MÉTÉO

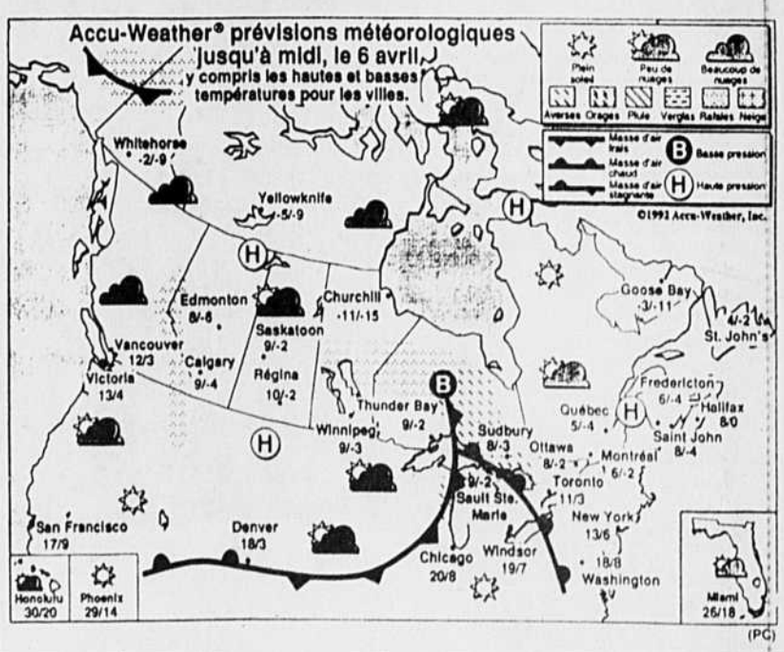

(PC)

Situation générale:après les chutes de neige qui, durant la nuit de samedi à hier, ont reblanchi, assez manifestement en certains endroits, une bonne partie de l'est du Québec, les nuages ont recouvert, hier, la majorité du territoire et les régions de l'est ont continué à recevoir des averses de neige jusque durant la nuit dernière.

Une crête de haute pression qui, hier, se trouvait sur la frontière est de l'Ontario, se retrouvera sur le Sud-Ouest québécois aujourd'hui. Grâce à cette crête, le soleil devrait être au rendez-vous, ce matin, sur les régions de l'extrême sud-ouest du territoire québécois; ailleurs, un dégagement est prévu durant la journée.

Demain, une perturbation envahira l'ouest du Québec et sera accompagné d'averses. Par contre, les régions de l'est jouiront d'une journée généralement ensoleillée.

Enfin, grâce à ce système, les températures seront à la hausse durant les prochains jours.

MONTRÉAL

Ensoleillé. Max.: 8. Min.: 0. Demain: 60 % de probabilité d'averses.
LEVER DU SOLEIL 6 h 25
COUCHER: 19 h 30

QUÉBEC

Abitibi et Témiscamingue: ennuagement suivi de 60 % de probabilité d'averses de pluie ou de neige fondante en après-midi. Max.: 4. Min.: −1. Demain: averses de pluie ou de neige.

Réservoirs hydroélectriques Cabonga et Gouin: ensoleillé. Ennuagement en soirée. Max.: 3. Min.: −8. Demain: averses de neige ou de pluie.

Pontiac, Gatineau et vallée de la rivière Lièvre: cet après-midi, ennuagement. Max.: 5. Min.: −3. Demain: 60 % de probabilité d'averses.

Laurentides: ensoleillé; passages nuageux, cet après-midi. Max.: 5. Min.: −3. Demain: 60 % de probabilité d'averses.

Hull-Ottawa et Cornwall: ensoleillé; ennuagement en soirée. Max.: 8. Min.: 0. Demain: 60 % de probabilité d'averses.

Trois-Rivières, Drummondville et Québec: si ce n'est pas déjà fait, dégagement tôt ce matin. Ensoleillé par la suite. Vents de 15 à 30 km/h. Max.: 5. Min.: −4. Demain: 60 % de probabilité d'averses.

Estrie et Beauce: ce matin, dégagement. Vents de 15 à 30 km/h. Max.: 5. Min.: −4. Demain après-midi, 40 % de probabilité d'averses.

La Tuque, Lac-Saint-Jean, Saguenay et Charlevoix: ce matin, dégagement. Max.: 4. Min.: −5. Demain: 50 % de probabilité d'averses de pluie ou de neige.

Rivière-du-Loup, Rimouski et vallée de la Matapédia: dégagement, tard ce matin. Max.: 3. Min.: −4. Demain: ennuagement graduel.

Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé et parc Forillon: dégagement, cet après-midi. Vents de 15 à 30 km/h. Max.: 2. Min.: −5. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Baie-Comeau et Sept-Iles: ce matin, ciel variable. Ensoleillé par la suite. Max.: 4. Min.: −6. Demain, mardi: ennuagement.

Basse-Côte-Nord et île d'Anticosti, sauf le secteur de Blanc-Sablon: ciel variable. Vents de 15 à 30 km/h. Max.: 3. Min.: −8. Mardi: ensoleillé.

Secteur de Blanc-Sablon: ciel variable. Vents devenant du nord-est de 30 à 50 km/h. Max.: 0. Min.: −6. Mardi: ensoleillé, avec passages nuageux, et venteux.

Source : Environnement Canada

Cette semaine à la Bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la Compagnie	date	heure	lieu
Lidco Industries	06-04	10 h 00	Calgary
Northway Explorations	06-04	11 h 00	Toronto
Canhorn Mining	07-04	09 h 30	Toronto
United Reef Petroleums	07-04	10 h 00	Toronto
Alberta Energy	08-04	15 h 00	Lloydminster
Algoma Steel	08-04	10 h 00	Toronto
Newtel Enterprises	08-04	10 h 00	St.John
MacMillan Bloedel	09-04	10 h 00	Vancouver
Moore	09-04	14 h 00	Toronto
Trusco General Canada	09-04	16 h 00	Montréal
Ardene Holdings	10-04	09 h 00	Montréal
ArmenoResources	10-04	10 h 00	Vancouver
Breakwater Resources	10-04	10 h 00	Vancouver
Nora	10-04	10 h 00	Montréal
Kancana Ventures	10-04	11 h 00	Vancouver
Trans Rampart	11-04	10 h 00	Vancouver

DROITS DE SOUSCRIPTION

Triton Canada Resources

Symboles : (TTN à TTN.PR.A)

Valeurs : actions ordinaires; actions privilégiées, cumulatives, convertibles, rachetables au gré de la société, série A, 9,25 %.

Modalités : Cinq droits plus 1,95 $ (3 x 65 cents par action) permettent d'acquérir trois actions ordinaires supplémentaires de ***Triton Canada Resources***. Les privilèges de sursouscription et de majoration sont accordés.

Taux : Un droit pour chaque action ordinaire détenue et 3,0769 droits pour chaque action privilégiée cumulative, convertible, rachetable au gré de la société, série A, 9,25 % détenue.

Date de clôture des registres : 3 avril 1992.

Date d'échéance : 1er mai 1992.

OFFRE D'ÉCHANGE

Ultramar Capital

Débenture échangeable 9,5 %30 avril 2001.

Suite à la réalisation de l'offre publique d'achat de ***Lasmo PLC*** visant à se porter acquéreur des actions ordinaires d'***Ultramar PLC***, le conseil d'administration de la société tiendra, dès que possible, une assemblée des détenteurs de la débenture susmentionnée afin d'approuver certaines modifications à l'acte de fiducie : Les propositions qui seront soumises au vote à l'assemblée seront, entre autres, les suivantes :

- Le droit actuel aux détenteurs d'échanger leurs débentures contre des actions ordinaires d'***Ultramar PLC*** serait remplacé par le droit d'échanger ces débentures contre des actions ordinaires de ***Lasmo PLC***. Le taux d'échange passerait de 23 à 20;
- Lasmo se porterait garante des débentures d'Ultramar;
- les détenteurs de débentures pourraient faire racheter leurs titres au pair plus les intérêts courus et non payés dans les 30 jours suivant la mise à exécution des propositions;
- d'autres modifications seraient apportées afin de faciliter la mise en place du programme de cession d'actifs annoncée par ***Lasmo***.

CHANGEMENT DE RAISON SOCIALE ET REGROUPEMENT D'ACTIONS

Hoyle Resources

Symbole : HYL

Valeurs : actions ordinaires.

Modalités : Une action (1) ordinaire de ***Westate Energy*** pour chaque groupe de 2,5 actions ordinaires de ***Hoyle Resources***, détenu.

Date de l'échange : 2 avril 1992.

OFFRE D'ACHAT

Seel Mortgage Investment

Symbole : SIZ

SV Acquisition a présenté une offre en espèces visant à se porter acquéreur de 50,1 % des actions ordinaires en circulation de la société.

Modalités : 7 $ pour chaque action ordinaire de ***Seel Mortgage Investment*** détenue. Si plus de 50,1 % des actions ordinaires en circulation de ***Seel Mortgage Investment*** sont soumises à l'offre et ne sont pas retirées, ***SV Acquisition*** prendra livraison et paiera les actions soumises au prorata du nombre d'actions déposées, sans tenir compte des actions.

Date d'échéance : 10 avril 1992.

Dominion Trustco Capital a présenté une offre en actions pour se porter acquéreur de la totalité des actions ordinaires en circulation de la société.

Modalités : une action ordinaire et une action privilégiée de ***Dominion Trustco Capital*** pour chaque action ordinaire de ***Seel Mortgage Investment*** soumise à l'offre.

Date d'échéance : 10 avril 1992.

Consolidated Norex Resources

Symbole : CXK

Morgan Hydrocarbons a présenté une offre en actions pour se porter acquéreur de la totalité des actions ordinaires en circulation de la société susmentionnée.

Modalités : 1,225 action ordinaire de ***Morgan Hydrocarbons*** pour chaque action ordinaire de ***Consolidatex Norex Resources*** soumise à l'offre.

Date d'échéance : 14 avril 1992.

RACHAT EN TOTALITÉ

BCE

Symbole : B.PR.H

Valeurs : actions privilégiées à dividende cumulatif de 2,05 $, rachetables, convertibles, série H.

Prix de rachat : 20 $ par action.

Date du rachat : 16 avril 1992.

Conversion : Les détenteurs d'actions privilégiées ont le droit de convertir les actions privilégiées en actions ordinaires de ***BCE*** sur la base d'une action ordinaire pour chaque action privilégiée détenue.

Date limite de conversion : 15 avril 1992.

Alcan Aluminium

Symbole : AL.PR.G

Valeurs : actions privilégiées, cumulatives, rachetables au gré de la société et du détenteur, série F.

Modalités : La société projette de racheter le titre en question au prix de 25 $ par action.

Date de rachat : 30 juin 1992.

OBLIGATION — OPTION D'ÉCHANGE

Société de développement industriel du Québec

8¼ % 15 mai 92

Le détenteur immatriculé de cette obligation pourra, à son gré, l'échanger sans frais en tout temps jusqu'au 15 avril 1992 inclusivement (sauf pendant la période de 15 jours précédant immédiatement une date de paiement d'intérêt) pour une obligation série 2F datée du 15 mai 1987, échéant le 15 mai 2007 d'une égale valeur nominale globale.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons garantir leur exactitude. Ce document, est un bulletin d'information, et pourrait s'avérer incomplet.

Ces renseignements sont fournis par

Tassé Tassé & Associés, Limitée

La Mutuelle des fonctionnaires cherche des partenaires pour assurer son expansion

Serge Truffaut

LE GROUPE mutuelle des fonctionnaires du Québec (MFQ) poursuit des pourparlers afin de signer une entente avec un partenaire qui accepterait d'injecter des capitaux favorisant l'expansion de MFQ au cours des dix prochaines années.

Lors d'une rencontre avec la presse, M. Jean-Claude Labrecque, président-directeur général de cette institution a dit souhaiter qu'une entente soit signée d'ici la fin de la présente année avec un partenaire qualifié de « majeur » qu'il soit canadien ou étranger.

Dans un contexte où la volonté d'expansion se conjugue avec pêche aux capitaux frais, il faut rappeler que la Garantie mutuelle des fonctionnaires de France (GMF) pourrait être ce partenaire « majeur » puisqu'elle détient d'ores et déjà 20 % environ des actions de la Capitale, le bras assurances générales de MFQ.

Accompagné de M. Jean-Claude Simonneau, président du conseil de la MFQ, M. Labrecque a précisé que le peu d'attrait qu'exerce présentement l'industrie financière sur les marchés boursiers écartait de facto le recours à l'émission d'actions. On se souviendra que le processus en cours de « re-mutualisation » permettrait un tel recours. Alors, les emprunts ? « Les Coopérants, par exemple, ont procédé par emprunts. On sait quels problèmes cela leur a occasionnés. Les emprunts, ça n'amène que des difficultés ».

Incidemment, M. Labrecque a émis des critiques à l'endroit du gouvernement du Québec et plus précisément à propos de l'attitude que celui-ci a adopté en matière de financement des mutuelles. On se souviendra qu'à peine le gouvernement avait mis le rapport Garneau sur les tablettes, qu'il créait un autre comité ! Une attitude qui a d'ailleurs encouragé MFQ à suivre l'exemple de La Laurentienne, soit la « dé-mutualisation » ou la « re-mutualisation ».

Sur la cette nécessité d'identifier des moyens facilitant la pêche aux capitaux « neufs », M. Labrecque prévient le gouvernement que « l'imposition de règles trop restrictives ou l'adoption de normes de capitalisation trop contraignantes risqueraient de paralyser les assureurs, tout particulièrement les sociétés québécoises, autant dans leur rythme de croissance que dans leur développement corporatif ».

Cette mise en garde ou cette inquiétude du président-directeur général de MFQ trouve son origine dans la déconfiture du Groupe Les Coopérants qui « crée de fortes pressions sur les législateurs fédéraux et provinciaux pour qu'ils renforcent les normes minimales de capitaux ».

De cette déconfiture, cette institution financière n'est pas sortie indemne puisqu'elle lui aura coûté 2,4 millions $. Une dépense extraordinaire qui a été comptabilisée dans les livres propres à l'exercice 1991. De sorte que l'excédent net dégagé par la MFQ aura été de 7,4 millions $, une baisse prononcée sur les 15 millions $ de l'exercice antérieur.

Outre l'écho négatif provoqué par la chute des Coopérants sur le profil financier de MFQ, il faut souligner que la Société nationale de fiducie (SNF) n'a pas échappé à la déprime pesante qui a caractérisé l'ensemble de cette industrie l'an dernier. La SNF a enregistré un bénéfice net de 3000 $ seulement, soit une diminution marquée sur les 683 000 $ de 1990.

La SNF aura néanmoins réussi à enregistrer une progression de plus de 10 % de son actif qui se situe désormais à 476 millions $. Qui plus est, cette société, après l'acquisition de la Société d'Épargne de la Montérégie, dispose d'un réseau comprenant cinq succursales.

Dans le domaine des assurances de dommages, La Capitale s'est distinguée des sociétés concurrentes en enregistrant une forte hausse de son bénéfice net. Celui-ci en effet a progressé de 68 % pour atteindre ainsi les 7,4 millions $, soit un rendement de 21 % !

En ce concerne maintenant les activités de courtage en valeurs immobilières, elles se sont soldées par une perte de 2 millions $ qui découle essentiellement des frais inhérents à l'acquisition et à la mise en orbite de la Capitale maître courtier, anciennement Trust Général. Cela dit, cette société a vu sa part de marché passer de 3 % il y a un an à 10 % aujourd'hui.

Les réunions vertes dans la région de Joliette

Normand Cazelais

UNE TENDANCE s'affirme de plus en plus dans le monde des affaires, celle d'associer, hors des grands centres urbains, sessions de travail et loisirs de plein air. Ces « réunions vertes », à distinguer des colloques et petits congrès, regroupent habituellement quelques dizaines de personnes tout au plus et se tiennent en des établissements capables d'offrir à la fois un hébergement de qualité, une gamme variée de services aux gens d'affaires et la possibilité de se détendre en faisant de l'exercice.

Ces établissements sont surtout apparus au cours de la dernière décennie. Ils peuvent tout autant s'apparenter à des auberges qu'à des grands hôtels. Situés habituellement à moins d'une heure de voiture des tours à bureaux, ils offrent confort, sophistication, bonne table et tout le nécessaire pour travailler de façon productive et s'offrir, sur place ou juste à côté, tennis, golf, ski, etc.

Au Québec, ils ont essaimé au pourtour de Montréal et de la Vieille-Capitale, dans les Laurentides, les Cantons de l'Est, la vallée du Richelieu, au pied des pistes du Mont-Sainte-Anne. Et en d'autres régions aussi, comme dans Lanaudière, autour de Joliette, petite ville agréable qui en est le coeur économique.

Cette région notamment a déployé depuis quelques années des efforts manifestes pour développer et attirer cette nouvelle forme de tourisme d'affaires. Elle a, entre autres, entrepris des campagnes d'information et de promotion pour faire connaître ses caractéristiques, ressources et avantages comparatifs, pour convaincre une éventuelle clientèle qu'on peut y trouver, sans perdre un temps précieux en déplacements, une atmosphère de travail stimulante.

La stratégie s'articule autour d'un pivot, l'Office du tourisme et des congrès de la région de Joliette. Celui-ci conçoit, produit et distribue des brochures, dossiers et autres documents qui présentent et « positionnent » la région et ses 330 unités d'hébergement, ses 85 restaurants et ses 70 salles de réunion pouvant accueillir de huit à 1000 personnes. Plus encore, cette promotion collective s'exerce autour de quatre établissements haut-de-gamme qui jouent le rôle de locomotives : Le Château Joliette (90 chambres, 16 salons privés et salles polyvalentes d'une capacité de 700 personnes), l'Auberge sur la Falaise à Saint-Alphonse-Rodriguez (25 chambres, trois salles de réunion de huit à 40 personnes), l'Auberge Val-Saint-Côme dans la station de ski du même nom (30 chambres et suites, deux salles de réunion), l'Auberge de la Montagne Coupée à Saint-Jean-de-Matha (39 chambres et 11 suites, salles d'une capacité de 10 à 125 personnes).

L'Office fait la courroie entre les clients et les établissements hôteliers qui poursuivent, chacun de son côté, leurs propres activités de promotion et de démarchage. Si besoin est, il va se charger des négociations de tarifs, des réservations, de l'identification des services à fournir, apportera son aide dans l'organisation et le déroulement des réunions et donnera toute l'information touristique nécessaire avant et pendant le séjour.

En fait, l'action de l'Office porte sur l'organisation de l'accueil et de l'information touristique en général et sur le développement de l'industrie du tourisme d'affaires en particulier en contribuant à la planification et au déroulement de congrès, colloques et réunions vertes et à la commercialisation de forfaits qui leur sont liés.

Renseignements : Office du tourisme et des congrès de la région de Joliette, 500 rue Dollard, Joliette, J6E 4M4, 1-800-363-1775, (514) 759-5013/5012 (télécopieur).

À vous de jouer.

PARTICIPACTION

Baisse de la production de l'OPEP

BRUXELLES (AP) — Les 13 pays membres de l'OPEP ont réduit d'un million de barils par jour (mbj) leur production pétrolière au mois de mars afin de maintenir les prix du brut sur les marchés mondiaux, selon un rapport mensuel.

Selon ce rapport, l'OPEP a produit 23,5 millions de barils-jour en mars soit une baisse d'environ 900 000 par rapport au mois précédent.

Cette réduction importante a permis aux pays de l'OPEP de se rapprocher du plafond de 22,98 millions de barils par jour fixé lors de la dernière réunion des pays producteurs à Genève.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645

numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal ..... (514) 844-5738

Extérieur (sans frais) 1-800-463-7559

Service à la clientèle
LE DEVOIR
211, St-Sacrement,
Montréal QC H2Y 1X1

RELAIS D'AFFAIRES

LAURENTIDES

RELAIS & CHATEAUX

LA FINE FLEUR DES MAÎSTRES HÔTELIERS

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Forfait conférence incluant 3 repas, 2 pauses-café, frais de service 140.00$ p.p. occ. simple/par jour ou 110$ p.p. occ. dble/ par jour. Pour renseignements: Tél.: **(819) 842-2451** Fax: **(819) 842-2907**

LAURENTIDES / STE-ADÈLE

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle, un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2331.

Auberge St-Denis

- 42 chambres (24 suites)
- Cuisine française
- 6 salles de réunion
- 4 salles à manger

FORFAIT AVRIL 92

$135.00 pers/jr. occ. simple "Tout compris"

(514) 227-4602
FAX: 227-8504

St-Sauveur-des-Monts
661, rue St-Denis, Québec J0R 1R4

GAGNEZ SANS EFFORTS AVEC CITÉ 107,3 FM ROCK·DÉTENTE

ÉCOUTEZ CITÉ 107,3 FM ROCK·DÉTENTE OU COMPOSEZ LE 790-CITÉ

20 voyages pour 2 à Varadero, 35 lecteurs au laser et de nombreuses sorties!

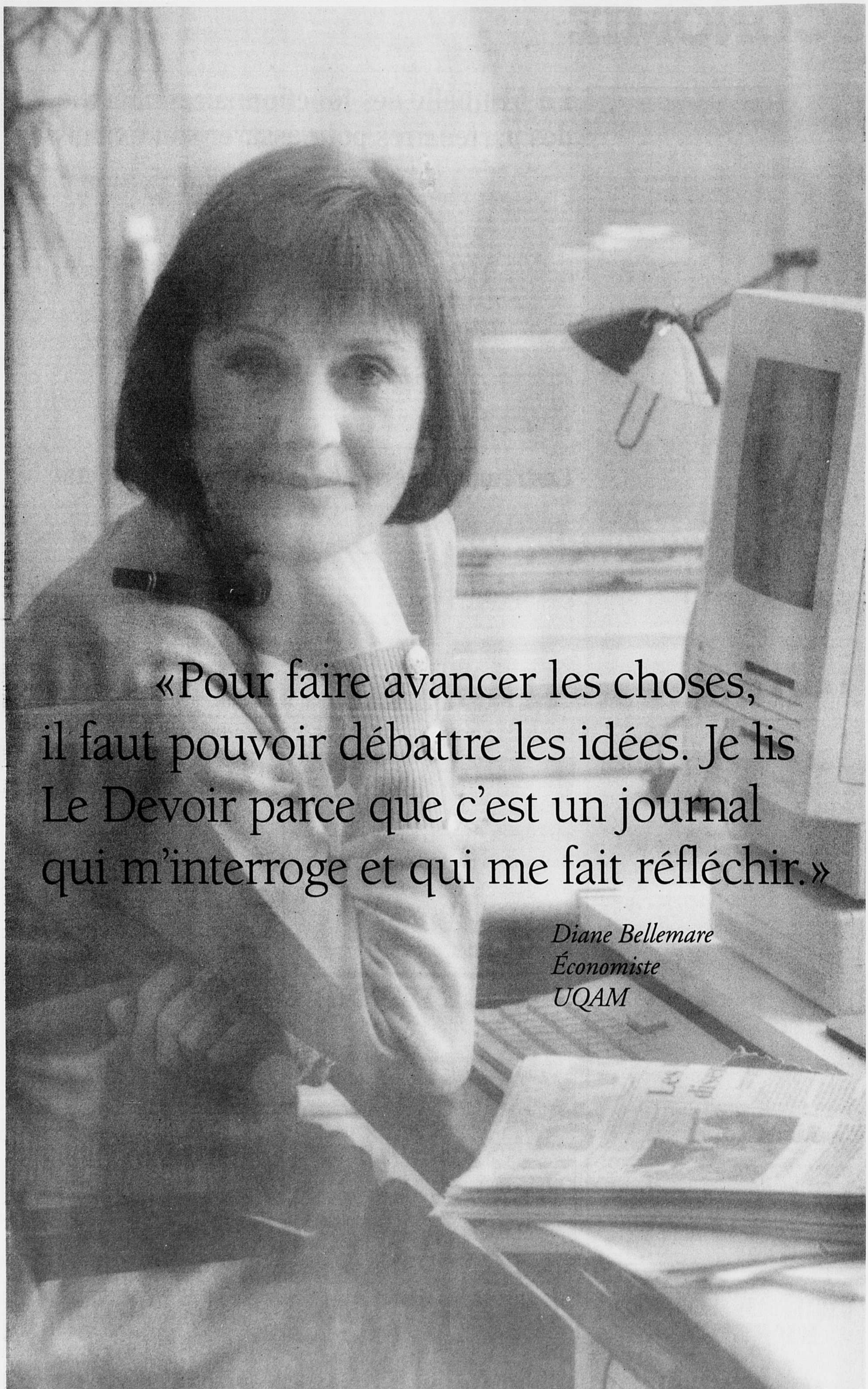

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR.

L'ENTREVUE DU LUNDI

GÉRARD CHALIAND

Le droit d'ingérence au secours des minorités

Jocelyn Coulon

TOUJOURS prêt à partir, Gérard Chaliand reçoit un coup de fil des Nations unies l'an dernier. La grande organisation internationale s'inquiète du sort des minorités et lui demande de faire enquête sur les Kurdes. Elle veut un rapport complet sur leur situation et elle passe la même commande à plusieurs experts pour qu'ils se penchent sur d'autres minorités à travers le monde. Leur sort est maintenant devenu une priorité pour la communauté internationale.

L'écrivain et expert militaire français n'a pas perdu de temps. Il est retourné au Moyen-Orient, une région qu'il connaît particulièrement bien, pour reprendre le bâton du pèlerin et suivre les Kurdes dans leur quête désespérée pour le respect et la dignité. Au lendemain de la guerre du Golfe, les Kurdes étaient dans une situation déplorable. Ils se réfugiaient par centaines de milliers en Turquie et en Iran, fuyant les soldats irakiens qui avaient reçu l'ordre de les éliminer pour une énième fois.

Chaliand qui, au cours de ses multiples voyages dans cette région depuis vingt ans, est devenu un spécialiste mondial sur les Kurdes, a produit un rapport pour les Nations unies qui vient d'être publié aux Éditions du Seuil (*Le malheur kurde*). Ce rapport et ceux d'autres enquêteurs formeront la documentation de base de l'ONU pour tenter d'élargir la protection internationale des minorités.

« Je pense que le problème des minorités est un des plus importants de la fin du siècle, dit-il. Bien sûr, il y a l'environnement, la couche d'ozone, la pauvreté et encore d'autres grands problèmes qui nous préoccupent. Mais le sort des minorités, celles qui vivent dans des pays qui empêchent l'expression des revendications les plus élémentaires, est un drame humain sans précédent. » L'écrivain travaille d'ailleurs à la confection d'un atlas des minorités dans le monde qui devrait être publié en 1994.

« Je pense que le problème des minorités est un des plus importants de la fin du siècle. Bien sûr, il y a l'environnement, la couche d'ozone, la pauvreté et encore d'autres grands problèmes qui nous préoccupent. Mais le sort des minorités, celles qui vivent dans des pays qui empêchent l'expression des revendications les plus élémentaires, est un drame humain sans précédent. »

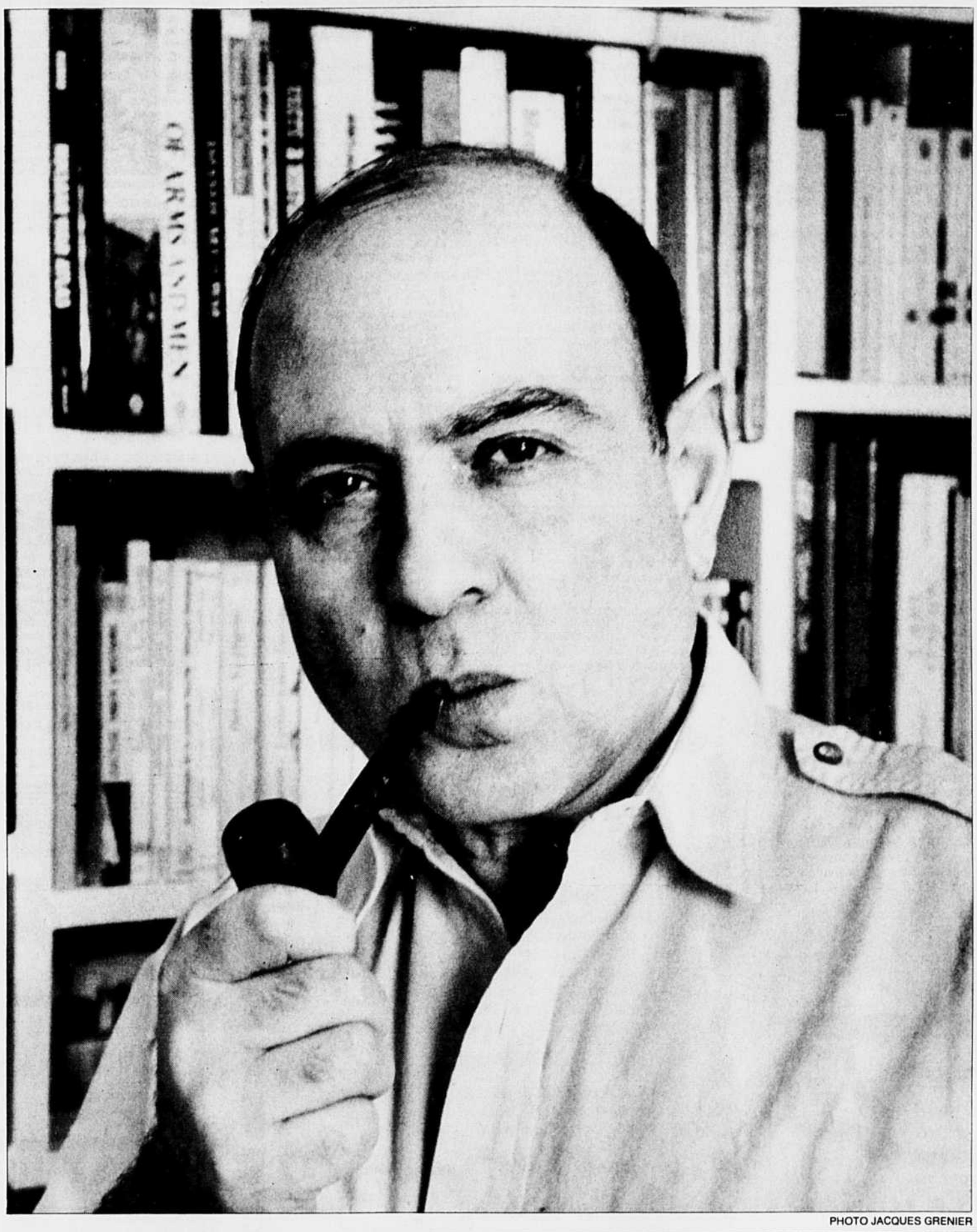

PHOTO JACQUES GRENIER

Chaliand prend bien soin de faire la distinction entre les minorités des pays démocratiques « qui ont la possibilité de s'exprimer, de faire valoir leurs droits grâce à la démocratie, au système juridique et à l'opinion publique » et celles dont l'existence même est niée dans leur propre pays.

« Il y a des minorités dont on ne reconnaît même pas la présence physique et qui subissent une répression politique et culturelle sans mesure, dit-il. Regardez ce qui se passe en Turquie avec les Kurdes. Le gouvernement vient à peine de souligner qu'il y avait un problème kurde en Turquie alors que les Kurdes représentent 20 % de la population. En Irak, le gouvernement oscille depuis trente ans entre la reconnaissance et les massacres, une option qu'il utilise plus souvent qu'autrement. »

La liste est longue des minorités opprimées dont le sort ne soulève qu'occasionnellement l'indignation de la communauté internationale : les Timorais en Indonésie, les Karens en Birmanie, les Tibétains en Chine, les Noirs dans le sud du Soudan, etc.

Chaliand, lui-même d'origine arménienne, plaide pour le renforcement des règles juridiques internationales sur les minorités et pour le droit d'ingérence dans certains cas. « À part l'instauration de la démocratie qui reste parfois impossible dans plusieurs pays, ce sont là les seules mesures possibles pour faire cesser les massacres. »

L'écrivain français connaît bien le sort des minorités. Il a passé sa vie à visiter des dizaines de pays du tiers monde, étudiant les structures politiques et sociales et constatant, du même coup, que la plupart des pays ne respectaient jamais les droits des minorités.

« Quand on visite les pays du tiers monde, on se rend vite compte que l'idée occidentale de l'État-nation n'existe pas. En fait, il y a un État avec un groupe dominant, en général une ethnie, qui contrôle tout. La plupart du temps, les minorités sont maltraitées », dit-il.

Ce traitement brutal et l'indifférence actuelle de la communauté internationale sont des séquelles de la Seconde Guerre mondiale. « Le grand champion des minorités fut Adolf Hitler et son obsession du peuple allemand. Après la guerre, le monde a écarté la question des minorités pour mettre de l'avant la question des droits de l'homme. Je ne conteste pas cette sensibilité mais je dis qu'il faut maintenant reconnaître qu'il n'y a pas simplement des droits individuels mais que les collectivités sont des entités dont il faut garantir la sécurité. »

Mais comment faire pour que les droits des minorités soient reconnus sans que le principe de la souveraineté nationale ne soit égratigné ? Comment forcer les États à respecter ces droits ?

« On ne peut plus se réfugier derrière le sacro-saint dogme de la souveraineté nationale quand des peuples entiers sont systématiquement massacrés. Ce n'est plus là une affaire intérieure et je suis content que le droit d'ingérence se soit appliqué dans le cas des Kurdes d'Irak après la guerre du Golfe. »

Mais, en bon réaliste, il reconnaît que ce droit a des limites et qu'il n'est pas toujours possible de mobiliser les États pour rétablir la justice. L'exemple de l'occupation chinoise du Tibet est à cet égard très éloquent.

« Avec un peu de volonté politique la communauté internationale pourrait exercer plus de pressions financières et politiques contre la Chine ou l'Indonésie qui occupe Timor, dit-il. Le jour où les grandes organisations comme la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international décident de couper les vivres à un gouvernement, celui-ci commence à réfléchir sérieusement. Ce n'est pas toujours efficace mais il faut essayer. »

Il ne pense pas que la multiplication des États soit une solution au problème des minorités. « Ce n'est pas une solution miracle et de plus il existe quelques milliers de minorités dans le monde. Je vois mal une planète fractionnée à ce point. »

Pour l'écrivain, il y a un minimum de droits qui devrait être imposé par la communauté internationale : respect de la vie, de la langue et du développement culturel. Ces droits, dit-il, seraient encore mieux protégés avec l'instauration de la démocratie. « Il faut lutter aussi à ce niveau car tous les hommes aspirent au respect. »

« On ne peut plus se réfugier derrière le sacro-saint dogme de la souveraineté nationale quand des peuples entiers sont systématiquement massacrés. Ce n'est plus là une affaire intérieure et je suis content que le droit d'ingérence se soit appliqué dans le cas des Kurdes d'Irak après la guerre du Golfe. »

En plus de son combat pour les minorités, Chaliand, qui a écrit 28 livres politiques et stratégiques liées au tiers monde et aux grandes questions militaires, s'intéresse aussi à deux autres questions : les grands problèmes des sociétés à l'aube du XXIe siècle et les migrations.

« Je travaille sur deux livres en ce moment, dit-il. Le premier portera sur la dizaine de grands problèmes que la planète doit affronter : démographie, émeutes urbaines, turbulences des pays de l'Est, naissance de grands blocs économiques et politiques, etc. Le deuxième sera un volume sur les migrations à travers l'histoire. Si, jusqu'en 1950, on a assisté à des migrations européennes, depuis lors nous sommes entrés dans l'ère des migrations du tiers monde. Et ces mouvements de populations sont loin d'être terminés. »

Mais Chaliand caresse un plus grand projet. Écrire une histoire de la guerre à travers les âges et les cultures. « Ce sera un travail colossal, dit-il, car je ne veux pas seulement parler de l'Occident mais aussi des civilisations précolombiennes, du Japon, de la Chine, des anciens royaumes et empires africains. Cela me fascine et j'espère bien y arriver. »

La liberté comme mode de vie

Jocelyn Coulon

LORSQU'IL parle de la défense des minorités dans le monde, Gérard Chaliand n'a rien d'un exalté. Bien au contraire. Avec son visage de Bouddha le ton est toujours mesuré, la voix est calme. Pourtant, l'écrivain français aurait bien des raisons de s'emporter contre le sort que de nombreux pays réservent à leurs minorités.

La famille Chaliand est d'origine arménienne. Le père et la mère ont quitté une région de Turquie — qu'on appelait jadis sous l'empire ottoman la petite Arménie — après les massacres de 1915. Ils se sont réfugiés en France. « Le massacre des Arméniens est le premier génocide du siècle, dit-il. On ne l'a reconnu que bien tardivement. Mais cela n'empêchera pas d'autres génocides sur d'autres continents et les gens fermeront les yeux. Les nazis disaient souvent : qui se souvient des Arméniens. »

La douloureuse expérience de ses parents va marquer la vie du jeune Gérard. Né par hasard à Bruxelles en 1934, il va faire toutes ses études à Paris, sur la Rive gauche, un quartier où il habite toujours.

Pas question de faire les grandes écoles et de finir haut fonctionnaire ou professeur. Le grand large le fascine. Il veut connaître le monde et bourlinguer un peu partout. Sa seule passion à 17 ans c'est de quitter les bords de la Seine pour se rendre dans des contrées lointaines. Pas d'argent, mais du courage.

Au début des années cinquante, avec quelques billets en poche, il part pour l'Algérie, alors une province française qui commence à bouger. Chaliand ne s'intéresse pas à la politique. L'archéologie est sa passion « parce que j'aime l'histoire des peuples. Je veux toujours savoir d'où viennent les gens. Comment leur société a évolué », dit-il.

Après un détour par l'Allemagne où il apprend la langue en étant terrassier, il retourne à Paris pour s'inscrire à l'École nationale des langues. « Je n'ai pas tellement suivi les cours de langues. J'apprends quelques rudiments mais ce qui me passionne le plus ce sont les cours sur les civilisations. Je lis tout ce qui me tombe sous la main : histoire de Chine, des civilisations maya et aztèque, des Arabes, etc. »

Il reprend la route pour s'enfoncer dans le Moyen-Orient et l'Asie. Il sillonne l'Égypte, la Turquie, le Pakistan et l'Inde. Pour payer ses voyages il fait tous les métiers : laveur de vitre, plongeur, représentant de commerce, garçon de café. En 1956, il se retrouve en Algérie. Cette fois, c'est le choc politique. « Je deviens radicalement anticolonialiste et je prends alors conscience des problèmes politiques et sociaux du tiers monde. »

PHOTO JACQUES GRENIER

« Je veux toujours savoir d'où viennent les gens. »

À partir de la fin de la guerre d'Algérie, en 1962, Chaliand va se consacrer à l'étude des mouvements révolutionnaires et des guérillas. Il effectue de nombreux séjours au sein d'une vingtaine de maquis en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient et en Amérique latine : plusieurs mois dans les territoires contrôlés par Amilcar Cabral en Guinée Bissau ; six mois avec Arafat et Habache en 1970 ; dans les montagnes d'Afghanistan quelques semaines après l'invasion soviétique en 1980 ; avec les Karens de Birmanie en 1990. Ses expériences lui permettent d'écrire une quinzaine de livres consacrés uniquement à ces problèmes. Plusieurs sont aujourd'hui des classiques, traduits en une dizaine de langues et au programme de nombreuses universités.

Mais si Chaliand est profondément anticolonialiste, il n'embarque pas dans les croisades tiers-mondistes de la plupart des intellectuels occidentaux. D'ailleurs, il n'a guère le temps de dîner en ville pour régler le sort du monde et pour dénoncer l'impérialisme. Il est toujours sur le terrain, où il frôle la mort plusieurs fois, pour mieux comprendre, pour mieux témoigner.

Et ses témoignages ne concordent pas toujours avec la mode du jour. Dès 1964, il souligne que l'Algérie n'est pas socialiste, que ses élites sont corrompues et que le développement n'y est pas prioritaire. Dix ans plus tard, dans *Mythes révolutionnaires du tiers monde*, il pulvérise les théories tiers-mondistes. « La rédaction de ce livre m'a demandé trois ans de travail et a été très douloureuse », dit-il. Bien avant le désenchantement des années 80, il écrit que ce n'est pas parce qu'elles sont des guerres du peuple que les guérillas l'emportent, que la révolution ne marche pas et que le socialisme est une illusion. Il est vertement critiqué.

De livre en livre, Chaliand présente les problèmes du tiers monde, dénonce l'injustice faite aux minorités et explique, grâce à de nombreux atlas, les grands enjeux stratégiques et militaires qui ont façonné l'histoire du monde et des nations. La guerre le passionne particulièrement.

« Les gens n'aiment pas parler de la guerre, dit-il. Mais pour moi, la guerre fait partie de l'histoire du monde de façon consubstantielle. On ne semble pas réaliser comment la guerre a transformé nos sociétés au cours des siècles. »

Aujourd'hui, Gérard Chaliand est un conférencier recherché. Ce succès, il le doit avant tout à la liberté qu'il a prise en 1969 de ne plus travailler pour gagner un salaire régulier. Il gagne sa vie à publier des livres, à donner des conférences et à faire des voyages. Après une longue traversée du désert, ses livres commencent à se vendre convenablement et à être traduits dans le monde entier. Son *Atlas stratégique*, écrit avec Jean-Pierre Rageau, est un formidable succès : 250 000 exemplaires en France et 80 000 aux États-Unis.

« Je ne suis pas très riche, dit-il. J'ai un deux pièces à Paris, pas de voiture et pas de maison secondaire. Je consacre mon argent aux voyages et à la bouffe. »

Car au-delà de sa passion pour les affaires internationales, Gérard Chaliand aime la poésie et la cuisine. Il a écrit quatre recueils de poèmes et un livre de cuisines d'ailleurs. « La cuisine, c'est la table et la table c'est la conversation. C'est une façon agréable d'approfondir les sujets que j'aime. »

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (849-3456) — ***Beethoven*** 7 h, 9 h **II:** ***My Cousin Vinny*** 7 h, 9 h 20 **III:** ***Basic Instinct*** 7 h, 9 h **IV:** ***White Men Can't Jump*** 7 h, 9 h 15

BERRI I: (849-3456) — ***Beethoven*** 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h, 9 h. **II:** ***Arrête ou ma mère va tirer*** 1 h 40, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 10, 9 h 15 **III:** ***Automne sauvage*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30— **IV:** ***Being at Home with Claude*** 2 h, 3 h 40, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20 **V:** ***La preuve*** 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 35

BONAVENTURE I: (849-3456) — ***Fried Green Tomatoes*** 7 h, 9 h 30 **II:** ***The Lawnmower Man*** 7 h 05, 9 h 15

BROSSARD I: (849-3456) — ***Tous les matins du monde*** 7 h 05, 9 h 25 **II:** ***Rock a Doodle*** 7 h 25— ***La preuve*** 9 h. **III:** ***Basic Instinct*** 7 h, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (849-3456)— ***La preuve*** 9 h 15— ***Being at Home with Claude*** 7 h 20 **2:** ***Automne sauvage*** 7 h, 9 h 20— **3:** ***Basic Instinct*** 7 h, 9 h 30 **4:** ***My Own Private Idaho*** 7 h 05, 9 h 15 **5:** ***White Man Can't Jump*** 7 h 05, 9 h 25 **6:** ***Beethoven*** 7 h, 9 h 10

CENTRE EATON 1: Mtl— ***Flamme sur glace*** 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 10, 9 h 30— **2:** ***Power of One*** 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10 **3:** ***Beauty and the Beast*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h.— ***Final Analysis*** 9 h. **4:** ***Le cobaye*** 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 **5:** ***Medecine Man*** 9 h 10— ***La Belle et la bête*** 12 h 45, 2 h 45, 4 h 45, 6 h 45— **6:** ***Le silence des agneaux*** 1 h 30, 4 h, 6 h 40, 9 h 15

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl (849-3456)— ***My Cousin Vinny*** lun. au jeu. 2 h 05, 7 h 05, 9 h 30 **2:** ***Proof*** lun. mar. jeu. 2 h 10, 7 h 25, 9 h 25 **3:** ***Fried Green Tomatoes*** 2 h 15, 7 h, 9 h 35

CINÉMA FESTIVAL: 35 Milton (849-7277)— ***Toto le héros*** 7 h 30, 9 h 15— ***Elvis Gratton*** 7 h 15, 9 h

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl— ***The Hand that Rocks the Cradle*** 7 h 10, 9 h 30

CINÉMA OMÉGA 1: — ***JFK*** 8 h— **2:** ***Le secret est dans la sauce*** 7 h, 9 h 30 **3:** ***Capitaine Crochet*** 7 h, 9 h 35 **4:** ***Analyse fatale*** 7 h, 9 h 30

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) —

CINÉMA PARIS: Mtl (875-7295)— ***Boyz n the Hood*** 2 h 45— ***Freejack*** 4 h 45 — ***Thelma et Louise*** 7 h — ***Taxi Driver*** 9 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada (849-3456)— ***Thunderheart*** 7 h 05, 9 h 30 **2:** ***Beethoven*** 7 h 10, 9 h 10 **3:** ***Rock a Doodle*** 7 h 20— ***Fried Green Tomatoes*** 9 h **4:** ***My Cousin Vinny*** 7 h, 9 h 20 **5:** ***Basic Instinct*** 7 h, 9 h 40 **6:** ***White Men Can't Jump*** 7 h, 9 h 30

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ***Les 8èmes journées du cinéma africain et créole*** (6 au 13 avril)

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — ***JFK*** 8 h 05 **2:** ***Bugsy*** 9 h.— ***Beauty and the Beast*** 7 h.

CINÉPLEX I: (849-3456) — ***La belle noiseuse*** 2 h, 7 h 05 **2:** ***Rock a Doodle*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05— ***The Lawnmower Man*** 9 h **III:** ***Europa*** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 15 **IV:** ***My Own Private Idaho*** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 15 **V:** ***My Cousin Vinny*** 1 h 15, 7 h 05— ***La sarrazine*** 4 h, 9 h 30 **VI:** ***Cercle des intimes*** 5 h 05— ***JFK*** 1 h 30, 8 h. **VII:** ***Beethoven*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h **VIII:** ***Basic Instinct*** 1 h 05, 4 h 05, 7 h, 9 h 30 **IX:** ***Prince of Tides*** 1 h 10, 4 h 05, 6 h 45, 9 h 15

COMPLEXE DESJARDINS I: (849-3456)— ***Tous les matins du monde*** 2 h, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35 **II:** ***Urga*** 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 25 **III:** ***Conte d'hiver*** 2 h 15, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 **IV:** ***Le bal des casse-pieds*** 1 h 30, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 40

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. René-Lévesque, Mtl (283-8229)— ***Vues d'Afrique: les 8èmes journées du cinéma africain et créole*** (6 au 12 avril)— ***La rue-/Bonjour Shalom*** 19 h, 21 h. (7 au 12 avril)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— ***Le lieu du crime*** 20 h 30

CRÉMAZIE: (849-FILM) — ***Thelma et Louise*** 6 h 30— ***Le roi pêcheur*** 9 h.

DAUPHIN I: (849-3456) — ***Urga*** 7 h, 9 h 20 **11:** ***Ombres et brouillard*** 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE 1: (849-3456) — ***Cape Fear*** 7 h.— ***Boyz n the Hood*** 7 h 15— ***Volere Volare*** 9 h 30— ***Whore*** 9 h 40

DORVAL I: (631-8586) — ***Power of One*** 6 h 30, 9 h 20 **II:** ***Lady Bugs*** 7 h, 9 h **III:** ***JFK*** 8 h.— ***Beauty and the Beast*** 6 h 15 **IV:** ***Silence of the Lambs*** 6 h 30, 9 h

DU PARC 1: (844-9470)— ***Straight Talk*** 7 h, 9 h. **2:** ***JFK*** 8 h. **3:** ***Bugsy*** 6 h 30, 9 h 05

DU PLATEAU 1: (521-7870)— ***La belle et la bête*** 1 h 15— ***Le cobaye*** 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20 **2:** ***Capitaine Crochet*** 4 h 30, 9 h — ***L'été de mes 11 ans*** 2 h 30, 7 h

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Cutting Edge*** 7 h 10, 9 h 20— **II:** ***Straight Talk*** 7 h 15, 9 h 25

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (849-3456)— ***Beethoven*** 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h, 9 h **2:** ***Shadows and Fog*** 1 h 40, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 10, 9 h, lun. 1 h 40, 3 h 30, 5 h 20, mer. 1 h 40, 3 h 30, 5 h 20, 9 h 30— **3:** ***White Men Can't Jump*** 1 h 50, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30 **4:** ***Thunderheart*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159)—

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Le cobaye*** 7 h, 9 h 10 **2:** ***Straight Talk*** 7 h, 9 h. **3:** ***Flamme sur glace*** 6 h 50, 9 h 05

IMAX: Vieux Port de Montréal (496-4629)— Programme familial: ***Montagnes de feu et L'Oeuf magique*** mar. au dim. 10 h, 13 h, 14 h 30, 16 h, 19 h. (relâche sam.) version anglaise: 11 h 30, 17 h 30. Événement spécial: ***Les Rolling Stones*** 20 h 30 (v.o.) 22 h 30 (v.o.) (ven. sam. seul.), lun. relâche.

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Straight Talk*** 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 15

LAVAL : (688-7776) — **1:** ***Bugsy*** 6 h 30, 9 h 10 **2:** ***Le cobaye*** 7 h 25, 9 h 30 **3:** ***Hand that Rocks the Cradle*** 7 h 20, 9 h 30 **4:** ***Cutting Edge*** 7 h, 9 h 10 **5:** ***Straight Talk*** 7 h 10, 9 h 20 **6:** ***One Upon a Crime*** 9 h 20— ***La belle et la bête*** 7 h— **7:** ***Capitaine Crochet*** 6 h 30, 9 h 20 **8:** ***Le silence des agneaux*** 7 h 10, 9 h 20 **9:** ***Lady Bugs*** 7 h 10, 9 h 20 **10:** ***Power of One*** 6 h 45, 9 h 20— **11:** ***Flamme sur glace*** 7 h 10, 9 h 20 **12:** ***La vieille qui marchait dans la mer*** 7 h 05, 9 h 15

LAVAL 2000 1: (849-3456)— ***Arrête ou ma mère va tirer*** 7 h 15, 9 h 05 **2:** ***JFK*** 8 h 40— ***Mon cousin Vinny*** sem. 6 h 30

LOEW'S I:(861-7437) — ***Cutting Edge*** 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 **II:** ***Silence of the Lambs*** 12 h 10, 2 h 40, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45 **III:** ***Kafka*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 **IV:** ***Memoirs of an invisible Man*** 12 h 30, 2 h 40, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30 **V:** ***JFK*** 12 h 40, 4 h 15, 8 h.

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — Salle 1: ***Aria*** 19 h — ***Matador*** 21 h — Salle 2: ***Haifaouine*** 19 h 30— ***Fellini Satyricon*** 21 h 15

OUTREMONT: (278-FILM)—

PALACE 1: — ***Wayne's World*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40 **II:** ***Lady Bugs*** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10 **III:** ***Great Mouse Detective*** 12 h 30, 4 h 30— ***Mississippi Masala*** 2 h 15, 6 h 30, 9 h. **IV:** ***Mambo Kings*** 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 **V:** ***Hand that Rocks the Cradle*** 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 40 **VI:** ***Bugsy*** 12 h 30, 3 h 20, 6 h 10, 9 h.

PARADIS I: (354-3110)— ***L'as des as*** 6 h 55— ***Kuffs*** 7 h— ***Rollerboys*** 7 h 05— ***Scanners 3 la conquête*** 8 h 45— ***Le silence des agneaux*** 9 h— ***Le dernier boy-scout*** 9 h 10

PARISIEN I: (866-3856)— ***Van Gogh*** 2 h 45, 8 h 15— ***La totale*** 12 h 30, 6 h. **II:** ***L'annonce faite à Marie*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 10 **III:** ***Mon père ce héros*** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 05, 9 h 25 **IV:** ***La vieille qui marchait dans la mer*** 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35 **V:** ***Kafka*** 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 **VI:** ***Les amants du Pontneuf*** 1 h 15, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 20 **7:** ***Mississipi Masala*** 1 h 30, 4 h, 6 h 40, 9 h 10

PLACE ALEXIS NIHON I:(849-3456) — ***Basic Instinct*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 45 **II:** ***Lawnmower Man*** 9 h 30— ***Rock a Doodle*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 15 **III:** ***Europa*** 1 h 45, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL 1: (849-3456) — ***Beethoven*** 7 h, 9 h.**2:** ***Arrête ou ma mère va tirer*** 7 h 15, 9 h 15

PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456)— **1:** ***Beethoven*** 7 h 10, 9 h 10 **2:** ***Thunderheart*** 7 h, 9 h 30 **3:** ***White Man can't Jump*** 7 h 10, 9 h 35 **4:** ***Fried Green Tomatoes*** 9 h 10— ***Rock a Doodle*** 7 h. **5:** ***My Cousin Vinny*** 7 h, 9 h 25 **6:** ***Basic Instinct*** 7 h 05, 9 h 15

QUARTIER LATIN: Mtl—

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550)— ***An Angel at my Table*** 7 h— ***Naked Lunch*** 9 h 40

VERSAILLES I:(353-7880) — ***Le cobaye*** 7 h 10, 9 h 20 **II:** ***Flamme sur glace*** 7 h, 9 h 10 — **III:** ***Bugsy*** 9 h— ***Capitaine Crochet*** 6 h 20 **IV:** ***Kafka*** 9 h— ***La belle et la bête*** 7 h. **V:** ***Straight Talk*** 7 h, 9 h, — ***Lady Bugs*** 7 h 30, 9 h 30.

CINÉMA QUÉBEC

CANARDIÈRE: (661-8575)—***Mon cousin Vinny*** 18 h 45, 21 h 10

CINÉMA LIDO: —***Beethoven*** 19 h, 21 h, sam. au lun. 13 h, 19 h, 21 h — ***As des as/le cobaye*** 19 h 10, sam. au lun. 13 h, 19 h.— ***Une lueur dans la nuit*** 18 h 45, 21 h 15, sam. au lun. 13 h, 18 h 45, 21 h 15— ***Flamme sur glace*** 19 h, 21 h 10, sam. au lun. 13 h, 19 h, 21 h 10— ***Arrête ou ma mère va tirer*** 19 h, 21 h, sam. au lun. 13 h, 19 h, 21 h

LE CLAP: (650-CLAP)— ***Ombres et brouillard*** 12 h 15, 14 h, 15 h 45, 17 h 30, 19 h 15, 21 h 15

GALERIES CAPITALE 1: (628-2455)— ***Le docteur*** 9 h 10— ***Capitaine Crochet*** 6 h 15— ***Le cobaye*** 6 h 45, 9 h 10— ***Les amants du Pont-neuf*** 6 h 30, 9 h 10— ***Mon père ce héros*** 7 h 05, 9 h 20— ***Bugsy*** 9 h— ***La belle et la bête*** 7 h.— ***La Totale*** 6 h 20, 9 h.

PLACE CHAREST: (529-9745)— ***Beethoven*** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h— ***Une lueur dans la nuit*** 13 h 15, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 40— ***Tous les matins du monde*** 14 h, 16 h 45, 19 h 25, 21 h 45— ***La preuve*** 13 h 20, 17 h 20, 21 h 25— ***JFK*** 12 h 30, 16 h 15, 20 h 15— ***Basic Instinct*** 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 40— ***Urga*** 13 h 30, 16 h 30, 19 h 25, 21 h 50— ***Arrête ou ma mère va tirer*** 13 h 40, 15 h 35, 17 h 30, 19 h 35, 21 h 35— ***Le bal des casse-pieds*** 15 h 20, 19 h 25

LE PARIS: (694-0891)—

PLACE QUÉBEC 1: (525-4524)— ***Bugsy*** ven. au mar. 6 h 15, 9 h.— ***JFK*** ven. au mar. 8 h.

STE-FOY 1: (656-0592)— ***Le cobaye*** 7 h 10, 9 h 30 **2:** ***Flamme sur glace*** 7 h 15, 9 h 25 **3:** ***Straight Talk*** 7 h 15, 9 h 25.

À SURVEILLER

La Fondation culturelle Jean de Brébeuf offre un atelier de lecture intitulé : « Histoire du Juif errant » de Jean d'Ormesson, le lundi 6 avril à 13 h 30 et les mercredis 15 et 29 avril à 13 h, avec L.B. Raymond, au Pavillon Lalemant, 5625 rue Decelles à Montréal. Rens. : 739-4637.

■

Café-rencontre au Centre des aînés de Côte-des-Neiges, 5829, ch. de la Côte-des-Neiges, sur les droits des retraités et préretraités, le mercredi 8 avril de 14 h à 16 h; le vendredi 10 avril à 14 h, M. Gérald Tremblay viendra vous entretenir sur la nouvelle stratégie de développement industrielle du Québec et sur tout autre propos à caractère économique. Rens. : 344-1210.

■

À l'occasion du 500e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, la bibliothèque Laure-Conan recevra Georges-Hébert Germain, auteur de *Christophe Colomb: naufrage sur les côtes du paradis*, le mardi 7 avril à 19 h 30. La bibliothèque est située au 4660, boul. des Laurentides à Auteuil. Entrée gratuite. Inscr. : 662-4975.

■

Ce soir de 19 h 30 à 21 h 30, la Maison de Jonathan organise une rencontre de parents d'adolescents sur le thème : « Peut-on encore sortir en famille avec des adolescents ? », animée par Monique Cournoyer, au Centre Jeanne-Dufresnoy, 1, boul. Curé-Poirier est, à Longueuil. Inscr. : 670-4099.

■

Info-Femmes, 8446 A rue Hochelaga à Montréal, vous convie à une conférence sur les testaments et mandats, le mercredi 8 avril à 19 h; rencontres des Beaux Jeudis « Apprendre à être bien avec soi et les autres », du 9 au 30 avril à compter de 11 h 30 et animées par Lise Dupuy; journée de formation sur le burn-nout, les lundis 6 et 13 avril. Rens. : 355-4529.

■

La Chambre de commerce de Laval vous propose un petit déjeuner rencontre avec M. Daniel Johnson, président du Conseil du Trésor et président du Comité ministériel permanent du développement du Grand Montréal, le lundi 13 avril de 8 h à 10 h, au Centre des congrès Palace, 1717, boul. Le Corbusier à Laval. Le thème sera : « Le redressement de l'économie du Grand Montréal ». Réserv. : Colette Archambault au 682-5255.

SUR SCÈNE

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Spectacles du mer. au dim. à 22h.30

BIBLIOTHÈQUE VILLE DE MONTRÉAL: 1210 est Sherbrooke, Montréal (522-1245)— Le Théâtre Pluriel présente « Le silence des abîmes » dans une m. en s. de Michel Laprise, du 26 mars au 25 avril à 20h.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. mar. 19h. à 24h., mer. au ven. 17h.30 à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h., sam. à compter de 21h.30 — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. mar. de 17h. à 19h.— Trio Billy Georgette, sam. de 18h. à 21h.30— Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 18h.30 à 24h.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112)— « Pierre ou la consolation » de Marie Laberge, m. en s. Martine Beaulne, du 25 mars au 9 mai, à 20h., sam. 16h.30 et 21h.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 ouest Ste-Catherine, Montréal (739-7944)— Bulldog Productions présente « The Heidi Chronicles » de Wendy Wasserstein, du 17 mars au 16 avril, mar. au jeu. et sam. à 20h., dim. à 19h.30, matinées les jeu. et sam. à 14h.

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal— La quinzaine de Montréal: le violoncelle à toutes les cordes: Démonstration le violoncelle Raad, Richard Armin, le 6 avril à 14h.— Démonstration pédagogique, le groupe GIRAEM présente le duettiste Jean-François Jarry et Robert L'Heureux, le 6 avril à 17h.

CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Montréal (845-5447)— Diblo Dibala et Matchatcha, (Zaire), le 7 avril à 22h.

COLLÈGE FRANÇAIS: 5210 ave Durocher, Outremont— Les finissants de la section française de l'École nationale de théâtre présentent « Les femmes savantes » de Molière, m. en s. Martin Faucher, du 7 au 11 avril à 20h., matinée le 11 avril à 13h.

COLLÈGE MARIE-VICTORIN: 7000 Marie-Victorin, Montréal-Nord (521-1002)— Les Grands Explorateurs présentent Ma Chine de Maximilien Dauber, du 6 au 9 avril, lun. au mer. à 20h., jeu. à 19h.

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE MONTRÉAL: Studio-Théâtre Jean-Valcourt: Les finissants du conservatoire présentent « Une petite entreprise familiale » de Alan Ayckbourn, du 3 au 16 avril à 20h., relâche les dim.

ESPACE GO: 5066 Clark, Montréal (271-5381)— « Provincetown Playhouse, juillet 1919, j'avais 19 ans » de Normand Chaurette, m. en s. Alice Ronfard, du 10 mars au 11 avril à 20h.

ESPACE TANGENTE: 840 Cherrier, Montréal (525-1500)— Danse musique et performance dans le cadre de la quinzaine du violoncelle, « Au jugement dernier nous serons des arbres » Eric Longsworth, Marc Villemure, Jane Fabb, les 8-9-11-12 avril à 20h.30

ESPACE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal (526-6582)— La P.M.E. de l'art présente La femme du poète, texte de Sylvie Lachance et Richard Ducharme, m. en s. Sylvie Lachance, du 2 au 26 avril, mar. au sam. à 20h.30, dim. à 16h.

LE CIRQUE: 2112 St-Denis, Montréal (987-7658)— Snack'n Jazz tous les lun. et mar. à 21h. avec C. Papasoff et L. Soulier.

MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC: 2550 est Ontario, Montréal— La Quinzaine de Montréal: le violoncelle à toutes les cordes: Alain Aubut, récital avec Jean-Eudes Vaillancourt, le 6 avril à 20h.

MAISON-THÉÂTRE ANNEXE: 5066 Clark, Montréal— « Petits cris et battements d'ailes » production du Créa-Théâtre de Belgique, du 8 au 26 avril, sam. à 15h., dim. à 13h. et 15h.

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— Salle Denise-Pelletier: « Iphigénie » de Jean Racine, m. en s. André Brassard, du 10 mars au 9 avril à 20h.— « Le nef des fous » texte et m. en s. de Claude Laroche, du 31 mars au 23 avril— Salle Fred-Barry: La Compagnie Trans-Théâtre présente « Accidents de parcours » texte et m. en s. Michel Monty, du 25 mars au 25 avril, mar. au sam. à 20h.30

LE P'TIT BAR: 3451 St-Denis, Montréal (282-9124)— Place à la chanson à 21h.30

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246)— « Les souliers vernis » de Léo Lévesque, m. en s. Pierre André Fournier, du 12 mars au 12 avril, mar. au ven. à 20h., sam. à 16h. et 20h.30

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— Classe d'interprétation de chant de McGill, dir. Jan Simons, Michael McMahon, oeuvres de Schubert, Wolf, Berlioz et Schönberg, le 6 avril à 20h.

SALLE REDPATH: 3461 McTavish, Montréal— Capella Antica, dir. Allan Fast, oeuvres de Cavalli, Handel, Purcell, Lully et Charpentier, le 6 avril à 20h.

STUDIO D'ESSAI CLAUDE-GAUVREAU: UQAM, 405 est Ste-Catherine, Montréal (987-3456)— « La grande roue » de Vaclav Havel, m. en s. Marie Ouellette, les 6-7 avril à 20h., le 8 avril à 14h.— SALLE MARIE-GÉRIN-LAJOIE: « La grande roue » dans une m. en s. de Bernard Lavoie, du 6 au 9 avril à 20h., le 10 avril à 14h.— STUDIO-THÉÂTRE ALFRED-LALIBERTÉ: « La grande roue » dans une m. en s. de Michèle Magny, du 8 au 11 avril à 20h., matinée le 9 avril à 14h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 3900 St-Denis, Montréal— « Crime du siècle » de Peter Madden, traduction de Guy Beausoleil, du 10 avril au 3 mai

THÉÂTRE BISCUIT: 221 ouest St-Paul, Vieux Montréal (845-7306)— « Opéra fou » spectacle de marionnettes, conception et m. en s. Vladimir Ageev, à compter du 7 mars, les sam. et dim. à 15h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161)— « Blokes » comédie musicale de Bowser and Blue, du 9 avril au 24 mai

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE: PDA, Montréal (842-2112)— « L'examen de passage » de Israel Horovitz, m. en s. René-Richard Cyr, du 8 avril au 16 mai

THÉÂTRE NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563)— « Le Roi Lear » de Shakespeare, m. en s. Jean Asselin, du 28 avril au 23 mai, mar. au ven. à 20h., le sam. à 16h. et 21h.

THÉÂTRE OLYMPIA: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (521-1002)— Les Grands Explorateurs présentent Alaska Yukon, terre d'aventure, de Patrick Mathé, du 6 au 12 avril, lun. au mer. à 20h., jeu. à 19h., ven. sam. à 19h. et 21h.30, dim. à 13h.30 et 16h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277)— « Traces d'étoiles » de Cindy Lou Johnson, m. en s. Pierre Bernard, du 16 mars au 11 avril, mar. au sam. à 20h., dim. à 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Tailleur pour dames » de Feydeau, m. en s. Daniel Roussel, du 14 avril au 9 mai, mar. au ven. à 20h., sam. à 16h. et 21h., dim. à 15h.

UNIVERSITÉ CONCORDIA: 7141 ouest Sherbrooke, Montréal (848-7928)— Ensemble de guitares, 2e année d'improvisation, dir. Gary Schwartz et Dave Turner, le 6 avril à 20h.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal— Salle B 484: Cours de maître en chant, Martin Katz le 6 avril à 11h.— Concert de l'Ensemble de flûtes, dir. Gisèle Millet, oeuvres de Balcon, Berthomieu, Boismortier, Grimm, Roden et Tull, le 6 avril à 20h.— Salle B 421: Récital de clarinette, classe d'André Moisan, le 6 avril à 17h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Le Théâtre du Trident présente « Les fourberies de Scapin » de Molière, m. en s. Serge Denoncourt, du 7 avril au 2 mai, mar. au sam. à 20h.

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1143 St-Jean, Québec (418-694-9631)— « Comédies russes » d'Anton Tchekhov, m. en s. Jean-Jacqui Boutet, du 31 mars au 25 avril, mar. au sam. à 20h.30

THÉÂTRE PÉRISCOPE: 2 est Crémazie, Québec (418-529-2183)— Le Théâtre Niveau Parking présente « Passion Fast-Food » de Marc Doré, Michel Garneau et Jean-Pierre Ronfard, m. en s. Michel Nadeau, du 7 avril au 2 mai, du mar. au sam. à 20h.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 25 rue Laurier, Hull (819-595-7171)— « La chatte et le hibou » m. en s. Louise Campeau, du 18 mars au 26 avril, mer. au ven. à 20h., sam. 18h.30 et 21h.30, les dim. 5 et 12 avril à 15h.

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, LUNDI 6 AVRIL

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

- *le cygne*, tiré du Carnaval des animaux (Saint-Saëns)
- 7 variations sur un thème de la Flûte enchantée de Mozart (Beethoven)
- pièces pour violoncelle et piano (Kreisler)
- ouvertures d'opéras: Nabucco, Luisa Miller, La Traviata et La Force du Destin (Verdi)
- marche turque, extr. de la sonate K. 331 (Mozart)

DEMAIN SOIR, 22:00

- sonate pour violon et piano K. 378 (Mozart)
- symphonie no 31 (Mozart)
- symphonie no 63 (Haydn)

ciel 98,5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

FAMOUS PLAYERS — MATINÉES À 5$ lundi au vendredi

GAGNANT du CÉSAR meilleur acteur-Jacques Dutronc — Van Gogh — DOLBY STEREO — Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866 3856 — 2:45-8:15

«Le meilleur film de ZIDI depuis LES RIPOUX.» • LE NOUVEL OBSERVATEUR — LA TOTALE! — Le PARISIEN — 12:30-6:00

UN FILM DE ALAIN CUNY — L'ANNONCE FAITE A MARIE — Le PARISIEN — ASTRAL — 1:10-3:10 5:15-7:15-9:10

Les Amants du Pont-Neuf — 13 ANS+ — DOLBY STEREO — Le PARISIEN — 1:15-4:15-6:45-9:20

KAFKA — version française — 13 ANS+ — DOLBY STEREO — Le PARISIEN — 1:00-3:05 5:15-7:15-9:15 — DOLBY STEREO — VERSAILLES PLACE VERSAILLES 353 7580 — Tous les soirs 9:00

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER — 13 ANS+ — Le PARISIEN — 12:50-3:00 5:10-7:20-9:35 — LAVAL CENTRE LAVAL 668 7776 — Tous les soirs 7:05-9:15 sam-dim 12:20-2:35 4:45-7:05-9:15

V.O. ANGLAISE AU LOEWS

15 ans

ciel 98,5

Cette année, soyez de la fête!
ET PARCOUREZ LE MONDE!

BELGIQUE

IDENTIFIEZ UNE CONSTELLATION (5 ÉTOILES) DU CIEL

TIRAGE LE 30 AVRIL 1992

NOM DE L'ÉTOILE — DATE D'APPARITION

★ ★ ★ ★ ★

REMPLISSEZ ET RETOURNEZ À: CIEL, C.P. 98,5, LONGUEUIL J4H 3Z3

NOM — PRÉNOM

ADRESSE

VILLE — CODE POSTAL

TÉLÉPHONE

COUPON ORIGINAL OBLIGATOIRE PHOTOCOPIE REFUSÉE

QUESTION D'HABILITÉ À COMPLÉTER 90 + 8,5 = _____

LE DEVOIR NATIONAIR AVIS inter-car

La télévision du lundi soir en un clin d'oeil

		18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2	CBFT (R.C.) Montréal	17h30 / Ce soir		Marilyn	Baseball / *Expos vs Pirates*					Le Téléjournal Le Point/météo/sport		23h15/Cinéma : *Parking* —Fr. 85 Avec Francis Huster et Keiko Ito		
3	WCAX (CBS) Burlington	News		News	The Golden Girls	Evening Shad	Major Dad	Basketball / Éliminatoires				News	Sweating Bullets	
5	WPTZ (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy !	Wheel of Fortune	The Fresh Prince...	Blossom	Cinéma : *Danielle Steel's Secrets* —Am. 92 Avec Christopher Plummer et Stephanie Beacham				News	The Tonight Show	
6	CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		CBC News-magazine	Material World	The Fresh Prince...	Lost Innocence	Mom P.I.	Designing Women	The National The Journal		News	Newhart	Welcome back ...
10	CFTM (TVA) Montréal	Le TVA éd. 18 hres	Jeopardy	Entre chien et loup		Les héritiers du rêve		L'or du temps		Ad Lib		Le TVA éd. réseau	TVA sports	Des mots pour le dire
12	CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	The Simpsons	The Billy Graham Crusade		The Sound and the Silence				News	News	The Arsenio Hall Show
15	TV5 (Télé Francophones	Sans détour	Des chiffres et des lettres	Journal de A2	Vision 5	L'heure de vérité		La 6e nuit des Molières						Francofolies de Montréal
17	CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-Partout	Téléservice		Québec en affaires	Le monde perdu des chevaliers pauvres		Nord-Sud	L'observateur	Médecine apprivoisée	Téléservice		Tout un monde à suivre	
20	Musique Plus	Musique vidéo	Fax : L'infoplus	Rock Velours VJ : Sonia Benezra		Musique vidéo		Rock en bulle	21h15 / Musique vidéo					
22	WVNY (ABC) Burlington	News	News	Star Trek : The Next Generation		FBI : The Untold...	Rites of Passage	Roseanne		Coach		News	Nightline	Commercial Programs
26	Much Music	19h / Muchwest			Fax	Big Ticket / Celebration at Big Sur			Monkees	Spotlight / Bulletboys	Power 30			
33	VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business ...	The New Explorers	Travels		The machine that changed the world		Madness by Jonathan Miller		Cinéma : *Houdini* —Am. 53 Avec Tony Curtis et Janet Leigh		
35	TQS Montréal	La roue chanceuse	Zizanie	Dossiers mystères		Cinéma : *Un père et passe* —Fr. 89 Avec Pénélope Schellenberg et Véronique Genest				Le Grand Journal	Sports plus	Sports plus extra	Cinéma : *Fanatique* Avec Lauren Bacall	
57	WCFE (PBS)	17 h/Children Programs	The Nightly Business ...	The MacNeil-Lehrer Newshour		Cinéma : *Shoah* —Fr. 85 (documentaire)		Masterpiece Theatre : *Clarissa*		Stalin		Eastenders	Disraeli	

VUES D'AFRIQUE vous donne rendez-vous pour les 8èmes Journées du cinéma africain et créole du 7 au 12 avril.

Information: (514) 849-2085

en collaboration avec le LE DEVOIR et ciel 98,5

Marc Paradis, enfer et damnation

LE VOYAGE DE L'OGRE, Québec
coul., 1982, 24 mn
HAREMS, Québec
coul., 1991, 48 mn (18 ans et plus)

Marie-Michèle Cron

ILS SONT JEUNES, ils ont des bouches gourmandes et ils sont gays. Ils n'ont pas peur non plus de parler devant l'oeil vorace de la caméra qui vient leur voler des confidences, des aveux, un geste libératoire. *Le voyage de l'ogre* commence ici, sur fond d'urbanité, où Montréal devient le lieu par excellence de la chasse aux amitiés particulières et aux liens prostitutionnels fugitifs, aux amours interdites, aux pulsions sexuelles les plus débridées. Marc Paradis, vidéaste talentueux qui laisse dans son sillage des réactions controversées (ses oeuvres ont provoqué des remous l'été dernier au Musée du Québec), porte un regard crucial et bénéfique sur l'imagerie homosexuelle, le rôle de la séduction et du désir dans les relations amoureuses. De cette première oeuvre qui date de 1982 à aujourd'hui avec son plus récent vidéo, *Harems*, présenté conjointement au cinéma Parallèle la fin de semaine dernière, on sent chez lui cette quête incessante de décortiquer, sans complaisance et sans racolage, la stratégie du regard posé sur l'autre et la mécanique de la sexualité dans nos sociétés modernes. La mort est aussi au centre de ses préoccupations tant sociales qu'esthétiques car la pratique homosexuelle s'écarte de la procréation pour tendre vers la recherche du plaisir absolu.

Le voyage de l'ogre qui s'apparente au cinéma-vérité développé dans les années soixante-dix, est une rapide incursion dans la réalité et la fiction où Marc Paradis se glisse dans la peau de John Wayne Gacy, à la fois meurtrier d'enfants et important contracteur immobilier américain. De ce rituel horrifiant qui consistait à engager de potentielles victimes pour leur faire littéralement creuser leur tombe, (Gacy abusait sexuellement d'elles, les photographiait au polaroïd, les momifiait puis les enterrait dans sa cave), l'auteur décrit ici métaphoriquement la chronique d'une mort annoncée. Alors, sur des notes lancinantes de piano ou des chants grégoriens qui dramatisent l'atmosphère, des garçons âgés de 19 à 26 ans et recrutés par l'artiste par le biais d'une petite annonce, racontent leurs aventures, leurs peurs et leurs passions avec désinvolture ou émotion. La tension qui s'installe ici vacille entre l'ombre et la lumière (Marc Paradis qui intervient parfois est plongé dans l'obscurité, les acteurs dans la clarté du jour), l'humour de certains commentaires contrastant avec l'angoisse d'un discours amoureux fragmenté par le désir d'un corps fantasmé.

C'est un cri de solitude dans lequel le spectateur ne sait plus s'il est victime ou bourreau, pris dans le piège que lui tend le vidéaste et qui s'enroule autour de lui comme une toile d'araignée. « J'essayais ici, à partir de ces faits horrifiants, de découvrir les mécanismes qui transgressent les limites de la morale sociale, dit-il. Mes préoccupations viennent aussi du discour féministe, car pour moi, il est excessivement important de réfléchir sur le comportement de l'homme dans la violence. Pourquoi réagit-il toujours de cette manière en face des femmes, des enfants, que représente cette espèce d'humiliation que l'homme fait subir à son objet de désir et qui devient alors quelque chose qu'il faut éliminer absolument ? Dans ma vie, il est arrivé des événements assez tragiques qui m'ont amené à réfléchir sur l'incidence de l'homosexualité dans ces gestes-là. » Comme un anthropologue patient qui se pencherait sur l'histoire des moeurs de ses semblables, Marc Paradis vient jouer dans des eaux troubles où bien des hétérosexuels s'enliseraient.

Déjà, à la fin des années soixante-dix où il explorait le médium vidéographique à l'UQAM dans le cadre du cours de théâtre surréaliste, son sujet était pour le moins original. De ses contacts avec une danseuse nue issue d'une famille bourgeoise qui étudiait en théâtre et qui fricotait avec le milieu tendre et coloré des travestis et d'un copain comédien et gogo-boy, il aborda le strip-tease comme forme d'expression surréaliste et sous l'angle de la prostitution. « Je partais de la représentation de la *Comedia dell arte* où la sexualité est une forme ludique pour aboutir à un rapport sado-masochiste » explique-t-il. Imaginez la tête des professeurs et des élèves entraînés dans un club de nuit pour voir ce spectacle érotique et marginal. Breton aurait certainement apprécié. Et Man Ray aussi qui écrivait dans *Inventaire d'une tête de femme* (1959) : « Lorsque la tête se dévoile complètement, soit dans son état naturel, soit parée des embellissements du maquillage, de la joaillerie et de la coiffure, on voit se produire une véritable orgie : rien ne peut alors refréner l'imagination, en proie aux spéculations les plus scandaleuses. »

Le clown qui apparaît ainsi dans *Le voyage de l'ogre*, Don Juan triste et empanaché, devient la figure archétypale de la détresse. « Ce côté dramatique où il s'autodétruit, ce processus de projection de soi-même m'intéressent car le clown se rejette lui-même, donc il est exclu de l'ensemble du discours, dit Marc Paradis. J'avais été impressionné par l'histoire de Gacy dont je voulais faire une pièce de théâtre. C'était aussi l'époque d'*Apocalypse Now*, de discours de puissance, de rapport à Dieu. Je voulais travailler toute la partie basse du pouvoir de l'homme et la réaction des femmes à ce moment-là était terrible car elles m'ont mis en garde : j'allais heurter la sensibilité des familles. » Signe du destin, il rencontrera alors le cinéaste gay parisien Jean-François Darcy qui travaillait la même thématique que lui, et tous deux décidèrent alors de réaliser un film et de le faire financer de part et d'autre de l'Atlantique. Un projet qui n'aboutira jamais d'ailleurs. Trop scabreux peut-être ?

« On s'est fait traiter de bien des noms poursuit-il. Pourtant quand on voit aujourd'hui le succès remporté par *Le silence des agneaux*, il aurait été pertinent de travailler ce scénario. J'étais quand même très conscient du rejet de la société face à ce travail-là et au fur et à mesure que cela avançait, j'ai commencé à réfléchir sur la relation entre le cinéma et la réalité. Pour moi l'homosexualité est une relation qui débouche sur la mort, c'est-à-dire sur la stérilité. À l'époque, lors de l'éclatement de l'évolution sexuelle, toute la pratique homosexuelle, moins à Montréal mais à New York et à Paris par exemple, et d'une manière subconsciente, on célébrait le culte de la sexualité jusqu'à en mourir. Au début des années quatre-vingt, avant l'apparition du sida, des statistiques disaient que 25 à 30 % d'homosexuels actifs pouvaient avoir jusqu'à mille amants différents en une année. J'essayais de comprendre cette compulsion et boulimie du désir, cette accumulation du sexe de l'autre, de consommation à outrance. Pour Jean-François Garcy d'ailleurs, dans la multitude tu cherches 'Le'. »

D'après Marc Paradis, même si cette pratique de l'homosexualité implique une grande connaissance de l'homme ainsi qu'un désir évident d'en parler, elle n'a pas cette force que le féminisme a développée. « Le discours des femmes au XXe siècle est puissant. Celles-ci ont devancé la morale, le pouvoir et la société. Il faut reconsidérer à travers *l'hommanité* les questions qu'elles posent, entre autres la pratique de l'homosexualité qui en est une du pouvoir et non de la sexualité. En effet, si tu veux avoir une bonne pratique du pouvoir, il faut que tu absorbes ton homosexualité, que tu l'assumes. Et si on lit l'histoire occidentale, on se rend compte comment les plus beaux fleurons de l'autorité sont toujours rattachés à ces principes ostracisants. »

Dans *Harems*, vidéo tourné au Costa Rica et près de Châteauguay, l'image de la déesse-mère ancrée dans le panthéon grec symbolisant Démeter, Athéna ou Hécate, flotte dans un lieu paradisiaque et éthéré. Basé sur un scénario du critique d'art Jean Tourangeau, il brise avec le rythme saccadé et fébrile du *Voyage de l'ogre*. Si le début et le dénouement de cette histoire rocambolesque entre un scénariste et un gogo-boy sur des terres enchanteresses locales et exotiques sont brisés par le meurtre de ce dernier, (le sang et les meurtrissures du cadavre défiguré sont voilés par des ralentis et des teintes glauques), le reste baigne dans un luxe méditatif et pompéien. Ici, les fondus-enchaînés poétisent des images imprégnées d'orientalisme qui n'ont rien à envier à la peinture classique. La vidéo n'est plus alors un médium « froid ». Des voiles blancs gonflés par le vent, des corps gorgés de soleil et d'amour, des jambes entrelacées comme des nasses tressées, des fenêtres ouvertes sur un ciel bleu outremer, des vagues qui réfèrent aux plis de la peau lisse : tout concourt à hisser les mortels au rang de dieux presque intouchables dans une oeuvre liquide, fluide. Vues en plongée, autopsie du désir, jeunes filles au visage hellénique, le gogo-boy danse lascivement devant nous sur l'écran. C'est un rêve mais le mythe commande et convoque la mort.

« L'influence de Jean Tourangeau s'est faite au niveau de l'écriture poétique, de la cristallisation du temps, de la notion de lieu, de déplacement qui m'intéressent beaucoup, dit Marc Paradis. C'est la première fois ici que je fais intervenir des femmes et elles sont placées au-dessus de la mêlée. L'eau, par exemple, est une métaphore homosexuelle intrinsèquement liée aux thermes, aux bains, au port. Et la fenêtre, ce trou que l'on fait dans un mur, est pour moi un geste civilisé qui tisse des rapports entre l'intérieur et l'extérieur, entre le microcosme et le macrocosme et vice-versa. Au voyeurisme aussi. Le voyeurisme est la fonction première de tout cinéaste qui se respecte. » Marc Paradis est un garçon courageux. Et un type très brillant.

Visionnement des bandes vidéos de Marc Paradis sur demande au Vidéographe, 4550, rue Garnier. Tél. : 521-2116.

PHOTO ARCHIVES

Une image de *Harems*, de Marc Paradis.

NOS CHOIX TÉLÉ

Base-ball

Playball. Vous vous ennuyez du hockey ? La saison de base-ball commence ce soir (bonne occasion pour fermer la télé diront certains). Les Expos rencontrent les Pirates.
(*Radio-Canada 19 h 30*)

☆☆☆

Shoah

Un film bouleversant de Claude Lanzmann, qui nous plonge au coeur des ténèbres en retraçant l'extermination des Juifs par les Nazis. Le film, qui dure quatre heures, est diffusé jusaqu'à jeudi à raison d'une heure par soir.
(*PBS 57, 20 h*)

☆☆☆

The machine that changed the world

Peu de détails sur ce documentaire mais le sujet est prometteur : l'histoire, en cinq émissions, du développement de l'ordinateur.
(*PBS 33, 21 h*)

☆☆☆

La nuit des Molières

Gala qui accorde des prix aux artisans et créateurs de théâtre français. On y présentera un hommage à Guitry.
(*TV5 21 h*)

☆☆☆

Parking

Jacques Demy, le roi de la comédie musicale française, a tenté en 1985 de transposer le mythe d'Orphée dans un contexte moderne, avec Francis Huster et Marie-France Pisier. Un film fraîchement reçu.
(*Radio-Canada 23 h 15*)

— Paul Cauchon

Quinze violoncellistes invitent à la découverte d'un répertoire différent

La Quinzaine de violoncelle

Soirée d'ouverture : Brahms, *Sonate* op.78 (transcription), Élizabeth Dolin (violoncelle), Carmen Picard (piano); Joachim, *Paean*, Guy Fouquet (violoncelle). Ensemble de violoncelle I Musici de Montréal, dir. Yuli Turovsky : Lobos, *Bachianas Brasileiras* no 1; Pärt, *Fratres*; Lobos, *Bachianas Brasileiras* no 5, Marie-Danielle Parent (soprano). En bis : Casals, *Sardane*. Jeudi 2 avril. Salle Claude-Champagne.
La Quinzaine de violoncelle Siegfried Palm (violoncelle) : Halffter, *Variations über das thema e SACHERe* (1975); Lutoslawski, *Sacher variation* (1975); Berio, *. . . les mots sont allés . . .* (1979); Zimmermann, *Sonate* (1960); Bussotti, *Deborah Parker* (1987); Boulez, *Messagesquisse, pour 7 violoncelles* (1977), dir. Lorraine Vaillancourt; Goszunauska-Nazar, *Recitativo* (1991); Bäck, *Ricercare per Siegfried Palm* (1983); Penderecki, *Capriccio per Siegfried Palm* (1968). Vendredi, 3 avril, salle Claude-Champagne.

Carol Bergeron

LA QUINZAINE de violoncelle qui se poursuivra jusqu'au 15 avril, invitait 15 violoncellistes à participer à sa soirée officielle d'ouverture. Officielle, car la veille, Yuli Turovsky avait interprété des *Suites pour violoncelle seul* de Bach devant un auditoire privilégié de bienfaiteurs.

À moins d'avoir un budget qui permette d'inviter les grandes vedettes de l'heure (les Mtislav Rostropovitch, Janos Starker, Yo-Yo Ma, Mischa Maisky), il va de soi que l'intérêt majeur d'un tel événement se porte sur le répertoire dont il favorise l'élargissement. Cette situation oblige donc les interprètes à sortir des sentiers battus, à explorer à travers le passé, à susciter des oeuvres nouvelles.

Les deux premières soirées de la salle Claude-Champagne illustraient assez bien l'orientation de ce festival. Voilà pourquoi, par exemple, la *Sonate* de Brahms ne fut pas l'une des deux qu'il écrivit spécifiquement pour le violoncelle, mais plutôt la transcription de sa première *Sonate pour violon et piano*. Voilà comment Heitor Villa-Lobos, Arvo Pärt et Pierre Boulez écrivirent pour ensemble de violoncelles, formation pour le moins inhabituelle.

Composé pour un violoncelle principal et ses violoncelles, *Messagequisse* fut commandé à Boulez par Rostropovitch à l'occasion du Concours de violoncelle de Larochelle, en 1977. Il s'agit également d'un hommage adressé au chef d'orchestre suisse Paul Sacher dont le 70e anniversaire (1976) avait été souligné par une série de dédicaces parmi lesquelles on trouve encore les *Variations über das thema e SACHERe* de Cristobal Halffter et les *Sacher Variation* de Witold Lutoslawski (trois pages inscrites au programme de Palm).

À lui seul, un interprète particulièrement doué peut inspirer les compositeurs et contribuer ainsi à l'enrichissement du répertoire de son instrument. Siegfried Palm est l'un de ceux-là pour qui les plus grands créateurs contemporains écrivirent : les Penderecki, Xenakis, Zimmermann, Ligeti, Kagel, Kelemen, Deldman, Sinopoli, Rihm, etc.

Ces deux premières soirées exploratrices laissèrent donc quelques traces sur lesquelles le temps se plaira sans doute à revenir. Je pense au *Capriccio per Siegfried Palm* de Krzystof Penderecki, à *Messagequisse* de Boulez, à la *Sonate* de Bernd Alois Zimmermann et à *Paean* du compositeur québécois Otto Joachim.

Guy Fouquet fit une lecture remarquable de souplesse et de précision et d'exaltation d'une page récente de Joachim portant la marque d'un musicien qui sait de toute évidence écrire pour les cordes — ayant été lui-même un éminent altiste. *Paean* trace une courbe à l'intérieur de laquelle les ressources du violoncelle sont exploitées sans excès avec une fraîcheur, une intelligence et un goût admirables.

Bavard, trop bavard sans doute (d'autant que toutes ses présentations ne se firent qu'en anglais), Siegfried Palm est devenu, à 64 ans, un homme de spectacle qui, à la limite, pourrait aussi bien faire un numéro de comique, traiter de la physique thermonucléaire que jouer du violoncelle. Conçu comme un spectacle de music hall, son récital est une affaire qui se vend bien et qui cherche visiblement à garder son public dans la salle . . . ce qui n'est pas toujours évident dans un programme de musique d'avant-gare !

À mon sens, nous aurions pu nous satisfaire du contenu musical, d'autant que Palm demeure non seulement un instrumentiste mais un interprète prodigieux. L'essentiel se logeant dans la musique et dans son jeu, le verbillage était superflu.

On a tôt fait d'oublier l'insipide lecture de la *Sonate* de Brahms du duo Dolin-Picard ainsi que les exécutions un peu justes des deux *Bachianas brasileiras* de Villa Lobos — la *Cinquième* ne convenant pas à la voix trop corsée de Marie-Danielle Parent, quand le timbre idéal serait plutôt celui d'une Victoria de Los Angeles.

MUSIQUE / chronique

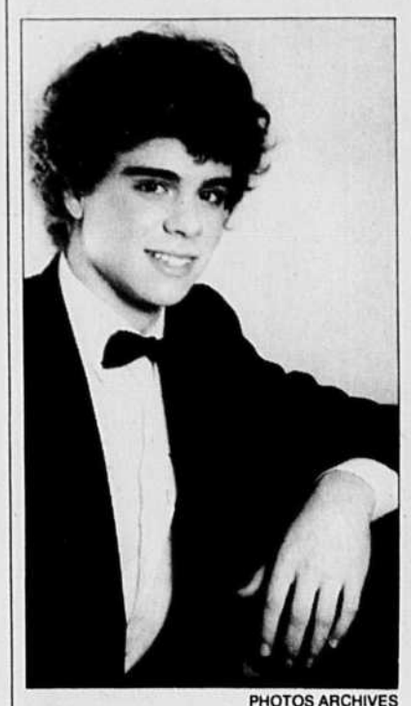

PHOTOS ARCHIVES

Jean-François Latour

PHOTO ARCHIVES

Jacques Hétu

L'oratorio *Jeanne d'Arc au bûcher*

Marie Laurier

LE JUBILÉ du Conservatoire de musique de Montréal fondé en 1942 sera souligné notamment par la présentation de l'oratorio dramatique *Jeanne d'Arc au bûcher*, un texte de Paul Claudel mis en musique par Arthur Honegger dont c'est aussi, avec Darius Milhaud, le centenaire de naissance en 1992.

Deux représentations sont prévues : le vendredi 10 avril à 20 h et le dimanche 12 avril à 15 h30 à l'église Saint-Jean-Baptiste. Une pléiade d'artistes font partie de la distribution sous la direction musicale de Louis Lavigueur. On retrouve le metteur en scène Roland Laroche, le conseiller artistique Pierre Mollet, la pianiste Ursula Clutterbuck. Jeanne sera interprétée par Lise Roy, le frère Dominique par Jean Marchand, la mère Tonneau par Hélène Blais. Claude Lebuis, Charles Prévost, Simon Fournier, Karina Gauvin, Liette Michaud, Pénélope Dale, Katherine Dupuis font également partie de la distribution, de même que les choeurs de l'orchestre et du Conservatoire de musique de Montréal, des écoles Pierre-Laporte et Jean-François Perrault.

L'oratorio *Jeanne d'Arc au bûcher* a été présenté pour la première fois à Bâle en 1938 et pendant la guerre dans une trentaine de villes de la zone non occupée, et à Paris en 1942, à l'occasion de la Semaine Honegger pour marquer les 50 ans du compositeur.

Selon le professeur Pierre Mollet, fervent disciple de Honegger, « la conjonction Honegger-Claudel demeure un modèle de collaboration rarement égalé au XXe siècle : deux créateurs lyriques hors pair s'étaient rencontrés et compris ».

À Pro Musica

HERMANN PREY, spécialiste du Lied allemand sera l'invité demain soir de Pro Musica à la salle Maisonneuve. Au programme : le cycle *Winterreise* de Franz Schubert.

Né à Berlin, Hermann Prey est très vite devenu un maître dans le domaine du lieder et il a à son crédit de multiples enregistrements parmi lesquels, on trouve une anthologie comprenant 27 disques de lieder illustrant l'évolution de la mélodie allemande du Minnesang médiéval jusqu'à la période contemporaine.

M. Prey a créé le concept de la *Schubertiade*, un cycle de concerts consacré à la présentation de l'oeuvre lyrique complète pour batyron de Franz Schubert, placée dans un ordre chronologique.

Également interprète à l'opéra, cet artiste est reconnu pour son interprétation du rôle de Beckmesser dans *Les Maîtres chanteurs* de Wagner ainsi que de plusieurs autres personnages du grand répertoire lyrique.

Hétu joué à New York

PHILIP SMITH, premier trompettiste du New York Philharmonic est l'invité du Centre de musique canadienne au Québec pour interpréter le Concerto pour trompette du compositeur canadien Jacques Hétu les 14, 15 16 et 19 mai au Avery Fischer Hall, Broadway et 66th Street à New York. C'est la deuxième année consécutive que le Philharmonic de New York joue cette oeuvre de Hétu intitulée *Images de la Révolution*. Il s'agit d'une commande de l'OSM à l'occasion du 200e anniversaire de la Révolution française créée en première mondiale par Charles Dutoit en mai 1989.

Avis de recherche

LE CONSERVATOIRE de musique du Québec à Montréal situé au 100, rue Notre-Dame Est, célèbre son 50e anniversaire et aimerait refaire sa liste des anciens étudiants qui l'ont fréquenté. Veuillez faire parvenir vos nom et adresse à l'Association des anciens du Conservatoire de musique du Québec à Montréal, a/s Gabrille Létourneau, secrétaire, 5925, rue Pierre-Bédard, Montréal, H1M 1J8.

Concerts cette semaine

L'ORCHESTRE et le choeur Métropolitain fait une tournée dans l'île cette semaine en interprétant le *Requiem* de Verdi avant la présentation à l'église Saint-Jean-Baptiste le 15 avril. Ce soir au Cegep Maisonneuve, le mercredi 8 avril à Verdun, le vendredi 10 avril à Pierrefonds et le dimanche en matinée à Montréal-Nord (Collège Marie-Victorin).

QUATRE percussionnistes interprètent ce soir des oeuvres de Moussorgski, Ravel, Debussy, Monté, Rachmaninov, Chpin à la Maison de la culture Rosemont-Petite Patrie au 6707, de Lorimier. Ce sont Chantal Simard, Robert Lépine, Pierre Dubé et Aldo Mazz. Entrée libre.

TIMOTHY VERNON dirigera l'Orchestre symphonique de McGill ce mercredi 8 avril à 20 h à l'église Saint-Marc de Rosemont. Au programme : la 9e Symphonie de Gustav Mahler.

JEAN-FRANÇOIS LATOUR est le jeune pianiste invité de l'Orchestre symphonique de la Montérégie sous la direction de Jean-Pierre Brunet jeudi prochain, le 9 avril à 20 h à l'auditorium du Collège Édouard-Montpetit de Longueuil. Il jouera le concerto en sol majeur de Maurice Ravel. Aussi au programme, des oeuvres de Grieg, Smetana et Mendelssohn.

LES VOISINS de Saint-Martin présentent une soirée Jacques Offenbach à la Maison des arts de Laval les 9, 10 et 11 avril : au programme les *Hortense et son maître* et *Monsieur Choufleury restera chez lui, le . . .* Avec la participation de nombreux comédiens et chanteurs.

SHOAH

Avec comme toile de fond le calme surnaturel qui plane aujourd'hui sur les camps de la mort, des survivants se remémorent les atrocités d'un passé que nous ne devons jamais oublier.

LA SÉRIE DÉBUTE LUNDI 20h00 CANAL 57

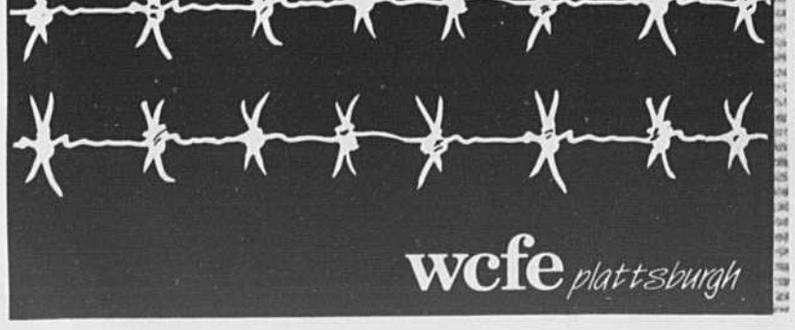

wcfe plattsburgh

ÉDITORIAL

Les voleurs de Rome

HIER et aujourd'hui, les Italiens ont voté pour renouveler leur sénat et leur chambre des députés. Un vote dont la signification dépasse de loin les frontières de la belle Péninsule.

Aucun pays du monde développé n'incarne aujourd'hui, mieux que l'Italie, la distance et l'écoeurement de la population civile devant les « politiciens pourris » qui s'incrustent. Aucun pays du monde développé et démocratique — hormis peut-être Israël — n'incarne mieux que l'Italie les effets pervers de la « démocratie intégrale » que le système proportionnel était censé promouvoir. Aucun pays du monde développé n'incarne mieux que l'Italie le dynamisme d'un nouveau capitalisme de la base qui se fiche des rigidités de l'État. Aucun pays du monde développé n'incarne mieux que l'Italie « la vie quand même » qui tourne et qui roule, malgré la crise économique et la magouille politicienne, malgré les discours vides et le déficit budgétaire, abyssal en l'occurrence.

Pays où l'on assassine dans la rue, encore aujourd'hui, tel politicien en vue (Salvo Lima, député de la Démocratie chrétienne, ancien maire de Palerme, le 12 mars dernier), où le Sud pauvre continue de voter pour les partis les plus compromis avec la mafia, pays où le parti dominant est depuis un demi-siècle la même formation catholique, mais qui élit simultanément des actrices porno à la chambre des députés, où une petite-fille de dictateur fasciste se présente en toute honorabilité aux élections législatives.

Pays où le fédéralisme, c'est du séparatisme scandaleux, et où le scrutin majoritaire uninominal apparaît comme une révolution lointaine, un rêve inatteignable. Car le bonheur, pour certains Italiens qui daignent encore prendre la chose publique au sérieux, c'est effectivement le fédéralisme, plus le scrutin uninominal à un tour, pour déloger la « partitocratie » au pouvoir ! Autrement dit, ce que nous avons déjà ici depuis longtemps...

Demandez aux animateurs de ces nouveaux partis et regroupements régionaux, en colère contre « les voleurs de Rome », contre la classe parasitaire de la capitale qui suce les ressources d'un pays qui n'en manque pas. Ce qu'ils réclament, c'est la fédéralisation d'un État unitaire coupé de la réalité dynamique des régions, ainsi que l'établissement d'un régime électoral qui permettrait — ô révolution — à un parti de gouverner sans passer au préalable dix-huit accords de coopération avec des forces plus ou moins occultes.

Nord et Sud, monde politique et société réelle, clientélisme et gestion saine de l'État, étatisme sclérosé et dynamisme social, capitalisme et communisme : les contradictions qui caractérisent depuis longtemps ce pays-baromètre des valeurs incertaines de l'Occident, pays-test de la crise générale de la politique, en arrivent peut-être aujourd'hui à un moment critique, instructif pour l'observateur extérieur.

Reflet d'une lutte Est-Ouest aujourd'hui révolue, la politique italienne s'était longtemps articulée, immuable, autour de l'inexpiable opposition entre un Parti communiste puissant (dont le sommet historique, en 1976, fut de 34,4 %) mais toujours interdit de pouvoir, et une Démocratie chrétienne omniprésente, socialement très implantée et qui a continuellement agité l'épouvantail bolchevique pour se faire réélire, depuis 45 ans, avec 30, 35 ou 40 % des voix, à la tête de coalitions complexes sans cesse reconduites.

En Italie, un test crucial pour changer la politique

Le monde de l'après-Guerre froide est différent, les relations internationales, mais aussi la façon de faire de la politique à l'intérieur des pays démocratiques, sont aujourd'hui remis en cause. Les pays qui découvrent la démocratie sont déçus, tandis que les vieux habitués des élections libres s'interrogent eux aussi sur le désenchantement démocratique, sur l'émergence des extrémismes, sur la baisse des taux de participation, sur l'insignifiance des débats politiciens devant les préoccupations réelles des citoyens, sur la corruption plus ou moins aiguë de la politique par l'argent et le marketing sans substance, sur l'arrogance de personnalités politiques inamovibles.

La démocratie italienne est sans doute plus malade que la démocratie canadienne ou québécoise. Mais cette distance de plus en plus gênante, voire obscène, entre les palabres politiciens et les véritables enjeux de notre époque, sont visibles ici aussi. Il n'y a qu'à constater, par exemple, le ras-le-bol populaire devant l'onanisme constitutionnel qui tient lieu de débat public au Canada.

Tel premier ministre, ici, jouit littéralement quand il sème la confusion avec ses « petites phrases » contradictoires, que des journaux analysent à la loupe pour un public qui ne suit plus. Tel président du Conseil italien — Giulio Andreotti pour ne pas le nommer — lui aussi grand distilleur de « petites phrases » et membre de tous les gouvernements de l'après-guerre, conçoit lui aussi la vie en des termes qui rejoignent de moins en moins le vrai public.

Certains traits de la démocratie italienne sont typiquement italiens, incomparables, clownesques. Mais d'autres aspects de cette démocratie font de ces élections d'avril un test exemplaire, qui mérite d'être regardé et médité par le monde, au-delà du traditionnel aspect « opéra-bouffe » de la politique italienne.

Les partis de la majorité actuelle, réputée inamovible (Démocratie chrétienne et Parti socialiste, plus deux groupuscules nommés Parti libéral et Parti social-démocrate) feront-ils, oui ou non, moins de 50 % ? Où iront les orphelins de l'ex-Parti communiste ? Un mouvement social populaire peut-il, oui ou non, forcer la classe politique à reculer sur le type de scrutin et la décentralisation politique ? Questions cruciales, et pas seulement italiennes.

La lutte qui se joue en Italie n'oppose pas les socialistes aux capitalistes; elle n'oppose pas les croyants aux athées, ou les économistes libéraux aux interventionnistes. Elle oppose une *nomenklatura* pluripartite, convaincue de son bon droit absolu et de son caractère indispensable, indissolublement collée à l'appareil étatique comme le rémora au requin pèlerin. Elle oppose les tenants de l'État central « fort » (lire : parasitaire) aux forces de la décentralisation incarnées par les « Ligues » autonomistes et ce « Mouvement pour l'initiative référendaire » qui prend de l'ampleur. Elle oppose une vision traditionnelle de la politique, avec ses acteurs professionnels qui « savent » gérer les affaires publiques, et un réflexe populaire — voire populiste — souhaitable et bienvenu, mais qui n'est pas exempt de dérives possibles.

« Pays où il fait bon vivre malgré tout » : cliché connu. Pays où l'insignifiance politicienne est contrée tous les jours par des citoyens qui se jouent des normes, l'Italie, avec ses déficits publics records, sa dynamique économie souterraine, est aussi le pays au Sud gangrené par la mafia, proche du tiers monde, le pays des trains qui n'arrivent pas, de la toxicomanie endémique, des hôpitaux en décrépitude et du téléphone qui marche à moitié.

La *dolce vita*-malgré-tout, la débrouille et le pied de nez quotidien à l'État et aux politiciens sont sains, nécessaires. Mais ils ne sont pas suffisants. L'Italie — peut-être, en cela, à l'avant-garde du monde développé — en arrive aujourd'hui à un moment où une alternative institutionnelle, une nouvelle façon de faire de la politique, de penser les rapports entre exécutif, législatif et société civile, entre le pouvoir central et les régions, s'impose de toute urgence.

« À bas les pourris ! » ont dit les électeurs français à leurs politiciens traditionnels il y a deux semaines. Le mot s'applique encore plus aux *ladroni di Roma*, aux voleurs de Rome.

FRANÇOIS BROUSSEAU

LE SILENCIEUX

Jouer double jeu

LES ATHLÈTES professionnels d'aujourd'hui donnent l'impression que le « sport » dont ils vivent les ennuie, et que le pognon qu'ils en retirent est un bien faible dédommagement pour la corvée qu'il leur en coûte.

□

Nos nobles chevaliers du syndicalisme feraient mieux de s'abstenir dans ce conflit, en prenant fait et cause pour quelques petits roitelets qui roulent carrosse et dont certains ne rêvent que de se payer une vie de pacha que nos champions du prolétariat pourfendent.

□

Le hockey en soi n'est pas un sport violent, mais ses exploiteurs se sont inventé des prétextes pour justifier qu'il le devienne.

□

Si « notre sport national » n'était pas une entreprise multinationale, ses opérations seraient interdites par la loi, en raison des dangers qu'il fait courir aux jeunes téméraires qui le pratiquent.

□

Quand un pseudo-hockeyeur blesse grièvement un adversaire, le commentateur dit qu'il a usé de rudesse excessive ou qu'il s'est conduit comme une brute. Jamais il ne déclare ce qu'il est réellement : un criminel.

□

Monsieur Mulroney s'est fait une petite fleur en félicitant Céline Dion de nous avoir fait honneur dans le show des Oscars. M. Chrétien a perdu une occasion, en ajoutant que la veille, l'OSM et Charles Dutoit éblouissaient le public de Carnegie Hall. Il est vrai que la « grande musique » et les « zarts zartistiques » ne sont pas électoralement rentables.

□

Les individus qui sont, à la fois, les plus calés et les moins intelligents, ont des chances de se retrouver chez les spécialistes.

□

À une personne qui vous « demande » une question, que répondre, sinon que vous n'en avez pas.

□

L'individu que l'on observe avec le plus d'application est celui avec lequel on s'arrange pour qu'il sache qu'on ne l'a pas vu.

□

Je me suis aperçu que mon fils avait atteint l'âge de raison le jour où il a cessé d'avoir recours à la mienne.

□

Toujours, nous nous nourrissons d'illusions, à la différence qu'avec l'âge, on leur prescrit un régime amaigrissant.

□

Ce qui m'énerve de certaines diététiciennes, c'est qu'elles font tout un plat du plus petit écart alimentaire.

Albert Brie

Jeffrey Simpson

La fureur marine des Terre-Neuviens

LE PREMIER MINISTRE de Terre-Neuve, Clyde Wells, se croit spécialiste en questions constitutionnelles. Il vient d'ajouter à sa liste de compétences les affaires internationales.

La semaine dernière, M. Wells a fait son apparition devant les Nations unies. Il se trouvait à New York pour se plaindre, comme le font tous les Terre-Neuviens ces jours-ci, de la surpêche qui est le fait des flottes espagnole et portugaise aux confins des eaux territoriales canadiennes, qui se prolongent 200 milles à l'est des côtes atlantiques.

Le Canada devrait, de façon unilatérale, étendre sa juridiction au-delà de ces 200 milles pour empêcher les étrangers de pratiquer la surpêche, estime M. Wells. Le pays devrait aussi montrer sa fermeté envers les pêcheurs européens en envoyant la marine canadienne pour contrer cette surpêche.

La surpêche dont se rendent coupables les Européens rend les Terre-Neuviens furieux. Le premier ministre terre-neuvien va jusqu'à préconiser — stupidement — l'intervention de la marine canadienne, ce qui serait un acte illégal. M. Wells est un politicien : il perçoit la colère et la souffrance de ses commettants. Il est toujours plus facile de blâmer l'étranger pour nos souffrances.

Des dizaines de milliers de Terre-Neuviens ont manifesté à St. John, il y a dix jours, tout juste avant qu'une flottille de chalutiers terre-neuviens appareille vers la limite des eaux territoriales canadiennes en guise de protestation contre la surpêche pratiquée par les Espagnols et les Portugais.

LA FUREUR des Terre-Neuviens s'est amplifiée avec les années, à mesure que la quantité de prises diminuait et que fermaient les usines de traitement du poisson. Récemment, le Canada a décidé de couper du tiers les quotas de prises à l'intérieur des eaux territoriales.

Bien que la pêche ne procure que 8 % des emplois à Terre-Neuve, elle constitue néanmoins la principale activité des douzaines de petits ports le long de la kyrielle de villages de la côte. Des milliers de Terre-Neuviens ne savent faire qu'une chose : pêcher.

Après que le Canada eut déclaré siennes les eaux dans un rayon de 200 milles de ses côtes — comme l'ont fait d'autres pays, peu de temps après la conclusion d'un traité sur le droit de la mer — les pêcheurs de Terre-Neuve ont cru qu'ils pouvaient enfin devenir prospères. Ils ont acheté de nouveaux équipements, le prix du poisson s'est mis à monter sur le marché américain et, au milieu des années 1980, le dollar a chuté, ce qui a facilité les exportations. Peu à peu, le Canada en est venu à diminuer la quantité de poissons qu'il permettait aux pêcheurs étrangers de capturer.

Dans l'ensemble de l'Atlantique du nord-ouest où sont actifs les pêcheurs de quelques dizaines de pays, les quotas étaient établis par l'OPANO (Organisation des pêches de l'Atlantique du nord-ouest). Ces balises étaient respectées par les pays de la Communauté européenne jusqu'en 1985, date d'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté.

Depuis quelques siècles déjà, des pêcheurs espagnols et portugais venaient pêcher sur les Grands Bancs. L'entrée dans la Communauté européenne de ces deux pays donna le signal du changement. La Communauté se mit à négliger l'OPANO (NAFO en anglais) et à fixer elle-même les quotas de pêche pour les Espagnols et les Portugais. Ces quotas dépassaient de beaucoup ceux qu'acceptait l'OPANO.

Quand les stocks de poisson se sont mis à diminuer, l'OPANO fixa à zéro le quota des Européens, mais ces derniers n'en tinrent pas compte. Les Européens faisaient valoir qu'étant donné que le Canada continuait à pêcher à l'intérieur de la zone de 200 milles, ils devraient pouvoir continuer la pêche au-delà de cette zone. Selon les Européens, les Canadiens, majoritaires au sein de l'OPANO, agissaient en hypocrites.

Les tensions entre le Canada et la Communauté européenne sont très fortes. Pour 1991, l'OPANO avait octroyé un quota zéro à la Communauté, mais les Espagnols et les Portugais ont tout de même moissonné 42 000 tonnes de poissons. Les Européens disent qu'il s'agit plutôt de 25 000 tonnes, soit 1 000 tonnes en deçà du quota unilatéral établi par la Communauté européenne.

La morue, espèce recherchée, n'est qu'un aspect du problème. Le Canada affirme que l'Espagne et le Portugal ont capturé 164 000 tonnes de poissons divers, au lieu des 64 000 tonnes que les Européens prétendent, avec insistance, avoir récoltées.

Dans cette querelle, les deux parties sont fautives. Le Canada a toujours eu des prises supérieures à celles des Européens. Si les stocks sont en péril, le Canada doit donc porter une part de responsabilité. Il y a deux ans, le Canada a fait fi d'un rapport de spécialistes qui lançaient l'avertissement : il y a péril en la demeure. Ce rapport recommandait de diminuer les quotas. Mais le gouvernement Mulroney passa outre, sous prétexte qu'il s'ensuivrait de trops graves conséquences économiques pour les pêcheurs. Une telle décision ne fit que reporter à plus tard l'inévitable.

LES EUROPÉENS sont aussi à blâmer. Ils ont carrément ignoré les quotas que fixait l'OPANO et ont souvent été peu ouverts aux arguments que fournissait le Canada sur le déclin des stocks. La semaine dernière, les Européens ont laissé entendre qu'ils seraient disposés à réduire leurs quotas. Cette offre a été refusée par le gouvernement canadien qui insiste sur le respect que doit manifester la Communauté envers les quotas établis par l'OPANO.

Le ministre des Pêcheries, M. John Crosbie, tente de trouver une solution diplomatique. Il a convoqué à la mi-mars, à Ottawa, les ambassadeurs des pays de la Communauté et leur a fait un long exposé; il s'est fréquemment rendu en Europe. Le premier ministre Brian Mulroney a abordé la question avec les leaders européens. À la conférence de juin à Rio sur le développement et l'environnement, le Canada veut exercer des pressions pour que soit reconnu aux pays riverains le droit de gérer les pêcheries au-delà des limites territoriales de 200 milles.

M. Wells, l'industrie du poisson à Terre-Neuve ainsi que le Parti libéral du Canada réclament avec insistance une action unilatérale — et illégale — du Canada face aux pêcheurs espagnols et portugais. M. Crosbie annonce, lui, qu'il persistera dans la voie diplomatique. Mais il ajoute que si la diplomatie échoue, alors le gouvernement Mulroney envisagera d'autres démarches.

Cette querelle sent mauvais. Elle pourrait devenir dangereuse.

LETTRES AU DEVOIR

Sans directeur général

À TITRE DE commissaire représentant les parents des élèves du primaire inscrits au secteur anglais de la CÉCM, je me sens dans l'oligation de révéler publiquement l'opinion émise par plusieurs parents ainsi que par certains commissaires élus à la CÉCM.

Il est publiquement connu que la CÉCM a entrepris des démarches pour effectuer un redressement administratif. En effet, M. Gérard Tousignant a dernièrement agit auprès de la CÉCM à titre de vérificateur et il est l'auteur du rapport sur la vérification administrative de la CÉCM qui a été présenté au ministre de l'Éducation le 30 août dernier. Pour la préparation de ce rapport, M. Tousignant a pris connaissance de la structure actuelle de la CÉCM et a déjà recommandé des changements en vue d'améliorer la situation.

Vers le 10 février 1992, M. Katif Gazzé a informé la CÉCM qu'il désirait quitter son poste de directeur général à la fin de son mandat. La CÉCM se trouvait donc dans une situation où, en plus d'être en pleine période de restructuration administrative, elle devait procéder à la nomination d'un autre directeur général après avoir consulté plusieurs commissaires élus autant du RSC que du MÉMO, ainsi que la commissaire indépendante. On note clairement que personne n'est intéressé au poste de directeur général en ce moment. Cette constatation n'a rien de surprenant étant donné que ce directeur général, en raison de la restructuration à la CÉCM, pourrait être tenu d'abolir certains postes.

Par conséquent, il se retrouverait dans une situation très délicate, soit celle de mettre à pied certains de ses collègues de travail et même de ses proches collaborateurs.

Pour effectuer cette restructuration, une personne de l'extérieur ne serait-elle pas la candidate idéale ? La personne désignée pourrait être nommée directeur général intérimaire et aurait comme mandat de mettre sur pied la nouvelle structure.

Le RSC a jusqu'à maintenant proposé de nommer M. Gérard Tousignant à titre de directeur général intérimaire. Cette nomination doit être entérinée par les 2/3 des membres du Conseil des commissaires; il manque toujours deux votes pour atteindre cet objectif. Devant cette impasse, la majorité des parents que je représente demande que l'on mette de côté toute tendance politique et qu'on procède à la nomination de M. Gérard Tousignant. Ils demandent donc au MÉMO de revenir sur sa décision et d'accepter la nomination de M. Tousignant. De plus, cette nomination devrait être unanime sinon la crédibilité de M. Tousignant, son intégrité et son impartialité pourraient être mise en doute. Or, tous les commissaires savent bien qu'il jouit une réputation enviable dans le monde de l'éducation.

À titre de représentante des parents et des étudiants anglophones de la CÉCM, j'invite donc les commissaires du MÉMO à réexaminer leur position en entérinant la nomination de M. Gérard Tousignant à titre de directeur général intérimaire. De cette façon, la restructuration complète pourra suivre son cours normal et par la suite un directeur général permanent pourra être nommé.

Rosa Cerrelli
Montréal, 13 mars 1992

La social-démocratie

CE SIÈCLE aura été l'exemple même que toutes les belles philosophies, les plus nobles intentions finissent toujours par se casser la gueule sur l'indécrottable nature humaine. Notre social-démocratie en est encore un bel exemple. Gratuité pour tous au niveau de l'éducation et des soins médicaux. Mais c'était sans compter sur la soif insatiable du « plus ». Comme dans ces pays éprouvés par la guerre et qui font face à la rareté. Que se passe-t-il ? Voyons-nous l'esprit du partage et de la fraternité triompher ? Oh que non ! La rareté fait monter les prix. Pourquoi ? Parce que l'âme rapace voit là l'occasion de faire « une passe ». Ainsi en est-il pour nous. Là où la gratuité aurait dû être un bienfait, elle est devenue un fléau. À cause de quoi ?

La rapacité toujours. Chaque négociation se résolvait par des coûts d'opération toujours plus chers. Si bien qu'aujourd'hui l'État n'est plus en mesure d'en assumer les frais. Lorsque le travail, le dévouement ne sont plus motivés que par une caisse enregistreuse, cela finit par créer la discorde et souvent le chaos.

Raymond Lévesque
Longueuil, 23 mars 1992

Point de vue biaisé

L'ARTICLE de Monsieur Edward Broadbent intitulé « Les colonies de peuplement, obstacle à la paix au Moyen-Orient » et publié dans LE DEVOIR du 25 février 1992 est un point de vue biaisé, à propos d'une situation extrêmement complexe et requiert une approche plus équilibrée et véridique.

Statuer que l'établissement de colonies de peuplement en Cisjordanie et à Gaza est l'unique obstacle au règlement pacifique du conflit au Moyen-Orient démontre une ignorance de la réalité de cette région, et plus particulièrement, de l'histoire d'Israël, de sa position stratégique dans un environnement entouré de voisins ennemis. Qui plus est, déclarer que ces colonies bafouent les droits de la personne et la démocratie dans cette région est indéniablement une étroitesse d'esprit, un manque de vision et une exagération.

Ne faisons pas rire de nous. Les pires détracteurs des droits de la personne sont issus des régimes dictatoriaux et totalitaires des pays arabes. Et plus précisément, la Syrie, l'Irak, la Libye, l'Arabie Saoudite, qui sont les vrais détracteurs de la démocratie au Moyen-Orient. Il est erroné de croire pour un moment que nous avons affaire à des pays bienveillants et respectueux des droits de leurs citoyens. L'envoyé spécial de l'Allemagne, M. Marc Van Des Stoel, a récemment accusé Saddam Hussein d'avoir perpétré un règne de terreur asbolu par la répression de milliers de victimes innocentes, tel que cela ne s'était plus produit depuis la Seconde Guerre mondiale.

Et que dire d'Assad de Syrie dont les tactiques brutales se sont soldées par le meurtre de milliers de personnes dans son propre pays. Les droits de la personne en Cisjordanie et à Gaza sont respectés par Israël, aussi humainement que possible, dans un contexte où Israël est amené à répondre à la vague de violence initiée par les Palestiniens demeurant sous leur contrôle.

À ce niveau, les Israéliens de gauche ou de droite sont du même avis. Souvenons-nous qu'en refusant d'accepter la résolution de l'ONU sur le partage en 1947, qui scinda la Palestine en deux États, l'un juif et l'autre palestinien, appelé sous le nom d'Israël et de Jordanie, les Arabes ont eux-mêmes créé le problème des réfugiés arabes. La tragédie aujourd'hui est que le monde arabe, lui-même, n'assume pas sa responsabilité pour cet état de choses.

Il est honteux que M. Broadbent, Président du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique et ancien leader du PND, donne une vision trompeuse en refusant de reconnaître l'agression arabe passée en faisant endosser entièrement à Israël la responsabilité des négociations de paix.

Ellen Smiley
Côte St-Luc, 10 mars 1992

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directrice :
LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef et directeur de l'information
Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration
André Leclerc

Rédacteurs en chef adjoints
Jean Francoeur,
Michel Lefèvre

Directeurs adjoints de l'information
Pierre Cayouette, Roch Côté
Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS